

CASSE-RÔLES

N° 28 ■ mai-juillet 2024

Dossier Femmes en exil



Journal féministe et libertaire à prix libre

É d i t o

Association

Les Amies et Amis de Casse-rôles

Siège social : c° Annie Nicolai

54, avenue de la Révolution

87000 Limoges

Ont participé à ce numéro : Alain, Albertine, André, Annie, Antoine, Christine, Clara, Colette, Dominique, Fabienne, Grégory, Isabelle, Jacky, Jacqueline, Jean, Jean-Yves, L'Âmarrée, Laurence, Le Nid, L'Envolée, Les Glottes rebelles, Marianne, Margaux, Marie-Hélène, Maud, Michèle G., Michèle M., Moris, OLT, Sagna, Sandrine, Solange, Stéphane, Véronique

Couverture : Médiapart (Image 5564)

Maquette, mise en page, correction :

Jean-Marc B., Solange

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées fin mars.

Abonnements et contacts : p. 30

Imprimerie : Espace Copie Plan, Guéret (23)

ISSN 2646-6961

En ligne ISSN 2804-3995

Les articles n'engagent que leurs auteurs et autrices

Quel que soit le lieu où notre regard se pose, un même constat s'impose : la planète brûle, la terre nourrit encore moins les plus pauvres, la guerre gronde, des populations entières sont exterminées, les catastrophes provoquent des migrations qui provoquent des morts en quantité, dans l'indifférence des pouvoirs des pays riches qui y peuvent quelque chose. Les moyens traditionnels de lutte ne fonctionnent plus, les manifestations, les revendications sont ignorées ou réprimées. Mais des moyens moins traditionnels émergent : ZAD, écoreuil-les, collages sur des tableaux, banderoles géantes, manifestations mises en scène, etc. La répression s'abat aussi. Pourtant, c'est plein d'espoir. À côté des outils habituels des syndicats, la société civile réinvente des choses. Car tout n'est pas perdu et il ne tient qu'à nous de continuer à inventer des solutions pour créer du commun et une vie plus juste et respectueuse du vivant. C'est un dossier que nous pourrons ouvrir dans un prochain numéro...

Pour finir, nous, qui voulons casser les rôles et voir disparaître dans les livres pour enfants les vieux stéréotypes sexistes et débusquer les nouveaux, nous vous signalons un « événement », certes dérisoire face aux malheurs du monde, mais qui montre bien qu'une vision très genrée persiste.

Sans doute pour accompagner notre dossier « Femmes en exil », la maison Gallimard célèbre le 70^e anniversaire des albums *Martine* (vendus à 120 millions d'exemplaires), porteurs d'une idéologie raciste et sexiste. L'exposition s'intitule « L'éternelle jeunesse d'une icône ». Cette « icône » est une petite fille de 8 ans, blanche, blonde et niaise, dont la poupée noire s'appelle « Cacao », qui joue à la petite maman, fait le ménage dans sa maison et montre sa petite culotte quand elle se penche (Michaël Jackson l'adorait !). Faut-il rappeler que sortir des rôles genrés est la première étape vers l'égalité des sexes et que l'intersectionnalité est une bataille contre les dominations : capitalisme, sexisme, racisme.

CASSE-RÔLES



CONTRIBUTIONS... Vous souhaitez nous adresser un article, des commentaires, positifs ou pas, pour le prochain numéro de *Casse-rôles* (n° 29, sortie 1^{er} août 2024) : vos propositions devront nous parvenir pour le 25 juin !

En finir avec Pierre de Coubertin

Et si l'olympisme n'avait pour but que la « croissance », le toujours plus de records, de spectateurs, d'argent ? Et si l'on cessait de se réclamer de Pierre de Coubertin (1863-1937) et qu'on nous le présentait tel qu'il était surtout : élitiste, misogyne, colonialiste et raciste.

DANS SON LIVRE, 2024. *Les Jeux olympiques n'ont pas eu lieu*¹, Marc Perelman donne quelques exemples des écrits de Coubertin.

Race et racisme

« La théorie de l'égalité des droits pour toutes les races humaines conduit à une ligne politique contraire à tout progrès colonial. Sans naturellement s'abaisser à l'esclavage ou même à une forme adoucie de servage, la race supérieure a parfaitement raison de refuser à la race inférieure certains privilèges de la vie civilisée. »

(*The American Monthly review*, avril 1901)

Colonialisme

« La France est de tous les pays du monde celui dont l'Empire s'est le plus agrandi en cinquante ans. Détenir un pareil record et ne pas même le savoir, n'est-ce pas honteux ? La vérité est que l'empire colonial français est le plus beau du monde. »

(*La Revue pour les Français*, n° 4, avril 1910)

Sport et racisme

« Les races que nous avons coutume de regarder comme "coloniales", nous autres Européens, parce qu'en ces derniers siècles nous avons entrepris de les dominer et de les diriger, ne sont pas, pour la plupart, rebelles au sport [...]. Les sports sont un instrument de disciplinisation. Ils engendrent toutes sortes de bonnes qualités d'hygiène, de propreté, d'ordre, de *self-control*. Ne vaut-il pas mieux que les individus soient en possession de pareilles qualités et ne seront-ils pas ainsi plus maniables qu'autrement ? Mais surtout ils s'amuseront. »

(*Revue olympique*, janvier 1912)

Antisémitisme

« Les Juifs sont demeurés profondément asiatiques. Après et persévérants au gain, habiles et rusés en affaires, ils se sont rendus odieux, mais derrière leurs vices se tient un idéalisme obstiné et farouche. »

(*Histoire universelle*, t. II, 1920)



Sport et guerre

« Le sport est le plaisir des forts ou de ceux qui veulent le devenir physiquement et moralement. Il comporte donc la violence, l'excès, l'imprudence. Rien ne le tuerait plus sûrement que de le vouloir emprisonner dans une "modération" qui est contraire à son essence. »

(« Le sport, élément de paix » (manuscrit), in *Centenaire Pierre de Coubertin*, Presses de l'Imprimerie nationale, 18 juin 1964)

« Les sports ont fait fleurir toutes les qualités qui servent à la guerre : insouciance, belle humeur, accoutumance à l'imprévu, notion exacte de l'effort à faire... »

(*Essais de psychologie sportive*, Payot et Cie, 1913)

Les Jeux olympiques et les femmes

« Une petite Olympiade femelle à côté de la grande Olympiade mâle. Où serait l'intérêt ? Ce n'est pas là notre conception des Jeux olympiques dans lesquels nous estimons qu'on a cherché et qu'on doit continuer de chercher la réalisation de la formule que voici : l'exaltation solennelle et périodique de l'athlétisme mâle avec l'internationalisme pour base, la loyauté pour moyen, l'art pour cadre et l'aplaudissement féminin pour récompense. »

(*Revue olympique*, n° 79, juillet 1912)

Les Jeux de Berlin 1936

« À Berlin, on a vibré pour une idée que nous n'avons pas à juger, mais qui fut l'excitant passionnel que je recherche constamment... puisqu'aussi bien cette glorification du régime nazi a été le choc émotionnel qui a permis le développement immense qu'ils ont connu. »

(*L'Auto*, 4 septembre 1936)

Annie Nicolai

1. Éditions du Détour, 2021.

Autres livres de Marc Perelman :

– *Le Football, une peste émotionnelle*, Folio, 2006 (avec Jean-Marie Brohm).

– *Smart Stadium, le stade numérique du spectacle sportif*, L'Échappée, 2016.

En finir avec les Jeux olympiques

Un bruit court : certain-es bouderaient la grande fête du sport 2024, en n'y voyant que la fête des marques Nike et Adidas, le culte combiné de la consommation, de la performance, de la violence... et des caméras vidéo partout pour verbaliser ceusses à qui cela déplairait.

Ne pas croire aux JO (à leurs supposées vertus) reviendrait à se mettre à l'écart du progrès, voire à se placer à côté d'un mouvement irrésistiblement humaniste. À l'inverse, y croire serait la garantie d'une immense chance historique. Ainsi se manifeste une véritable « foi » dans les JO, dans leur avenir ; une adhésion presque irrationnelle, une croyance en leur positivité absolue. À cette foi sont en permanence associés les termes de « culture », « d'éducation », de « joie » (certes dans « l'effort ») énoncés dans la charte olympique.

ET PUISQUE LA MODE est à la déconstruction, alors déconstruisons avec Marc Perelman qui nous a offert le savoureux florilège de citations de Coubertin sur l'olympisme et ce qu'il véhicule d'une idée du sport qui n'est pas la nôtre.

Un esprit aliéné dans un corps dopé

Mens sana in corpore sano : un esprit sain dans un corps sain ou un esprit aliéné dans un corps mécanisé et dopé ?

Pour Marc Perelman, ce serait la devise des JO et des compétitions sportives mondialisées en général, jamais remises en cause. L'auteur déplore l'absence de critique des JO pour ce qu'ils sont vraiment, l'organisation opaque qui est derrière, à savoir le CIO : multinationale qui possède un véritable trésor de guerre avec un budget comparable à celui d'un État, et dont l'objectif principal est la crois-

sance et toujours plus de spectateurs, de licenciés et de profits. Derrière son idéologie autoritaire et cupide, la promesse fallacieuse d'un moment de joie, de paix et de fraternité entre les Hommes.

En fait, les JO fabriquent un monde à l'image d'une immense compétition qui est celle du monde de la compétition capitaliste.

Une vraie fête populaire : vibrer au rythme des compétitions

Dans les années 1960, Jean-Marie Brohm et Marc Perelman mènent une réflexion critique sur la logique aliénante du sport focalisé sur la compétition chronométrée et mesurée bien loin de la conception grecque de l'effort physique. Si, aujourd'hui, ils sont à contre-courant des médias dominants qui glosent sur l'enthousiasme et la liesse populaire et encensent les valeurs de solidarité et de coopération entre les peuples des jeux, c'est peut-être parce que pour eux le sport moderne est éminemment lié au capitalisme (comme les médias) et qu'ils affirment que l'argent, la violence, le dopage et le racisme sont devenus les éléments consubstantiels du sport-spectacle.

Le sport moderne n'a rien à voir avec l'activité ludique qui fait appel à la liberté de se mouvoir quand on veut et où on veut, à la solidarité, à la non-discrimination entre les sexes, à l'accueil de corps différents, à l'indifférence quant aux résultats, aux refus de la performance, du record, de la prouesse, au rapport libre avec une nature non artificialisée.

La compétition physique reflet de la compétition économique

Dans leurs livres et articles, les deux auteurs reviennent sur l'histoire du sport moderne. Il commence à se forger en 1750 en Angleterre, là où le capitalisme s'ébauche. Les premiers sports institués avec des fédérations, des règlements, des records : le rugby, le football, l'athlétisme, l'équitation et le tennis. Le sport s'organise alors autour de trois caractéristiques majeures : la compétition systématique comme finalité, l'entraînement régulier comme préparation à la compétition et l'insertion dans une structure institutionnalisée organisant et contrôlant l'activité sportive avec une tendance à la professionnalisation.

Les deux logiques actuelles vont alors s'affirmer : l'intégration du modèle sportif dans la stratégie de développement de l'entreprise capitaliste et la gestion des individus par le culte de la performance, la concurrence exacerbée, le dépassement des limites, le fétichisme des records, notions non remises en cause parce qu'elles sont sportives.

Valentin Sansonetti, joueur de tennis de haut niveau, a entrepris la critique méthodique du sport. Dans le média participatif *Ricochets*, en mai 2022, il relate son expérience et ses constats :

Le sport, c'est sacré, le système tolère à la rigueur une critique de certains de ses aspects, comme le dopage, la marchandisation démesurée, un stade délirant construit au Qatar sur les cadavres de tas d'ouvriers,

mais pas touche au principe compétitif, au culte de la performance... Les valeurs du sport sont en réalité les valeurs du capitalisme. Le goût de l'effort, la confiance en soi, l'intégration ou même la solidarité sont-ils des mots d'ordre issus du séminaire de coworking ou d'un terrain ? Remplaçons sport par travail dans le discours sur les valeurs et le tour est joué : la magie du sport, la magie de l'entreprise. Le sport n'obéit qu'à une seule chose : la performance ; il la mesure, établit des records – qui n'existent que pour être

battus –, exige toujours plus de nos corps et instaure une concurrence permanente entre les individus.

Répétons une fois encore avec le collectif Saccage 2024, dont nous parlions dans le dernier numéro de *Casse-rôles* : « Nous ne voulons pas la compétition, nous voulons la révolution ! »

A. N.

Pour aller plus loin dans la critique radicale du sport moderne, on peut lire les ouvrages de Marc Perelman et de Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Presses

universitaires de Nancy, 1976 ; *Les Meutes sportives, Critique de la domination*, L'Harmattan, 1993 ; *La Tyrannie sportive. Théorie critique d'un opium du peuple*, Beauchesne, 2006.

– Podcasts Marc Perelman sur France Culture : « Les grandes compétitions sportives sont-elles menacées ? » (4 mai 2021) ; Le sport sous toutes ses coutures » (24 juin 2012).

– *Quelle société, quelle science, quel corps, quel sport, quel animal ? La ligne éditoriale de Quel Sport ?* (QS ? Éditions) revendique de mettre en question les imaginaires sociaux de la mondialisation contemporaine, les idéologies qui réifient le corps, marchandise le vivant ; l'opium du sport-spectacle de compétition, la footballisation et l'olympisation du monde.



Découverte du sport en entreprise, surprise !

Ouvrière à l'usine Renault-Flins de 1972 à 1983, puis animatrice au Comité d'établissement et bibliothécaire, j'ai découvert, lors de la suppression de mon poste, en 1997, l'envers du décor du gymnase du CE où j'avais été déplacée et déqualifiée (contre mon gré) au poste d'accueil durant deux ans, avec des horaires tard le soir.

COMME BEAUCOUP DE FEMMES, j'y pratiquais déjà des activités sportives, dites « douces » : yoga, stretching, aquagym. Mais de mon nouveau poste, j'y ai découvert un public sportif très masculin (de l'usine ou des environs), adepte de la musculation intense en salle : là, le culte du corps, empreint d'un machisme prononcé, sévissait particulièrement, et très peu de femmes s'y hasardaient.

À tel point que d'autres salles de travail du corps moins violent ont été installées et fréquentées de façon mixte. Mais dans l'ensemble, peu d'ouvriers et encore moins d'ouvrières, plutôt des employés-es.

À mon poste, outre la vérification des cartes d'entrée, on pouvait consommer un café, des boissons (y compris énergisantes). C'était l'occasion pour certains de déployer ou comparer fièrement leurs exploits et leurs biceps, ne parlant que de ce sujet. Les blagues machistes, les regards concupiscents, les propos dénigrants y étaient courants.

Pourtant, certaines femmes – plutôt jeunes – ne réagissaient pas et se prêtaient, complices, au jeu de laquelle aurait la plus belle tenue sportive et la ligne la plus musclée.

Heureusement, d'autres adhérent-es très sympathiques, des collègues professeurs de sport (pourtant maltraité-es par la suite) m'auront fait apprécier certaines activités sportives et avoir une image moins noire du sport en salle.

Mais aujourd'hui, je préfère la marche régulière en forêt et la piscine...

J'ai vu récemment un reportage sur un village où des femmes de plus de 60 ans avaient constitué un club de foot et s'éclataient ensemble sans complexes et sans jugement ! Un exemple encourageant.

Fabienne Lauret

Autrice de *L'Envers de Flins, une féministe révolutionnaire à l'atelier*, Syllepse, 2018.

Version BD aux éditions La Boîte à Bulles, 2022.



Merci Maxime!

En 1970, la chanson
«Parachutiste»
est interdite à la radio...

Tu avais juste dix-huit ans
Quand on t'a mis un béret rouge
Quand on t'a dit:
«Rentre dedans tout ce qui bouge»
C'est pas exprès que t'étais fasciste
Parachutiste

Alors, de combat en combat,
S'est formée ton intelligence
Tu sais qu'il n'y a ici-bas que deux engeances
Les gens bien et les terroristes
Parachutiste

Puis on t'a donné des galons
Héros de toutes les défaites
Pour toutes les bonnes actions que tu as faites
Tu torturais en spécialiste
Parachutiste

Alors sont venus les honneurs
Les décorations, les médailles
Pour chaque balle au fond d'un cœur
pour chaque entaille
Pour chaque croix noire sur ta liste
Parachutiste

Mais, malheureusement pour toi
Bientôt se finira ta guerre
Plus de tueries, plus de combats,
que vas-tu faire?
C'est fini le travail d'artiste
Parachutiste

C'est plus qu'un travail de nana
De commander à ceux qui savent lire
Surtout que t'as appris avec moi
ce que veut dire
Le mot «antimilitariste»
Parachutiste

T'as rien perdu de ton talent
Tu rates pas une embuscade
Mais comme on tire plus vraiment
Tu trouves ça fade
C'est peut-être pour ça que t'as les yeux tristes
Parachutiste

Mais si t'es vraiment trop gêné
D'être payé à ne rien faire
Tu peux toujours te recycler
Chez tes petits frères...
Je crois qu'on engage dans la police
Parachutiste



Pour un véritable désarmement !

Aujourd'hui, il est possible de comprendre qu'il y a des envies furieuses de guerre mondiale, au niveau de certains États (la France en particulier). Grands profits en vue pour l'industrie des armes (munitions, chars, drones, etc.) et pour la reconstruction qui s'ensuivrait éventuellement.

EXEMPLE: sur le monument pacifiste de Limoges, se trouvent gravés les noms de 3 009 morts de la guerre 14-18, pour la plus grande gloire du drapeau tricolore... C'est mission impossible que d'en dresser la liste pour tout le pays!

Ne citer que les fusillés pour l'exemple, assassinés par la France, serait déjà trop fastidieux (600 personnes).

Les morts russes pour la France (y compris ukrainiens) en 14-18 s'élèvent à 5 100, inhumés dans les cimetières nationaux, et 2 000 autres dans les carrés militaires.

Pour les déserteurs français, il y en a eu 66 678 arrêtés par les gendarmes (hors ceux qui ont été tirés dans le dos, comme des lapins). Sans aucune poursuite judiciaire contre les pandores, faut pas rêver!

En ajoutant le nombre d'hommes gazés, mutilés, blessés, là c'est l'explosion.

Sans même parler des millions de civils passés de vie à trépas par les trois armées nationales (Terre, Mer, Air).

C'est vrai que, pour les bellicistes, cet aspect de l'histoire semble insignifiant. Les médaillés, les zhéros, les généraux, ont en majorité été des criminels sans

scrupule: combien faut-il avoir tué de Boches pour aller au Panthéon?

Chacun.e a sous les yeux les récents massacres commis en Ukraine ou à Gaza, mais qui en rend responsable et coupable les milliardaires qui s'enrichissent éhontément dans les guerres, les soldats qui meurent bêtement pour ces industriels patriotes (qui eux paient des journalistes, afin qu'on oublie leurs turpitudes, durant les tragédies qu'ils ont préméditées), mais aussi les salariés des usines d'armement?

Moris

Aux enfants, la guerre

Pendant une semaine, la guerre était en ville. La Légion étrangère se déployait rue par rue pour libérer Guéret. Et ça pétaradait à chaque carrefour.

MIEUX QU'À LA TÉLÉ, mieux qu'un jeu vidéo! Alors, quand les enfants ont su qu'ils pourraient voir de près les militaires, toucher des canons et monter dans des blindés légers, ils ont assiégé les parents pour être de la fête, place Bonnyaud, ce mercredi 13 mars 2024, devant la mairie de Guéret.

Et il y avait foule, ce mercredi! Comme à Disneyland, il fallait faire la queue longtemps avant de grimper dans un blindé. Le soleil était de la partie et la guerre était jolie. Des enfants qui jouent à la guerre, somme toute rien de nouveau.



Les enfants des centres aérés ont aussi profité, par groupes sagement rangés, de l'instant. En voilà une belle sortie culturelle! Pas loin, pas chère.

Après l'heure de la sieste, même les petits de trois ans ont été amenés, se tenant par la main, un peu hébétés au milieu de la foule dense, leurs petites têtes au niveau des genoux des adultes et des pneus du canon.

À l'appel du Mouvement de la Paix, une poignée de militantes ont porté un autre message avec pancartes et banderole hostiles au SNU. Même les personnels des centres aérés ne nous ont pas regardés. Par chance, il ne pleuvait pas.

Jean-Yves Lesage

« Ah Dieu ! Que la guerre est jolie ! »

Guillaume Apollinaire



Picasso, La Colombe de la paix

« Ah Dieu ! Que la guerre est jolie ! » s'exclamait Guillaume Apollinaire. Et rajoutant, comme honteux de ses premiers mots : « Si tu voyais ce pays, ces trous à hommes, partout, partout ! On en a la nausée, les boyaux, les trous d'obus, les projectiles et les cimetières. »

NOS MARCHANDS D'ARMES, loin de la colombe de Picasso, n'ont pas ces pudeurs et se contentent du premier vers de *L'Adieu au Cavalier* de Guillaume Apollinaire : « Ah Dieu ! Que la guerre est jolie ! », vers devenu leur secrète devise, celle qui leur rapporte secrètement des devises...

Car, alors que – et c'est devenu un traditionnel motif de lamentation – la part de l'industrie dans le PIB national ne cesse de décliner, il est un secteur florissant, dont nos économistes parlent pourtant peu, celui de l'industrie de la guerre.

Prenez connaissance, chers lecteurs, avec fierté : l'industrie française de l'armement connaît un boom : en 2023, les commandes militaires françaises ont augmenté de 43 %, avec une vente totale d'armes chiffrée à 6,8 milliards d'euros.

Pour la première fois, Paris détrône Moscou, et se hisse au deuxième rang mondial des exportations d'armes derrière Washington. Le ministère de la Défense se félicite : l'année 2023 a été bonne pour le secteur de l'armement, celle de 2024 s'annonce très prometteuse.

Le ministère, très pragmatique, souligne que cette hausse des exportations est dopée par un contexte international très instable, notamment au Moyen-Orient, vers Israël, qui enterre Gaza sous les bombes, également vers l'Ukraine, et alimentée par les conflits armés qui dévastent aujourd'hui la planète.

Les dépenses militaires du Moyen-Orient ont explosé ces deux dernières années. De 30 à 40 % des commandes françaises viennent des pays du Golfe. Le principal client en 2023 est, après l'Ukraine, l'Arabie saoudite. On retrouve juste derrière les Émirats Arabes Unis et le Qatar.

Le cours de l'action Dassault à la Bourse de Paris a grimpé de 61 %, celui de Thalès de 70 %, celui de Safran de 118 %.

Alors que l'appareil industriel civil français connaît, depuis vingt ans, un long déclin ponctué par les délocalisations et les rachats par des groupes étrangers (Mittal pour la sidérurgie ; le chinois Dao Feng pour le constructeur Peugeot ; General Electric pour Alstom, etc.), déclin toujours expliqué par nos commentateurs *psittacidés* par le manque de compétitivité dû toujours aux « épouvantables charges sociales », à la sempiternelle « rigidité du marché du travail » et à notre « manque de compétitivité », il est un secteur où la France reste agile, innovante et compétitive, c'est l'industrie de la Mort.

Miracle ! Et par quel miracle, chers lecteurs, sinon celui de la persévérance de nos élites politiques, financières et industrielles, à travailler en permanence à l'élargissement de ces si fructueux marchés. En jouant de tous les ressorts, et ils ne sont pas minces.

1. Un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, place décisive pour décider de la guerre à quelque endroit de la planète. Excepté le ferme et louable véto de 2003 de la France à la caution onusienne à la guerre en Irak, c'est dans toutes les aventures militaires que nos présidents, du haut du Pouvoir d'un Seul, nous ont jetés, suivistes quelquefois, initiateurs bien souvent. La liste est longue : bombardement de la Serbie et guerre du Kosovo en 1999, Afghanistan de 2001 à 2012, Libye en 2011, Mali et Centrafrique en 2013, déjà le doigt sur la détente pour la Syrie, mais en vain, en 2013, Irak en 2014.

2. Le retour, après quarante-trois ans d'absence, dans le commandement militaire intégré de l'OTAN en 2009, instauré par Nicolas Sarkozy, justifié et poursuivi par François Hollande, avec sa quasi-automaticité d'embarquement dans toutes les aventures militaires US et les débouchés élargis pour nos avionneurs, missiliers, tankistes, sous-marinières et vedettistes lance-torpilles, nous ne pouvons pas tous les citer.

Outre qu'elle alimente les tensions et participe aux violations des droits humains ou crimes de guerre, la stratégie d'Emmanuel Macron aujourd'hui pose un problème démocratique. Aucune commission parlementaire d'évaluation des exportations d'armement n'a été mise sur pied, ceci malgré la promulgation de la loi de programmation militaire en 2023.

L'UE prétend ainsi s'affirmer autour du *hard power* et, dans cette partition, la France d'Emmanuel Macron entend jouer le premier rôle.

Nous laisserons conclure Albert Camus, membre en son temps du conseil national du Mouvement de la paix :

La paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est pas une prière mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.

Jean Casanova

Une adolescente israélienne emprisonnée pour avoir refusé de s' enrôler.

« Les gens disent que je suis naïve, antisémite, traître. »

L'objecteuse de conscience Sofia Orr explique pourquoi elle n'a jamais hésité dans sa décision, malgré la répression en Israël contre les opposants à la guerre.

DIMANCHE MATIN, l'objecteuse de conscience israélienne Sofia Orr, âgée de 18 ans, est arrivée au centre de recrutement de l'armée près de Tel Aviv et a déclaré son refus de s'enrôler dans le service militaire obligatoire pour protester contre la guerre israélienne contre Gaza et l'occupation de longue date.

Deuxième adolescente israélienne à refuser publiquement la conscription pour des raisons politiques depuis le 7 octobre – après Tal Mitnick qui l'a fait en décembre –, Orr a été condamnée à une peine initiale de vingt jours dans la prison militaire de Neve Tzedek, qui sera probablement prolongée si elle continue de refuser de se faire enrôler.

« L'atmosphère actuelle est beaucoup plus violente contre mes convictions, donc évidemment j'ai plus peur, mais je pense que dans ces temps, le plus important est d'exprimer une voix de résistance, a-t-elle déclaré à +972 et Local Call dans une interview, la semaine dernière. J'ai choisi de refuser parce qu'il n'y a pas de gagnant dans la guerre. Nous le constatons maintenant plus que jamais. Tous les peuples, du Jourdain à la mer [Méditerranée], souffrent de cette guerre, et seules la paix, une solution politique et la présentation d'une alternative peuvent conduire à une véritable sécurité. »

Orr a expliqué qu'elle avait déjà décidé de refuser sa conscription obligatoire bien avant le début de la guerre, en raison de « l'occupation et de l'oppression que l'armée impose aux Palestiniens en Cisjordanie ». Les attaques du 7 octobre menées par le Hamas, a-t-elle déclaré, « nous ont montré une fois de plus que la violence ne conduit qu'à



davantage de violence et que nous devons résoudre ce problème de manière pacifique plutôt que par davantage de violence ».

Une trentaine de militants de gauche, pour la plupart des adolescents, ont accompagné Orr au centre de recrutement. Ils ont organisé une manifestation pour soutenir sa décision de refuser, suscitant l'intérêt de plusieurs étudiants ultra-orthodoxes de yeshiva venus pour obtenir des exemptions du service militaire.

Des milliers d'adolescents israéliens sont exemptés de la conscription chaque année, principalement pour des raisons religieuses, mais seule une poignée se déclare politiquement opposée au service militaire.

Outre la durée variable de la prison, l'objection de conscience peut réduire les perspectives de carrière et entraîner une stigmatisation sociale.

Avez-vous des inquiétudes à l'idée d'aller en prison, surtout dans le climat actuel ?

« Oui, sans aucun doute. L'atmosphère actuelle est beaucoup plus violente et extrême à l'encontre de mes convictions et de ma décision. Il va donc sans dire que j'ai plus peur à la fois de la prison et des réactions extérieures. Mais c'est aussi ce qui le rend plus important à mes yeux. En ces temps-là, il est très important d'exprimer cette voix de résistance et de solidarité, et non de rester les bras croisés. »

« Ma génération n'est pas née pour tuer ou se faire tuer. »

Article mis en ligne le 27 février :

<https://znetwork.org/fr/znetarticle/sofia-orr-young-israeli-conscience-objector-my-generation-wasnt-born-to-kill-or-get-killed/>.

Manifestation de soutien à Sofia Orr, objectrice de conscience, au centre de recrutement de Tel Hashomer, près de Tel Aviv, le 25 février 2024. (Oren Ziv)



Propagande de guerre

Le 15 décembre dernier, paraissait dans *Le Média* une tribune intitulée « Propagande de guerre pro-israélienne, notre féminisme ne se laissera pas enrôler ». Elle était signée par un collectif de féministes contre la propagande de guerre, parmi lesquelles Elsa Dorlin, Silvia Federici et Michèle Sibony de l'Union juive pour la paix (UJFP) pour les plus connues.

CETTE TRIBUNE faisait suite à une pétition publiée par le journal pro-sioniste *Libération*¹, pétition qui se voulait « purement féministe et démocratique, pas politique » ! Signée notamment par deux ex-ambassadeurs d'Israël, elle appelait à reconnaître les féminicides dans les « massacres de femmes perpétrés le 7 octobre en Israël ».

On y apprenait que, ce jour-là, des femmes avaient été « violées, exhibées, décapitées ». Dans un souci de ne pas contextualiser les faits dénoncés, il était précisé que nous ne devons pas les lier au « conflit israélo-palestinien ». Donc, exit les massacres de masse commis par l'armée de l'État israélien, aussi bien à Gaza qu'en Cisjordanie. Pas un mot sur les morts palestiniens, ni sur les souffrances inimaginables endurées par les hommes, les femmes et les enfants de Palestine depuis plus de soixante-quinze ans, et aujourd'hui plus que jamais avec les bombardements incessants et la destruction de toute vie sur la terre gazaouïe.

Mais comme ce n'était pas suffisant, un collectif d'intellectuels en rajoutait une couche².

En effet, considérant qu'il était « nécessaire de reconnaître les atrocités spécifiques exercées contre les femmes et les filles juives », une tribune parue le 13 octobre dans *Libération* et signée notamment par Sandra Laugier, Aurélie Filipetti, Manon Garcia et Irène Théry, s'en prenait à des « universitaires de gauche » qui se revendiqueraient de leur féminisme pour « relati-

viser les viols, supplices, assassinats et mutilations sexuelles infligées par le Hamas à des civil-es ».

Attitude « typiquement antisémite » selon les signataires qui, pour leur part, n'oublient pas de se positionner en critiques du gouvernement de Netanyahu, ce qui n'est pas très original. Mais la pilule passe mieux comme ça, bien que le discours pro-palestinien qui englobe le tout manque un peu de conviction.

Pavés dans la mare

À l'appui de la démonstration, la tribune du 13 décembre faisait référence à « l'accumulation d'informations et le travail de la commission civile coordonnée par Cochav Elkayam-Levy [qui] permet de préciser la spécificité et la cruauté des violences systématiques commises par le Hamas contre les femmes et les hommes le 7 octobre ».

Or, selon le journal israélien *Yedioth Ahronoth*, l'avocate Cochav Elkayam-Levy a « diffusé de fausses allégations sur les atrocités qu'aurait commises le Hamas et cherché à collecter des millions de dollars de dons pour une soi-disant « commission civique » dont elle est l'unique membre ». Elle aurait, à l'appui de ses déclarations, « présenté des images de combattantes kurdes tuées en Syrie » et « transmis à la presse internationale (qui s'est empressée de publier sans vérification) l'histoire de la femme enceinte à qui on a ouvert le ventre – une histoire dont il a été prouvé qu'elle était fausse ».

Suite aux protestations des Palestiniens, des responsables israéliens se sont désolidarisés de ces déclarations, après avoir tout de même décerné à M^{me} Elkayam-Levy le Prix d'Israël pour ses efforts de « sensibilisation » aux atrocités présumées du Hamas, le 7 octobre.

De même, des révélations accablantes sont parues dans le quotidien israélien *Haaretz* à l'encontre de l'ONG Zaka qui était chargée par le gouvernement israélien de l'identification des victimes de l'attaque du 7 octobre. Le quotidien rapporte que « dans le cadre de ses efforts pour obtenir une exposition médiatique et d'appuyer des appels à une collecte de fonds, Zaka a diffusé des récits d'atrocités qui n'ont jamais eu lieu », notamment un clip vidéo dans lequel « un volontaire en larmes raconte l'histoire d'une femme enceinte dont le bébé, toujours attaché par le cordon



ombilical, aurait été poignardé», allégation qui a, par la suite, été démentie par un haut responsable de l'association.

Par ailleurs, on doit à une autre association de secouristes, United Hatzalah, la fausse histoire du bébé retrouvé dans un four. Ce crime a bien été commis, mais en 1948 par des milices juives lors du massacre du village de Deir Yassin³.

Il y a aussi Gal Abdush, une Juive israélienne de 34 ans tuée avec son mari au festival de musique Nova que le *New York Times* a présenté comme preuve d'un «schéma récurrent de viols et de mutilations». Or, par la suite, les proches de la jeune femme ont renié l'article, affirmant qu'ils avaient été manipulés et qu'il n'y avait aucune preuve qu'elle ait été violée⁴.

Le 18 octobre, un avocat a partagé sur les réseaux sociaux la vidéo d'une femme éviscérée dont il impute la responsabilité aux «nazis du Hamas». Or, cette vidéo date du 17 janvier 2018 et montre un acte criminel commis par des narcos mexicains⁵.

Contrairement aux accusations des associations féministes israéliennes reprochant à l'ONU de s'être désintéressée du sort des femmes lors de l'attaque du 7 octobre, une enquête avait été diligentée dès le 10 octobre. Elle ne faisait pas, à ce stade, référence à des viols ou violences sexuelles⁶. Une nouvelle enquête a été ouverte en 2024, selon laquelle «il existe de bonnes raisons de croire que des violences sexuelles se sont produites, y compris sous les formes de viols et de viols en réunion au cours des attaques du 7 octobre». Cependant, pour le moment, les Nations unies «ne se prononcent pas sur leur ampleur ni même sur leur attribution directe aux membres du Hamas»⁷.

Il sera sans doute difficile d'en savoir plus dans l'avenir, tout le monde s'accordant pour constater qu'aucune mesure n'a été prise par Israël pour collecter et conserver des preuves de ce qui s'est réellement passé ce jour-là.

Peut-être serait-il utile de se demander pourquoi.

Un féminisme à géométrie variable

C'est ce que dénonce notre ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Également présidente du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale, Aurore Berger menace de retirer les financements publics aux associations féministes qui n'ont pas exprimé clairement d'empathie pour... les Israéliennes victimes du Hamas.

Elle a donc décidé de «passer au crible» toutes les déclarations et «à la moindre ambiguïté», elle coupera les vivres à celles qui n'épouseront pas les vues du gouvernement sur l'attaque du 7 octobre. Épouser les vues, c'est notamment reprendre l'information qu'elle a présentée sur le plateau de CNEWS selon laquelle 40 bébés auraient été décapités par le

Hamas, alors même que l'armée israélienne elle-même déclarait n'avoir aucune information allant dans ce sens.

Mais il faut dire qu'en 2022, la ministre avait souhaité le «démantèlement» d'Amnesty international qui avait eu l'audace de publier un rapport sur le système israélien de ségrégation et de discrimination institutionnalisées à l'égard des Palestiniens, prononçant même le terme honni d'apartheid.

Pas un mot bien entendu sur les violations des droits humains à l'encontre des femmes et filles palestiniennes qui sont, selon l'ONU, «crédibles» dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

En effet, certaines formes de violence sexuelle à l'encontre d'hommes et de femmes palestinien-nes dans les lieux de détention (fouilles corporelles, menaces de viol, nudité forcée) ont été dénoncées par les sept expertes indépendantes mandatées par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU sur la base de témoignages de victimes et de témoins oculaires, ainsi que d'organisations civiles ou internationales. Elles ont également constaté que les détentions administratives (sans jugement et sans limites de temps) explosent, et que les femmes détenues subissent des traitements inhumains et dégradants spécifiques (par exemple, privation de produits d'hygiène féminine, déshabillage et fouilles par des officiers masculins israéliens)⁸.

Une femme a été détenue dans une cage et, dans une vidéo d'AJ Plus France, vérifiée par les observateurs de France 4, apparaît un groupe de femmes mises à nu et bâillonnées dans un stade.

Les expertes de l'ONU ont en outre déclaré être particulièrement choquées par les informations selon lesquelles au moins deux détenues palestiniennes auraient été violées et d'autres menacées de viol et de violence sexuelle⁹.

Rappelons qu'à Gaza, les femmes et les enfants représentent 70% des victimes.

Hélas, ces informations, au-delà de toute qualification (massacre, génocide, holocauste?) laissent de marbre la ministre et son gouvernement, qui est aussi le nôtre.

Michèle Gay

1. *Libération*, 5 décembre 2023.

2. *Ibid*, 13 décembre 2023.

3. Jacques Baud, *Opération Déluge al-aqsa*, Max Milo, 2024.

4. *Ibid*.

5. *Ibid*.

6. *Ibid*.

7. *Libération*, 6 mars 2024.

8. Association France Palestine Solidarité, *Actualités*, 29 février 2024.

9. *Ibid*.

Guerre... Il y a, là-bas, les épurateurs ethniques; il y a, ici, leurs associés. Nous savons tout d'eux: les premiers épurent à visage découvert et les seconds assurent le suivi dans nos grands médias. Là-bas, ça rase les villes, affame les civils, démembrer les gosses, torture en langue française, roule sur les corps et jette les cadavres aux chiens. Ici, ça prononce des mots comme «guerre», «terrorisme» ou «droit de se défendre». Or les mots sont des armes quand les armes parlent.

La guerre n'existe pas. On ment volontiers, dans ces médias-là, mais on a rarement autant menti qu'en titrant «Guerre Hamas-Israël». Tout un tas de mots existent pourtant pour désigner ce qui est: un «anéantissement», un «nettoyage ethnique», un «risque réel et imminent» de génocide» (Cour internationale de Justice).

<<https://www.frustrationmagazine.fr/gaza-guerre-chronique-joseph-andras/>>

Pas les mots!

FIN 2023, se tenait le Salon du livre de Francfort (Allemagne). Trop tard pour l'écrivaine palestinienne Adania Shibli¹ qui devait y être primée pour son roman *Un détail mineur*², paru en 2021, et qui raconte le viol d'une Palestinienne par un soldat israélien. Selon certains, ce roman ferait référence à l'histoire réelle d'une jeune bédouine agressée sexuellement et abattue par des soldats israéliens dans le désert du Néguev en 1949.

Donc, trop tard pour Adania Shibli, parce que, suite à l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, la direction du Salon a trouvé judicieux de déprogrammer, non seulement la cérémonie de remise de prix, mais toutes ses rencontres durant le Salon. Comble de l'ignominie, elle en a été informée par un simple mail de son éditeur, lui indiquant en outre que le Salon avait fait savoir par communiqué de presse qu'il souhaitait donner plus de place aux voix israéliennes et juives.

Comme le dit l'écrivaine dans une tribune³, malgré l'immense soutien reçu de la part de lecteurs du monde entier, d'écrivains, de traducteurs, d'éditeurs et même d'agents littéraires, dans un premier temps, le désespoir a paralysé son âme, elle n'avait plus les mots.

Mais qui les a, les mots?

M. G.



L'hygiène, qui envahit les pages de sa présence hypnotique, et sa victime, comme lui jamais nommée. La seconde partie est narrée à la première personne, sur un ton très subjectif et ironique, par une Palestinienne d'aujourd'hui, obsédée par un « détail mineur » de l'incident: le fait qu'il se soit produit vingt-cinq ans jour pour jour avant sa naissance. Bravant les obstacles imposés par l'occupant, elle parvient à se rendre dans le Néguev dans l'espoir d'exhumer le récit occulté de la victime. Mais la détective en herbe ne tardera pas à tourner en rond...

Adania Shibli, *Un détail mineur*, Acte Sud, 2020.



Carton rouge pour l'AfD
L'AfD ne me convient pas

*Elle est vivante, elle a encore
La haine au ventre, la rage au corps
La bête immonde*

Qu'elle tourne au loin comme un vautour
(Paroles: C. Lemesle, musique: Michel Fugain)

Carton rouge pour l'AfD

DES MILLIONS D'ALLEMAND·ES ont défilé en ce début d'année 2024 dans les rues contre le parti d'extrême droite pour protester contre son idéologie raciste et haineuse. Cette mobilisation très importante, non seulement dans les grandes villes, Berlin, Munich, Leipzig, mais dans de nombreuses petites villes, fait suite à la révélation d'un projet, débattu en novembre entre des extrémistes de droite et l'AfD, d'expulsion massive de personnes d'origine étrangère, y compris celles ayant la nationalité allemande. Ce projet de « remigration » vers l'Afrique du Nord a mobilisé même les Länder de l'Est où le parti d'extrême droite fait ses meilleurs scores.

Il existe en Allemagne une organisation née en Autriche en 2017, les Omas Gegen Rechts, des grands-mères contre la droitisation. Elles sont de toutes les manifestations pour défendre les droits des femmes, l'accueil des migrants et se battre contre le racisme et la haine religieuse.

Il semble qu'en France la victoire idéologique du RN avec le vote de la loi immigration n'ait pas suscité la même réaction de rejet. La contamination de la droite républicaine par l'idéologie d'extrême droite est pourtant manifeste. En validant les idées du RN, on les banalise et on crédibilise petit à petit l'idée de préférence nationale.

Écoutons ces femmes allemandes retraitées, poussées à s'engager par leur expérience: « Je n'ai jamais eu de grands-parents car ils ont tous les quatre été assassinés par les nazis. L'histoire ne se répète jamais de manière identique, mais j'observe tout de même des tentatives d'affaiblir les institutions démocratiques et de se diriger parfois vers un État autoritaire ici et dans le reste de l'Europe, il faut donc se faire entendre. »

A. N.



L'actrice Hiam Abass et sa fille cinéaste Lina Soualem, lors du tournage en Palestine.

Pour un moment, loin des horreurs de la guerre actuelle (2023-2024) entre Israël et la Palestine...

Voici un film qui donne à voir l'histoire et le quotidien d'une famille racontée par les femmes.

Deux des protagonistes principales sont cinéastes et actrices engagées. Le film est sorti le 21 février 2024.

Découvrez une autre image de la Palestine : entre rires et larmes, un film au féminin pluriel qui questionne les exils, resserre les liens familiaux.

Hiam Abass a quitté son village palestinien pour réaliser son rêve de devenir actrice en Europe, laissant derrière elle sa mère, sa grand-mère et ses sept sœurs.

Trente ans plus tard, sa fille Lina Soualem, réalisatrice, retourne avec elle près du lac Tibériade, en Galilée, sur les traces des lieux disparus et des mémoires dispersées de quatre générations de femmes palestiniennes.

Véritable tissage d'images du présent et d'archives familiales et historiques, le film devient l'exploration de la transmission de mémoire, de lieux, de féminité, de résistance, dans la vie de femmes qui ont appris à tout quitter et à tout recommencer.

F. L.

Le Panthéon ou l'expulsion

AUJOURD'HUI, particulièrement, la honte devrait étouffer Macron, ses ministres et Yael Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée, si prompt-es à soutenir la politique et le gouvernement d'Israël et à considérer toute forme de résistance ici ou en Palestine comme une forme de terrorisme.

Tous et toutes terroristes donc, de l'écolo qui attaque une bassine, au Gazaoui qui se protège, en passant par le gréviste qui « prend en otage ». Vous noterez au passage l'habile dialectique qui permet d'oublier « les casseurs » lorsqu'ils sont agro-productivistes de la FNSEA ou de la Coordination rurale proche du RN... Tous et toutes terroristes parce qu'elles et ils résistent...

Mais Missak et Melinée Manouchian, que ce gouvernement de collaboration avec l'État sioniste d'Israël a panthéonisé, étaient aussi en résistance et nous nous souvenons bien que c'est comme ça, sur l'Affiche rouge, avec leurs compagnons de lutte, qu'ils étaient traités par ceux-là mêmes qui usaient de la terreur permanente comme arme politique.

Nous nous souvenons de comment les Manouchian sont arrivés sur ce sol... et nous savons qu'avec des lois Immigration comme celles de Darmanin, du RN et de la droite, c'est un charter et pas le Panthéon que propose ce gouvernement aux Manouchian d'aujourd'hui.

Nous nous souvenons enfin, à l'heure des récupérations et de toutes les réécritures, que les idéaux que portaient les Manouchian étaient les nôtres : des idéaux révolutionnaires et internationalistes.

Antoine G.

Le viol : acte de domination

Parfois les lectures provoquent des phénomènes d'écho sur l'esprit, sans paraître forcément traiter du même sujet.

Dora Maar et le minotaure, de Slavenka Drakulić, raconte, sous forme d'un journal fictif, la destruction méthodique de celle-ci, mais aussi son exploitation par Picasso, ce génie.

Triste tigre, de Neige Sinno, est une exploration tâtonnante et méthodique de cette monstruosité banale, l'inceste, qui lui fut infligé de sept à quatorze ans par son beau-père.

Quoique le roman de Slavenka Drakulić s'appuie sur une solide documentation concernant la vie de Dora Maar, avant, pendant et après sa liaison avec Picasso, c'est une fiction, une interprétation de faits réels dont elle use pour tisser son histoire, celle d'une dévoration. Dans le livre de Neige Sinno, il n'y a que la réalité féroce et crue, d'où sourd un mystère majeur qui ne connaîtra pas d'élucidation, nous laissant juste quelques pistes sur ces monstres ordinaires : les hommes qui violent des enfants.

Si ce qui provoque un phénomène d'écho ne tient pas aux victimes, il faut que cela tienne à leurs bourreaux. Ils sont impulsifs, violents, ils aiment dominer, ils ne nourrissent aucun doute sur eux-mêmes, ils sont extrêmement populaires, chacun à son échelle. Ils sont extraordinairement indifférents à leurs victimes, elles ne les intéressent pas. Les détruire leur fournit juste le carburant qui alimente leur estime addictive d'eux-mêmes. Ils ne les connaissent que par ce biais étroit du pouvoir exercé, de l'écrasement.

Dora Maar et les étranges montages photographiques dont elle s'était fait une spécialité, pour lesquels elle avait d'ailleurs inventé une technique particulière, est devenue pour le monde entier la femme qui pleure. Il faut fouiller encore aujourd'hui la toile pour retrouver ce qu'elle faisait avant, ce qu'elle a fait ensuite, enlever l'énorme main du peintre de son visage occulté dans les portraits qu'il a fait d'elle.

Qu'ont-ils de commun, Picasso et le beau-père de Neige ?

Ils sont approuvés, absous, sanctuarisés. C'est donc plutôt ce phénomène qui concourt à renforcer la dissymétrie du rapport de force entre une jeune photographe surréaliste assez célèbre à l'époque de leur rencontre et un peintre quinquagénaire déjà considéré comme un génie universel ;

la dissymétrie du rapport de force entre un homme de vingt-cinq ans, grand, athlétique, dur, charismatique et autoritaire, et une enfant de sept ans.

Un entourage subjugué, complice, approbateur, forme ce terreau qui va faire dévisser certains hommes larvaires, qu'ils soient talentueux ou pas, jusqu'à en tirer des monstres de foire à la Goya, dépouillés de la plus élémentaire huma-

rité. Pourquoi larvaires ? Il semble que leur psychisme soit resté à un état de dépendance infantile, comme s'ils étaient des enfants géants de trois ou quatre ans : impuissants à exister par eux-mêmes, ils dépendent pour leur sécurité psychique de l'empreinte qu'ils laissent sur les autres : ils ne se voient que dans le miroir des regards enchaînés. Les victimes regardent leur bourreau, tout le temps. Elles les évaluent de façon obsessionnelle. Mais il n'y a pas que le regard des victimes : il y a aussi, nécessairement, les regards focalisés par l'admiration. Comme il brille, cet homme ! Il n'est pas comme les autres, il est au-dessus. Il s'impose. Et cette assurance anormale qui lui est donnée par l'écrasement d'une ou plusieurs autres personnes, secret

dans le cas de l'inceste, de notoriété publique mais totalement minoré dans le cas des brutalités de Picasso envers ses compagnes successives, leur donne le surcroît de vitalité qui force la reconnaissance et l'admiration.

Car, comme le souligne Neige, il en faut une drôle de trempe pour se sentir excité à l'idée de ce qu'on va faire à un petit enfant en état de sidération, et le faire. Et le refaire, et le refaire encore. Si on en croit le nombre effarant de victimes – une personne sur dix à peu près, dans notre pays, et principalement des petites filles, mais pas que –, ces hommes larvaires, qui ont besoin de pratiquer une forme ou l'autre de sadisme non seulement pour se sentir exister plus fort et plus haut que le *vulgum pecus*, mais pour imposer cette idée à leurs pairs, sont un peu Monsieur tout le monde. Comment se fait-il qu'ils soient si nombreux ? Comment se fait-il que tant d'hommes ressentent le besoin aigu, lancinant, pour se sentir gagnants, dominants, de violer, harceler, abuser, tyranniser, tourmenter de toutes les





façons possibles et imaginables des femmes et des enfants ? Actes qui, en tout bon sens, devraient les faire se sentir au contraire profondément minables, car il est universellement reconnu que personne ne se grandit en écrasant plus faible et plus fragile que soi, bien au contraire.

Ou peut-être que la nature immonde des actes, qui consistent à s'acharner sur les plus vulnérables, n'est pas si universellement reconnue que ça. Peut-être que ce surcroît d'intensité existentielle, pompé dans l'assujettissement féroce de ses pareils, est au contraire une vertu tacite réservée aux élus, ceux qui osent. Qui osent la transgression. Qui sont au-dessus de tout ce fatras moralisateur qui prétend leur rappeler que tous les humains sont de même valeur, qu'ils ne sont au monde que parce qu'ils ont été protégés, torchés et nourris pendant de longues années.

Comment se fait-il que se sentir dominant, gagnant, au lieu de se sentir maître de soi, responsable de ses actes et conscient de sa place et de son rôle, ce qui n'est pas une mince affaire, soit à ce point valorisé ?

«La moraline» est le mot qu'utilisent les disciples de toutes les formes d'inégalité essentialistes pour faire passer la solidarité la plus élémentaire pour une forme de bêtise superstitieuse ou de stupidité suicidaire. Car nous sommes inégaux, certains sont plus doués, talentueux, forts, perspicaces, inspirés, éloquents, habiles, que les autres. Cette vérité indéniable de la variabilité humaine s'accompagne trop souvent d'une contre-vérité non moins indéniable : les capacités, dans l'espèce humaine, seraient corrélées au sexe, à la race, à la génétique ou au fait de faire mystérieusement partie des élus, à la position sociale (déterminée par la supériorité et l'infériorité de certains et épousant les hiérarchies naturelles). De fait, les capacités humaines sont distribuées au petit bonheur la chance, sans considération de toutes ces billevesées, mais il est plus facile, pour déterminer un ordre social fondé sur le mérite, de l'attribuer, ce mérite, à des données moins aléatoires et changeantes que celles du hasard et des opportunités. On aura donc des nobles et de la roture, des élus et des condamnés. Cela passe indifféremment par l'ADN ou Dieu, dont les disciples sont du même avis : il faut pouvoir trier pour déterminer qui tient le manche, qui obéit. Les dieux tout-puissants que sème cette désastreuse distribution prouvent leur supériorité par le mal qu'ils font, qui seul démontre leur pouvoir. Un des passages les plus effarants du livre de Neige Sinno concerne un réseau de pédopornographie qui vient d'être démantelé et s'appelait « damagedforlife ». Abîmés pour la vie. On ne peut mieux démontrer que le viol est un acte de domination par des moyens sexuels, et non un acte sexuel. Ce qui est

attirant, ce qui parle à ces hommes, c'est de détruire des enfants, pour la vie. C'est de faire le mal.

Nom de dieu, nous voilà confronté-es à quelque chose d'aussi lamentable et grotesque qu'une secte des adorateurs du mal.

Qu'un présidentelet, qui parle avec ivresse de ceux qui comptent et de ceux qui ne sont rien, clame son admiration pour Depardieu, grand acteur qui fait honneur à la France, est juste logique. On ne peut épouser plus étroitement l'amour de l'inégalité humaine, qui fait mépriser la fragilité et admirer la force. Tout ce qu'il a mis en place depuis qu'il trône a consisté à attaquer sans répit les systèmes de solidarité, de redistribution et de protection des plus vulnérables. Nous avons affaire à un ancien banquier d'affaires, profession qui promeut et pratique l'accumulation délirante de quelques-uns au détriment du plus grand nombre, lequel est invité à crever en silence.

Macron a collé à l'Intérieur un ministre accusé de viol. Grâce à lui, nous avons un des gardes des sceaux les plus misogynes de l'histoire. Il est à tu et à toi avec Zemmour, célèbre féministe, et pose sur Instagram avec le maillot de foot que lui a envoyé Xavier Milei, partisan internationalement reconnu des droits des femmes, avec la mention « Viva la libertad carajo » (Vive la liberté bordel). En dehors de ça, il affirme avec aplomb, devant une présentatrice médusée, être irréprochable en ce qui concerne les violences faites aux femmes, plus c'est gros plus ça passe, et si ça ne passe pas, on s'en fout. À ce degré de cynisme où les promesses qui n'engagent que ceux qui y croient remplacent les actes, et où les actes ne vont que dans le sens d'une aggravation constante des inégalités, et par conséquent à l'encontre des promesses (plus personne dans la rue, une vraie protection des femmes, une école qui intègre le handicap, etc.).

Donc, Macron admire Depardieu juste au moment où celui-ci, qui sert les intérêts de la France avec un passeport russe et paie ses impôts en Russie parce qu'en France on est saigné à blanc quand on est riche, est accusé de viol ou d'abus par pas moins de quatorze femmes.

La gloire de la France, ainsi que de la Russie et des Émirats arabes unis (oui, depuis 2002, Depardieu est aussi émirati), fait des affaires dans la viticulture. La France, c'est le vin, la gauloiserie, les millionnaires. L'alcoolisme, la culture du viol, les oligarques. C'est donc Depardieu, logique. Et que Macron, après avoir expliqué que la fin du droit du sol, la préférence nationale, la décivilisation sont des notions d'inspiration sociale, voire de gauche, et donc la loi Darmanin, présente ce violeur millionnaire atteint du syndrome de la Tourette et qui garde son fric hors de France comme une gloire nationale qui mérite bien qu'on ferme les yeux sur quelques trivialités négligeables, car c'est Gérard et que valent quatorze pouffiasses qui manquent d'humour ?

Ouah ! Tu parles d'un coup, maintenant ça devient mission impossible de tripoter les habilleuses ou violer les jeunes actrices, les hommes ont peur, comme nous le révèle Yannis Ezzadi. Le monde ancien s'accroche tout en dévoilant sa consternante vulgarité, il lance des barouds d'honneur partout sur Terre pour préserver et réimposer la domination des hommes sur les femmes, des riches sur les pauvres, du fric sur tout ce qui vit, des Occidentaux sur la planète, des colons sur les colonisés.

Qu'il crève, et vite, ce triste tigre.

Laurence Biberfeld

De la difficulté de définir le viol

Rappelons d'abord quelques statistiques françaises: en 2021, il y a eu, selon le rapport *Vécu et ressenti en matière de sécurité* du ministère de l'Intérieur, 58 000 viols et 89 000 tentatives (plus 182 000 agressions sexuelles) perpétrées sur des femmes de 18 à 74 ans. Moins de 1% aboutira à une condamnation, parce que peu portent plainte (autour de 10%), et parce que c'est souvent en vain.

MARDI 6 FÉVRIER, l'Europe a adopté une directive contre les violences faites aux femmes. Elle fait des mariages forcés, des mutilations génitales, du harcèlement sexuel, etc., des infractions pénales. Elle fait obligation aux États de faciliter le signalement des violences domestiques et sexuelles et de protéger les victimes. D'autres mesures concernent le cyberharcèlement, la vie privée...

En matière de viol, les États doivent mettre à disposition des conseils, des refuges et organiser des campagnes de prévention en sensibilisant au consentement. Mais il n'y a pas eu d'accord sur une définition commune de l'infraction pénale. Le projet était de définir le viol par l'absence de consentement à l'acte sexuel. Ça n'a pas abouti, la France était parmi les 10 pays oppo-



sés à cette définition. Macron, qui n'est pas à une incohérence près, a déclaré début mars vouloir inscrire la notion de consentement dans la loi française. Une autre occurrence du « en même temps » peut-être ?

Cet épisode de la vie légale européenne a permis l'échange d'arguments.

La loi française définit le viol comme *tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise.*

La conséquence de cette formulation, c'est que les victimes doivent prouver avoir résisté. Et que, pour ceux qui ignorent que plus de 90% des viols sont commis par un proche, l'archétype du violeur reste l'agresseur violent dans la nuit d'un parking. Mais cette formulation a l'avantage de ne parler que de la responsabilité du violeur, de son comportement, de son intention (même si, dans notre société, la charge de la preuve incombe à la victime).

Côté absence de consentement, il se trouve des pays à avoir adopté cette définition.

La loi suédoise considère comme viol tout acte sexuel sans accord explicite. L'Espagne et le Canada exigent également un accord positif. Certain-es arguent que, dans ce cas, c'est au violeur de prouver que la victime a consenti. Quand d'autres expliquent que, dans ce cas, c'est le comportement de la victime qui sera scruté, pour savoir si elle n'a pas consenti, par la longueur de sa jupe par exemple...

Il faut alors que la loi exige un consentement explicite, un accord libre et éclairé, sinon on touche pas au corps de l'autre. Mais *quid* des oui extorqués à force d'insistance ? *Quid* des rapports de pouvoir ? *Quid* des consentements achetés ?

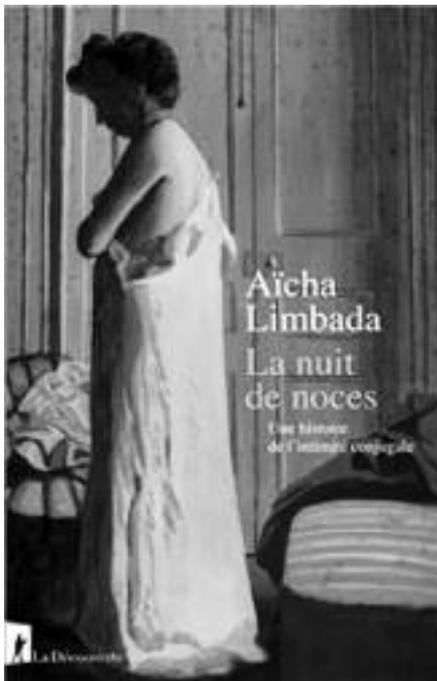
Le non-consentement ne peut pas être le seul élément caractérisant un viol. En matière de prévention, cet ajout ne changerait rien : le viol n'est pas du sexe sans consentement, c'est une violence et un acte de domination, le violeur sait que sa victime n'a pas consenti.

Difficile d'avoir une solution miracle en patriarcat. Les relations y sont forcément asymétriques (je te vois, la féministe qui fait un bond en pensant : pas chez moi. Si, si, le patriarcat ne s'arrête pas à la porte des foyers hétérosexuels). La notion même de consentement est asymétrique : elle suppose que l'homme est à l'initiative et que la femme consent ou non. De plus, les normes de genre, la culture du viol, n'autorisent pas les femmes à exprimer leurs désirs (ou leurs non-désirs) et autorisent les hommes à ne pas s'en préoccuper. Et cette représentation de la sexualité est celle qui influence les flics et les juges.

Il manque la notion de désir. Le viol pourrait être défini comme un acte sexuel sans désir. Mais en patriarcat, l'endroit où beaucoup d'hommes ne savent pas où est le clitoris, ni même qu'il existe, où beaucoup de femmes n'ont jamais joui, le rapport sexuel pour la paix des ménages existe.

Ça ferait beaucoup de viols...

Christine Rebatel



« Rien n'est affreux comme l'épouvante, la souffrance et le dégoût d'une pauvre enfant qui ne sait rien et se voit violée par une brute. Nous les élevons comme des saintes et nous les livrons comme des pouliches. »

**George Sand,
à son demi-frère Hippolyte Chatiron
qui va marier sa fille.**

LA NUIT DE NOCES comme marqueur des inégalités entre les hommes et les femmes aux XIX^e et début du XX^e siècles, tel est le sujet du livre de l'historienne Aïcha Limbada¹. *La Nuit de nocces. Une histoire de l'intimité conjugale* s'appuie sur des comptes rendus de procédures judiciaires en cas de séparation des époux, sur des manuels conjugaux et des études médicales parues dans le courant du XIX^e siècle. Les nombreuses citations de ces écrits, ainsi que celles d'écrivains du XIX^e siècle, comme Maupassant ou Balzac, en rendent la lecture aisée et vivante.

Toutes ces sources nous plongent dans l'intimité d'une pratique traumatisante marqueur d'un sexisme structurel et qui révèle l'inégalité des rôles entre les hommes et les femmes. Ainsi, le livre nous livre des enseignements éclairants sur les débats actuels liés au consentement en les inscrivant dans l'histoire.

Elles ne savent rien, ils peuvent tout !

« Les femmes (disait la mère à la nouvelle épousée après sa nuit de nocces) sont faites pour se soumettre et pour souffrir, ainsi le veut la nature et le bon Dieu². »

La nuit de nocces est un moment de confrontation des sexes, emblématique de la domination masculine et de l'institutionnalisation des violences sexuelles. Il existe au XIX^e siècle un double standard de la morale, des normes et des rôles sexuels pour les filles et les garçons qui perdure encore. La virginité est exigée pour les jeunes filles qui ignorent tout de leur corps et des réalités sexuelles du mariage; quant aux garçons, ils doivent manifester leur virilité en déflorant la jeune épousée... et honte aux impuissants !

Un viol légal

Le seul devoir des femmes est la procréation, mais il n'est pas rare qu'elles pensent qu'il suffit de partager le lit de son mari ou de le laisser vous embrasser sur la joue pour avoir un enfant. Quelle mauvaise surprise lorsque s'abat sur vous le corps musculeux de la bête en rut ! Les rôles sont fixés et intériorisés : à l'homme revient l'initiative, il doit prouver sa puissance virile de chef de famille, et la femme doit montrer sa docilité et son obéissance.

Aïcha Limbada illustre son propos en citant le récit colporté de la nuit de nocces de Victor Hugo, qui aurait fait subir à sa jeune épouse neuf fois ses assauts enthousiastes, faisant de sa soi-disant performance pour la postérité un écho de sa puissance créatrice en tant qu'écrivain. Elle précise toutefois que, dans les campagnes et les milieux populaires, la promiscuité et l'observation de la nature rendent les filles moins naïves que les « oies blanches » de l'aristocratie et de la bourgeoisie.

Le sang doit couler

Comme un signe de la violence exercée, le sang qui coule lors de la rupture de l'hymen et qui tache le drap fait l'objet de traditions et de pratiques consistant à vérifier les preuves de la virginité. Dans la grande bourgeoisie, cette tradition a perduré jusque dans les années 1950.

Par contre, s'il y a un impensé de la nuit de nocces, c'est celui du plaisir féminin, les manuels médicaux de l'époque précisant bien que l'orgasme féminin n'est pas nécessaire à la procréation – seul rôle dévolu à la femme.

Dès le XIX^e siècle, on parle pourtant de « viol légal », la notion de devoir conjugal inscrite dans les lois impliquant la sujétion du plus inféodé des deux, c'est-à-dire la femme. Georges Vigarello, dans son histoire du viol³, signale que, lorsqu'une femme était violée par un tiers, le mari était considéré comme victime, « l'injure faite à la femme est censée être faite au mari ».

La notion de viol conjugal a pâti longtemps de cette vieille conception de devoir conjugal sacralisé par le rite de la nuit de nocces. Écoutons Aïcha Limbada :

Les discours et les témoignages sur les nuits de nocce du passé montrent que ces préoccupations ne sont pas neuves et que le regard que nous portons sur ces réalités n'est pas étranger à celui d'hommes et de femmes qui, à une époque dont les images désuètes exagèrent la distance, prenaient déjà la plume ou la parole pour dénoncer le « viol légal » de la nuit de nocces. Les procédures matrimoniales canoniques montrent que ces arguments étaient diffusés dans la société, et que des femmes ont agi pour ne plus subir ce que la domination masculine leur imposait au nom des lois, de la religion et des convenances.

Sagna

1. Aïcha Limbada, *La Nuit de nocces. Une histoire de l'intimité conjugale*, La Découverte, 2023.

2. Citation de Madeleine Pelletier dans *L'Éducation féministe des filles*, 1914.

3. Georges Vigarello, *Histoire du viol (XVI^e-XX^e siècles)*, Le Seuil, 1998.

IVG dans la Constitution: pas de quoi se réjouir

A y est, le congrès a voté cet ajout à la Constitution: « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse. »

ET JE NE M'EXPLIQUE PAS LA JOIE de certaines féministes et organisations féministes. Que change ce texte? Rien aux petits moyens des hôpitaux et CIVG (centres IVG). Rien aux conditions impossibles imposées aux sages-femmes pour pratiquer des avortements instrumentaux. Rien à la double clause de conscience des médecins (qui n'ont qu'à faire gastro-entérologues si elles et ils veulent pas pratiquer d'avortements). Rien à la pratique des gynécos qui outrepassent le délai fixé pour les avortements médicamenteux pour que les femmes le sentent passer. Rien au sadisme des chargé-es d'échographie qui font écouter le cœur de l'embryon.

D'accord, la liberté d'avorter est affirmée. Mais une liberté sans moyen de l'exercer, ça vaut quoi? Une liberté que la loi peut réduire, ça vaut quoi: raccourcissement des délais, cessation de la prise en charge à 100%, quotas d'IVG par hôpital, limitation des raisons acceptables...

La loi peut rendre le recours à cette liberté garantie impossible à exercer. Le Syndicat des avocats de France propose cette formulation sans ambiguïté:

La loi garantit l'accès et l'effectivité du droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Ça paraît bien, non?

Ch. R.

Alerte rouge en Gambie

LA GAMBIE, minuscule pays enclavé dans le Sénégal et formant manchon comme une ripisylve autour de son fleuve homonyme, pourrait bien prochainement bouleverser la vie de millions de femmes, bien au-delà de sa population de 2 millions d'habitants.

Le parlementaire Almameh Gibba a introduit le 3 mars à l'Assemblée une proposition de loi visant à lever l'interdiction de l'excision, instaurée par décret en 2015 par le dictateur Yahya Jammeh et d'ailleurs très peu appliquée. Cette levée de l'interdiction se ferait au motif du respect des traditions et de la liberté de les exercer. La Gambie est pourtant signataire du protocole de Maputo depuis 2005. La proposition de loi a été votée massivement le 18 mars par 47 députés, 4 votant contre et 7 s'abstenant.

Le texte doit maintenant passer devant une commission

parlementaire. Elle devait se réunir le 19 mars, mais devant la levée de boucliers dans la société civile, le débat a été reporté de trois mois. Il faut dire que cette levée de l'interdiction pourrait être un très mauvais signal non seulement pour les Gambiennes, mais pour toutes les femmes et fillettes menacées de mutilations génitales dans le monde, et un revers d'importance pour tous les actrices de la société civile qui font un travail de fourmi depuis des décennies pour faire reculer cette barbarie. Il n'y en a pas trace dans le Coran et, du reste, elle est aussi pratiquée dans des familles chrétiennes, mais est toujours défendue au nom de la religion, bien que d'autres croyant-es s'insurgent que certain-es veuillent « défaire ce que Dieu a fait ». D'abord en Gambie, où cette loi, si elle était finalement votée, pourrait s'avérer être un cheval de Troie permettant de revenir par la suite sur la loi contre les mariages

d'enfants, ou la loi contre les violences conjugales. Mais aussi dans tous les pays où se pratique à très grande échelle l'excision. Comme pour le droit à l'avortement, on constate que la loi est fragile. Avoir constitutionnalisé un droit ne l'empêche pas d'être toujours menacé, la Cour Suprême nous l'a démontré aux USA en déconstitutionnalisant le droit à l'avortement: il suffit que les instances *ad hoc* en décident. Le marbre de la loi est soumis à toutes les érosions, on le découvre sable dès que le vent tourne. Il en sera de même de la liberté d'avorter pour peu qu'un gouvernement propose à une assemblée conquise aux deux tiers une révision de la Constitution. Les lois sont utiles, mais il ne faut jamais oublier qu'elles ne sont pas suffisantes. C'est la coutume qui décide, au bout du compte, de leur résister ou de les appliquer, c'est donc un travail de tous les instants sur les sociétés.

L. B.



Allez avorter à la maison!

Ça y est, le droit à l'IVG est constitutionnalisé. Mais déjà de mauvaises langues font remarquer qu'il s'agit là d'un pur symbole hors sol. Dans la réalité, et compte tenu du délabrement du système de santé, pouvoir se faire avorter reste soumis à des conditions pas très folichonnes.

DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGT, j'ai choisi par deux fois de me faire avorter. La loi Veil était passée cinq ans auparavant. Cela s'est passé à Paris, à l'hôpital et par la méthode d'aspiration Karman. Et cela s'est très bien passé : bonne prise de rendez-vous sans délai inquiétant, bonne prise en charge par les soignant-es, choix laissé à chacune d'une anesthésie générale ou locale.

Nous étions 8 femmes en salle de réveil. Celles qui avaient choisi l'anesthésie générale ont eu parfois des réveils un peu agités. Nous étions quelques-unes, les yeux grands ouverts, à nous remettre tranquillement. Pour moi, les suites de l'opération sont restées sans douleur¹. Je suis sortie de l'hosto avant midi.

Mais je suis de la génération du Mlac, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, créé en 1973, après le manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué des avortements, alors que c'était interdit et durement sanctionné.

Le Mlac regroupait des militantes du Planning familial, du MLF et du Groupe information santé. S'appropriant l'invention du D^r Karman, psychologue, d'un système d'avortement par aspiration, le Mlac en fit une première démonstration en août 1972, dans l'appartement de la comédienne et militante Delphine Seyrig, et utilisa par la suite, et clandestinement, cette méthode par aspiration, sans danger et facile d'utilisation, dans des chambres de militantes, pour répondre aux demandes des femmes en détresse et, surtout, pour apprendre entre femmes à connaître nos corps et gagner en autonomie sur le savoir médical abscons et non partagé. Par ailleurs, le Mlac organisait publiquement des départs en autobus vers l'Angleterre et la Hollande. Dans le même temps, l'Appel des 343 femmes (Jeanne Moreau, Catherine Deneuve, Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Françoise Sagan, etc.) affirmant « Je me suis faite avorter » eut un grand retentissement. Tout cela contribua à secouer la torpeur des politiques, jusqu'à ce que Simone Veil obtienne de haute lutte devant les parlementaires la promulgation de la loi qui porte son nom et qui légalise l'IVG jusqu'à dix semaines, en janvier 1975.

De nos jours, d'après les infos prises au CHU de Limoges, les femmes ont le choix (théorique), et jusqu'à neuf semaines, entre une méthode chimique et la méthode mécanique par aspiration. Après neuf semaines, seule la méthode par aspiration est proposée. Or, il semblerait qu'une majorité de jeunes femmes choisissent l'avortement chimique. Mais choisissent-elles vraiment ? L'hôpital est débordé, pas assez de toubibs, pas de place. Si les sages-femmes ont obtenu le droit de pratiquer l'avortement, cela reste assujéti à tellement de contraintes et d'obligations, plus encore que pour pratiquer des accouchements, que ce droit lui aussi reste théorique et quasi impraticable.

Et puis, nous avons tellement pris le pli de nous démerder seules... C'est comme pour les démarches administratives. Avant, on rencontrait un-e fonctionnaire dans un bureau, qui remplissait des formulaires avec ce qu'on lui racontait. Aujourd'hui, on est seul-e face à son ordi pour répondre aux injonctions bureaucratiques. Avec l'avortement, c'est pareil. Au lieu d'être à l'hosto, bien entourée, on va chercher son produit à la pharmacie et on rentre dans le secret de sa chambre pour avaler ça et attendre que ça fasse effet. Certes, le produit chimique décroche l'œuf, mais ça fait mal, m'ont dit deux jeunes amies qui ont utilisé ce procédé. Et ça fait peut-être d'autant plus mal qu'on se retrouve seule à prendre en charge son avortement.

Alors, quitte à devoir se démerder, ne faudrait-il pas revenir à la clandestinité pour reprendre, entre femmes, le pouvoir sur nos corps et se réapproprier la méthode par aspiration ? On recrée le Mlac ?

Michèle Monico

1. Ça n'est pas toujours le cas...

Voir : Lucile Ruault, *Le Spéculum, la canule et le miroir. Avorter au Mlac, une histoire entre féminisme et médecine*, ENS Éditions, 2023.

Annie Chemla, *Nous l'avons fait. Récit d'une libération féministe*, Éd. du Détour, 2024.

À Nexon en Haute-Vienne, 4^e édition du FESTIMEUF

Un festival féminin ouvert à tous...

Deux objectifs principaux : mettre en valeur les talents féminins dans de multiples domaines (artisanat, arts, culture, agriculture, etc.) et organiser un événement accessible au plus grand nombre, qui s'adresse à tou-tes, en milieu rural, et qui propose une lecture plurielle du genre féminin sur un territoire au sein duquel elle est peu connue, reconnue et valorisée.

Ce festival n'exclut pas les hommes, qui seront d'ailleurs présents durant les deux jours du festival pour contribuer à l'événement. De plus, de nombreuses thématiques s'adressent à un public mixte et invitent à une réflexion commune.

Pour en savoir plus : <<https://www.facebook.com/Festimeuf>>.



Je ne veux plus être une amazone

Où comment une fois de plus, je constate que ces messieurs ne font pas preuve de psychologie (à quelques exceptions près).

HIER, je me suis rendue à un rendez-vous à l'hôpital de Quimper pour une information concernant une éventuelle reconstruction mammaire.

Bon, ça commence en « fanfare » : le rendez-vous sera décalé à 15 h 45. Ayant oublié mon téléphone portable (signe prémonitoire dont j'ai « fait fi »), j'ai poireauté

Le 15 août 2022, je fus alertée par ma belle-sœur, médecin à la retraite, d'une possible tumeur au sein droit.

Le diagnostic a été confirmé quelques jours après. J'ai subi deux opérations et 25 séances de radiothérapie. Actuellement, je suis sous hormonothérapie.

pendant pratiquement deux heures avant d'entrer dans la salle de consultation.

Je rentre et vois monsieur J., un bel homme aux yeux bleus, accompagné de deux femmes, la docteure plasticienne et l'assistante. Il se présente ainsi que ses consœurs (comme si celles-ci n'en étaient pas capables).

Remarque en

aparté : il oublie le prénom de la jeune interne, du menu « fretin » pour sa seigneurie.

Il me demande deux fois mon âge : ce monsieur serait-il sourd ou, trop imbu de sa personne, trop gonflé de son importance, n'a pas de temps à perdre avec mon humble personne ?!

Puis :

– Pourquoi souhaitez-vous la reconstruction mammaire ?

– Le fait d'être une amazone, même si j'en ai parfois le tempérament, est inconfortable. Je n'ai pas envie de porter des prothèses externes à vie.

Là, un blanc : je suppose qu'il a confondu avec le site du même nom ou que faire de l'humour dans ma situation n'est pas correct et pas admissible de la part de sa cliente (euh pardon patiente, pas si patiente que ça d'ailleurs!).

Ensuite après m'être déshabillée, je passe dans le cabinet et là, me retrouve face à un tribunal. Je vais pour m'asseoir sur le siège de consultation, mais monsieur J. m'enjoint de rester debout.

Un temps de pause, le temps qu'il/elles m'observent de la tête au ventre.

– Bon, alors, Madame Quinton, vous estimez que vous avez quelle taille de soutien-gorge ?

– Je pense que je fais du 90 C.

– Alors, la solution la plus simple, c'est la prothèse, mais on va vous faire un sein qui va « être comme un obus » (la non-violente que je suis « tique un peu »). Mais vu que votre sein gauche est ptosé¹ et imposant (tant mieux si quelque chose dans mon physique lui en impose !), je ne vous le conseille pas (la décérébrée que je suis n'y aurait pas pensé toute seule !). La deuxième solution, ce sera un sein refait à partir de votre peau (mince, il « veut me faire la peau » !). La plus optimale et vu l'aspect de votre abdomen (« Prends-en pour ton grade », Isabelle, heureusement que je déteste la hiérarchie !), on vous ponctionne de la graisse et on vous refait le sein le plus naturellement possible (ben, la nature ne m'ayant pas « gâtée », je n'en vois pas l'intérêt).

La troisième solution, on prend de la graisse dans votre dos et on vous refait un sein (ça tombe bien ou plutôt mal d'après ce « charmant » médecin, j'ai un lipome, j'avais dit en riant à ma kinée, qu'on pourrait récupérer de la graisse là).

La troisième solution, c'est la prothèse.

Et monsieur daigne m'expliquer comment fonctionnent les prothèses. Il y en a même, c'est comme les « poupées gonflables », mais pas pour le même usage, je vous rassure !

Après m'être rhabillée (il m'avait déjà « taillé un costume »), mais j'ai préféré cacher l'ignominieuse silhouette sous des habits.

Je m'assois devant son bureau.

– Bon, Madame Quinton, avez-vous réfléchi à une solution ?

– Écoutez, comme je « sors d'en prendre » (a-t-il compris l'expression, j'ai des doutes), je n'ai pas trop envie de souffrir et souhaite la solution la plus rapide.

Voilà notre médecin qui, au dictaphone, à une vitesse digne de son statut de petit chef, fait son compte rendu à la gynécologue qui m'a opérée. J'ai aimé les mots paragraphes dans son exposé vocal.

Il n'est pas près de me revoir.

Isabelle, anarchaféministe

1. La ptose mammaire définit une poitrine tombante. Le décolleté se vide, le volume des seins est moins rebondi et l'aréole est décentrée.

Le féminisme de gauche

Depuis l'affaire Strass-Kahn, on sait que les socialistes – gens de gauche libéraux – tiennent à la liberté d'importuner comme à celle d'entreprendre. Le chœur impétueux de ses défenseurs à l'époque serait-il aussi unanime aujourd'hui ?

SE PEUT-IL QUE LES TEMPS CHANGENT ? À LFI, Taha Bouhafs, foutu dehors sans confrontation, sans acte d'accusation et sans procès, peut en parler : ayant souscrit à la proposition que lui avait faite Autain de se retirer des élections pour que la procédure mise en œuvre en cas de violences sexistes et sexuelles puisse se faire pépouze, il a pu la voir parader sur les écrans cinq jours plus tard, proclamant que l'affaire était réglée sans éclaboussures.

Déjà ? Il faut dire qu'à LFI, on ne rigole pas avec les violences sexistes et sexuelles.

Enfin, sauf pour Quatennens, mais ce n'est pas pareil, il est blanc. Oui, il est respectable quoi, ce n'est pas un petit glandeur de banlieue. Lui, par contre, on sait parfaitement ce qu'il a fait et à qui, c'était dans toutes les gazettes, et on a le détail de sa condamnation.

Pas question de l'exclure, il n'est pas arabe et, d'ailleurs, il a payé sa dette à la société. Comme le trousseage de domestique, la baffé à l'épouse, les brutalités et le harcèlement par SMS sont des vétilles.

Et du côté des écolos ?

Depuis que Denis Baupin, ce libertin incompris selon ses propres termes, a été condamné pour procédure abusive après avoir porté plainte contre ses accusatrices, il ne semble pas que l'ambiance ait tant changé que ça. Mais peut-être un peu quand même. Une des anciennes compagnes de Julien Bayou vient de porter plainte contre lui, et elle ne mâche pas ses mots :

« Julien Bayou, c'est cet homme qui se dit féministe tout en brisant des femmes. Et ils le savent. Tous. C'est toujours comme ça. Ils savent. »

En effet, il semble que le charmant Bayou sème les tentatives de suicide et les dépressions sur son passage, quand il n'est pas en attitude de prédation, ce sont les mots qui sont employés dans les accusations ou les témoignages le concernant. Il papillonne, peuchère, et il papillonne sans protection et sans guère avertir ses petites camarades de jeu, une aubaine pour les papillomavirus, comme le fait amèrement remarquer une de ses anciennes compagnes, qui, se croyant seule sur les rangs, avait arrêté de se protéger et depuis cette époque se débat avec d'énormes problèmes de santé. Julien Bayou est décrit par d'autres comme un séducteur retors qui pratique l'emprise et la manipulation. Les jeunes écologistes veulent sa peau, l'auront-ils ?

Comme on le voit, jamais le fossé entre les générations n'a été aussi profond au sein de la gauche, un véritable précipice entre les compulsions sexuelles d'un autre siècle et les nouvelles générations assoiffées d'émancipation et d'égalité.

L. B.

Limogeons-les !



POUR CELLEUX qui ne le savent pas, les Limougeauds ont l'insigne honneur d'être à l'origine du verbe « limoger » lequel, selon *Le Robert*, signifie destituer, révoquer, frapper d'une mesure de disgrâce. C'est dire si la ville a bonne réputation. « Le trou du cul du monde », quoi !

Pour relever le niveau, Limoges a quand même sa gare, ultra-célèbre, paraît-il, et aussi la porcelaine, avec des assiettes à 500 euros, si, si, d'ailleurs, il paraît qu'on mange dedans à l'Élysée, ce qui fait que, dans un dîner en amoureux, Macron et sa dame donnent des coups de fourchette dans l'équivalent d'un Smic. Ah, j'oubliais, on a aussi les pompes Weston, qui ont, paraît-il, chaussé un président de la République (petit indice : il était de « gauche »).

Donc, si on résume, ça fait quand même pas mal de sujets qui, en bien ou en mal, les rendent célèbres, les

Limougeauds. Eh bien, ils ne s'en satisfont pas.

En effet, ils viennent de faire la une du *Monde* (excusez du peu) avec un scoop : leur maire (LR) et deux adjoints sont soupçonnés de harcèlement. Les faits présumés portent sur « des propos à caractère sexiste, graveleux, tendancieux et dénigrants, ainsi que des comportements à caractère sexuel sans équivoque » (dixit *Le Populaire du Centre* du 18 février dernier), avec une petite couche en plus pour le maire en personne : des faits qualifiés « d'agression et de harcèlement sexuel » ; en clair, notamment, selon la même source, une claque sur les fesses. La grande classe !

L'affaire est entre les mains du parquet de Limoges, dont on espère qu'il sera plus diligent que ceux en charge des affaires PPDA, Depardieu et consorts...

M. G.

Avoir ses règles en temps de guerre: des Gazaouies

Impossible pour les femmes de gérer leurs menstruations entre pénuries de protections hygiéniques et bombardements.

À GAZA, le spectre de la famine et des bombardements hante les plus de deux millions d'habitants déplacés depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas. Pour 700 000 femmes et filles gazaouies, le cauchemar est double, car il s'agit aussi de faire face aux difficultés d'avoir ses règles en pleine guerre. « Les bombardements israéliens et les déplacements créent beaucoup de stress, mais avoir mes règles dans ces conditions, c'est une tout autre guerre à mener », témoigne ainsi Mona, 17 ans, interrogée par *The Guardian*. [6 mars 2024]

Après cinq mois de conflit, Gaza manque de tout: d'eau potable, d'abris, de nourriture, d'électricité, d'endroits réservés à l'intimité. Dans les refuges gérés par l'organisation d'aide humanitaire aux Palestiniens UNRWA, il y a environ une toilette pour 486 personnes. Une autre jeune femme, Sarah, 27 ans, témoigne: « L'arrivée imminente de mes règles est devenue un véritable cauchemar pour moi. Je dois partager une seule toilette avec plus de 100 femmes et enfants. »

Autre problème: le manque de produits hygiéniques. En cas de règles, les Gazaouies doivent recourir à des lambeaux de vêtements et de tentes, des mouchoirs, ou réutiliser des

serviettes hygiéniques afin de subvenir à leurs besoins – malgré les risques que cela comporte.

Lorsqu'elle n'est pas confrontée aux pénuries qui frappent la quasi-totalité des pharmacies et des supermarchés, la demande se heurte à des produits de mauvaise qualité et à des prix exorbitants. Même les produits apportés par les convois d'aide engendrent des infections.

Un impact sur la santé mentale

Ainsi, les femmes de Gaza sont sujettes à une pression supplémentaire qui a des conséquences physiques. Outre la recherche perpétuelle de produits d'hygiène, le manque d'analgésiques implique l'impossibilité de réduire les douleurs liées aux crampes. Des douleurs dont l'intensité est augmentée par celles dues à la consommation d'une eau contaminée et au froid qu'il fait sous les tentes.

Cette combinaison de facteurs finit par atteindre la santé mentale: « Les bombardements israéliens sont terrifiants, mais ils sont d'autant plus effroyables lorsque j'ai mes règles. J'ai l'impression que ma santé mentale se détériore à cause de la combinaison des bombardements et des crampes », résume Mona. Tout ça, ajouté au sentiment d'humiliation de ne pas pouvoir accéder aux produits hygiéniques nécessaires.

Ciara Boulman

ITALIE

Au mois de mars 2024, un film italien est sorti sur les écrans français, *C'è ancora domani*: En Italie, le pari pour ce film en noir et blanc sur les violences conjugales, n'était pas gagné.

L'ÂGE D'OR DU CINÉMA ITALIEN est passé depuis longtemps, les films étrangers sont systématiquement doublés et les grosses productions américaines sont souvent les seules propositions. Mais la réalisatrice Paola Cortellesi, qui est aussi une actrice très populaire, s'est battue pour imposer son film. Les producteurs ne prédisaient aucun succès à cette histoire d'une Italienne de l'après-guerre soumise à un mari violent, enfermée dans un quotidien sans espoir, victime du patriarcat de l'Italie post-fasciste.

Pourtant, dès sa sortie, le film de Paola Cortellesi a attiré des milliers de spectateurs et spectatrices, et la survenue, quinze jours après sa sortie, du 103^e féminicide de l'année 2023 a renforcé le choc sociétal de cette histoire, dans une Italie encore très misogyne au quotidien et baignée dans les valeurs conservatrices d'un catholicisme bien ancré.

Des marches contre les violences faites aux femmes, rassemblant des milliers de personnes, se sont tenues à l'automne 2023. Dans l'article que *Télérama* consacre à cet événement, une militante communiste confie:

J'ai été très surprise par ce qui m'est apparu comme une explosion. Ce mouvement est exceptionnel par sa spontanéité, son ampleur et son autonomie, il marque un point de non-retour dans la prise de conscience collective de la condition des femmes.

Non una di meno*

Ce réveil des consciences s'inscrit dans un contexte politique particulier: le retour au pouvoir de l'extrême droite avec la présidente du Conseil Georgia Meloni, première cheffe de gouvernement de l'histoire de l'Italie. Mais être une femme ne signifie pas être féministe, et les mesures que Georgia Meloni a prises depuis son entrée en fonction en sont la preuve: diminution des crédits consacrés à la prévention des violences, soignant pour se consacrer aux victimes, le plus souvent trop tard, comme dans le cas de Giulia Cecchettin, étudiante de 22 ans, tuée par son ex-compagnon; il y a eu en Italie presque un féminicide par jour pendant l'été 2023! (chiffres de l'ONG Actionaid), et le remplacement de l'équivalent du RSA touché par 56% de femmes par une aide plus faible et plus restrictive.

Grâce à ce film, le difficile combat des féministes italiennes a pu bénéficier d'une forte visibilité, ainsi que l'exprime la sœur de Giulia dans les médias italiens.

Ce n'est pas un monstre qui a tué ma sœur, mais un enfant sain du patriarcat. Le féminicide n'est pas un crime passionnel, c'est un crime de pouvoir et c'est un meurtre d'État, car l'État ne nous protège pas. Pour Giulia, ne faites pas une minute de silence, pour Giulia brûlez tout. **A. N.**

Article de *Télérama* du 28 février 1924

« Il reste encore demain (*C'è ancora domani*) », film sorti en salle depuis la mi-mars.

* Association féministe (Pas une de moins),

Action collective, action syndicale... Solidarité!

Le Balai libéré, écoutez cette histoire que l'on m'a racontée

« Merci patron ! »

SI VOUS ALLEZ JETER UN ŒIL sur le dictionnaire, le mot « merci » a plusieurs sens, dont celui de « remercier », de « licencier »... et c'est bien ce dont il est question dans le film de Coline Grando.

Au milieu des années soixante-dix, toutes les nettoyeuses de l'université catholique de Louvain (UCL) décident de se mettre en grève, mais une vraie grève, comme elles disent, où elles ne restent pas à la maison mais se réunissent en assemblées générales (AG).

Elles planquent la pointeuse et rédigent, comme acte fondateur de leur mouvement, une lettre mettant le patron et son « brigadier » à la porte!

Les ouvrières créent alors une coopérative, Le Balai libéré. L'expérience autogestionnaire va se poursuivre pendant quatorze ans, jusqu'à ce que l'UCL mette en place un système d'appels d'offres et que des groupes privés reprennent le marché avec toute la violence managériale qui caractérise la sous-traitance.

La réalisatrice a rencontré Julia, Chantal, Francine, Luisa et Rosaria, qui reviennent avec fierté sur certains épisodes de cette aventure autogestionnaire: la grève qui a débouché sur la dissolution de l'entreprise ANIC, la mise en pratique de l'autogestion au quotidien, l'égalité salariale ou encore les décisions communes au sein du comité de gestion et des AG.

On gagnait toute la même chose, on était toutes patronnes se souviennent-elles, non sans émotion. On ne voulait pas être consultées, on voulait décider.



Coline Grando aurait pu se contenter d'exhumer cette tranche d'histoire méconnue du mouvement autogestionnaire et nous faire revivre cet épisode. Mais elle a choisi un autre angle qui fait tout le sel de ce documentaire subversif.

Nous assistons à la rencontre des salariées d'hier avec celles et ceux qui s'occupent aujourd'hui du ménage à l'université et dont nous suivons aussi le quotidien, avec sa charge de travail écrasante.

Les premiers échanges sont d'abord timides, puis une véritable conversation s'engage, sur l'autogestion, sur les effectifs, sur les salaires...

– *Mais tout cela n'est plus possible aujourd'hui,* soupire une jeune salariée.

– *Cela ne l'était pas non plus quand nous l'avons fait!* sourit une ancienne du Balai libéré.

Au fil des séquences, nous croisons d'autres protagonistes venus dialoguer avec les nettoyeurs et nettoyeuses d'hier et d'aujourd'hui. Les étudiant-es qui ont soutenu le mouvement, les syndicalistes qui ont porté cette grève, les donneurs et donneuses d'ordre de l'époque, etc. Si le contexte des années soixante-dix pouvait être plus favorable à ce genre d'initiative, les raisons de se révolter, contre l'accélération et la rationalisation de l'exploitation, sont bel et bien toujours d'actualité. À condition de s'engager à nouveau sur le chemin du collectif et de se souvenir des mots que la société capitaliste nous a fait oublier, comme celui de « solidarité », que le nouveau délégué syndical a sur le bout de la langue sans pouvoir le retrouver.

Rencontres après rencontres, les salariées se construisent un nouvel imaginaire, celui de la dignité.

**« La solidarité,
c'est quelque chose qui se construit »
dixit d'anciens syndicalistes.**

Germe alors l'idée de s'organiser à nouveau, de repenser l'action syndicale et l'action collective, en route vers une première AG sur fond de chant de lutte:

**Merci patron !
Quel plaisir de travailler sans vous... !**

Grégory Chambat

Coline Grando, *Le Balai libéré*, 88 minutes, 2023.

Et si on augmentait plutôt les recettes ?

Appauvrir les pauvres

L'idée qu'il faut absolument réduire le déficit du budget de la France et la dette qui en résulte est discutable, mais admettons qu'il faille effectivement trouver, en gros, 150 milliards (ce qui correspond peu ou prou au montant annuel des aides aux entreprises).

LE GOUVERNEMENT nous explique donc qu'il faut réduire les dépenses. Et décide de s'attaquer à l'indemnisation des chômeurs et chômeuses. Plus de la moitié ne sont pas indemnisés-es, pas grave, réduisons encore la durée d'indemnisation. Et tapons aussi sur les arrêts de travail qui coûtent à la sécu. Dans les deux cas, on ne tape pas sur les riches ou les dirigeants, mais sur les

classes laborieuses. Un dicton d'Alphonse Allais (réac), que je ne peux citer ayant trouvé plusieurs versions (pas si fiable Internet!), affirme qu'il vaut mieux prendre l'argent aux pauvres, ils en ont pas beaucoup mais sont nombreux. Ces deux mesures semblent acceptables parce qu'elles sont soutenues par des idées moches: les chômeurs et chômeuses sont paresseuses; zont qu'à traverser la rue pour trouver un taf, et les arrêts de travail sont vraiment souvent de complaisance.

Ou taxer les riches ?

Mais un déficit, c'est la différence entre les recettes et les dépenses. Si on augmentait plutôt les recettes ? En revenant à des choses qui existaient et qui n'ont pas empêché les riches de s'enrichir.

– De 1970 à 1987, la TVA sur les produits de luxe était de 33,3%.

– En 1983, l'impôt sur le revenu avait 14 tranches, la plus haute imposée à 65% (tranche des revenus supérieure à 212 000 francs); en 2006, il y en avait 7, la plus haute imposée à 48,09% (tranche de revenus supérieure à 49 624 euros); en 2024, il y en a 6, la plus haute imposée à 45%. (tranche de revenus supérieure à 177 107 euros). En résumé: la tranche d'imposition la plus haute commence de plus en plus haut et est de moins en moins taxée.

– Quant à l'impôt sur les bénéfices des (grosses) sociétés, il était de 50% avant 1986, de 34% en 1991, de 25% depuis 2022.

Revenir au passé, plutôt une bonne idée, je trouve...

Ch. R.

Des graines émancipatrices

Marie-Claire Calmus, bien connue dans les milieux libertaires, vient de publier le volume 9 de ses *Chroniques*¹: de courts textes ciselés sèment plein de graines émancipatrices.

PROFESSEUR EN RETRAITE du Val Fourré – un des plus grands quartiers prioritaires avec 8 200 logements construits de 1959 à 1977 à Mantes-la-Jolie –, elle a gardé intacte sa fraîcheur passionnée à transmettre du savoir.

Créatrice étonnante, aussi bien à travers poèmes, chansons, théâtre, nouvelles, essais, autobiographie politique, récits, graphismes, photos, peintures et courts-métrages, elle maîtrise l'art de capter l'attention sans la moindre prétention: flèches et justesse des mots font mouche à tous les coups!

Des mères de Fukushima, traitées de « radiophobes » ou de « mamans irradiées de la cervelle » (cf. *La Résilience*, de Thierry Ribault², sur la politique des États nucléaires, d'une barbarie délibérée en cas de catastrophe), au tapage médiatique sur l'illusion des criminels dans la société islamique (qui assassinaient sans vergogne quiconque se mettrait au travers de leur route, mantra destiné à mieux conspirer pour la Troisième Guerre mondiale), ou à la vision de l'IVG comme réduction crue de l'être féminin à la fonction de reproduction... Les démonstrations s'enchaî-

nent jusqu'aux méthodes d'intimidation de ces militantes qui, au nom de la transphobie, vouent les anarchistes aux camps de rééducation, en vertu d'une pureté ethnique.

« Le ressenti nie souvent l'objectivité des faits et de leurs analyses pour une subjectivité approximative, fluctuante, source d'erreurs, tue l'observation, l'intelligence, l'indépendance d'esprit, la solidarité et la contestation collective. »

« Nous aurions tort de croire que tout est irrémédiablement perdu. Ce qu'il nous faut préserver, c'est notre intégrité, sa nature, ses forces et, avec confiance, l'affirmer, la proclamer dans tout ce que nous entreprenons – la seule chance d'atteindre quelque jour les buts fixés. Ou d'autres, imprévus. »

Merci à Marie-Claire Calmus pour la soixantaine d'ouvrages publiés de 1979 à 2024! Ces précieux fils d'or éclairent l'infinie diversité des chemins empruntés par chacun·e.

Albertine Louvrier

1. *Chroniques de la Flèche d'or*, vol. 9, éditinter, 2024.

2. Thierry Ribault, *Contre la résilience*, L'Échappée, 2021.

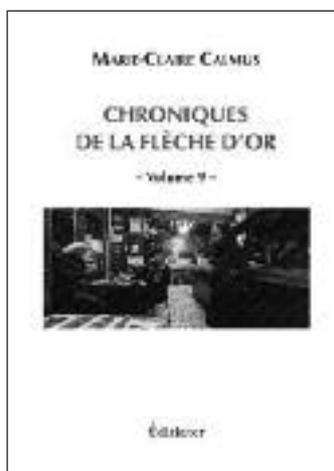




Image du site de la chorale
Les Glottes rebelles
de Saint-Julien-Molin-Molette.
<<https://lesglottesrebelles.com>>.

La sardine arrive le soir

Il y a cent ans, à Douarnenez, Finistère, lors de l'hiver de 1924, le vent tourna pour les étêteuses, emboîteuses, sècheuses, saleuses, cuiseuses, etc., ces sardinières qui devaient se mettre au travail en fin de journée à l'arrivée des pêcheurs, car ce poisson est fragile et il faut le travailler rapidement.

IL Y AVAIT DES DÉROGATIONS gouvernementales pour le travail de nuit de ces ouvrières mal payées et dont les patrons, partisans d'une certaine « liberté du travail », héritiers de mentalités « négrières » – nous sommes dans un port –, voulaient ignorer le Code du travail. Le jour, il restait aux sardinières à faire le ménage, à nourrir la famille, s'occuper des enfants et ramender les filets de pêche des maris ou des frères. Rappelons que ces femmes pouvaient être embauchées à l'usine de 8 à 80 ans, et travailler jusqu'à dix-huit heures d'affilée :

« On chantait pour ne pas dormir ! »

Après la prière en breton (*Kyrie eleison* : « Seigneur, prends pitié ! »), on passait aux chants folkloriques et, quelquefois, à des chants révolutionnaires.

Vingt ans auparavant, en février 1905, une première grève, menée par Angelina Gonidec, de concert avec les soudeurs, avait obtenu que les salaires soient comptés à l'heure et non plus au mille de sardines traitées; cela ajouté à la création d'un syndicat exclusivement de femmes confié à Eulalie Belbéoc'h (1850-1926).

Le récit de cette action nous est donné à partir d'un petit livre de 27 pages – *Une belle grève de femmes* (Librairie de L'Humanité), même titre que celui ici chroniqué –, écrit par Lucie Colliard, une militante communiste, et publié en 1925; et, en 1990, à partir de témoignages de sardinières recueillis par Anne-Denes Martin (*Les Ouvrières de la mer*, L'Harmattan, 1994). Sans compter divers documents recueillis çà et là.

Qu'est-ce qui, à l'usine Carnaud, ce 21 novembre 1924, provoqua le sursaut, le ras-le-bol, des sardinières? C'est le mépris, le refus d'un contremaître de recevoir une délégation d'ouvrières qui réclamaient une augmentation de 25 sous de l'heure. Sans doute, le temps y était aussi pour quelque chose dans la colère qui montait: des pêcheurs, dont un mousse, venaient de se noyer dans une mer en furie. Par ailleurs, des sardinières avaient été mises à pied dans une autre usine.

À plus de 2 000, les femmes vont donc se retrouver à manifester dans les rues, dans une révolte festive, en chantant bien sûr, tout en portant la parole dans les autres usines.

Il faut dire qu'elles eurent alors l'appui d'un anarchiste devenu maire communiste de Douarnenez, Daniel Le Flanchec, un brillant orateur; ce dernier fera jouer tous ses

contacts, toutes ses relations politiques. Pour resituer le contexte, mentionnons que nous ne sommes pas loin du congrès de Tours de 1921 et des espoirs d'une révolution sociale.

Ainsi débarqueront à Douarnenez Charles Tillon, Lucie Colliard, tous deux de la CGT-U, Marcel Cachin, député de la Seine. D'autres noms célèbres furent aussi de la partie. La solidarité financière de Paris sera forte; en Bretagne, une solidarité économique s'étendra à la région entière; à Douarnenez, la distribution de 500 repas midi et soir s'organisera, ainsi que la mise en place d'une crèche pour les enfants; l'ensemble permettra de tenir six semaines, longueur de temps auquel ne s'attendaient pas les sardinières, qui s'instruisirent ainsi, dans l'action, de la nécessité du rapport de force sans que, de leur part, la violence contre les personnes soit nécessaire.

Ce qui fera basculer l'histoire, qui pouvait déboucher sur un succès comme sur un échec, ce fut l'entêtement d'un patronat objectivement sans pitié et qui embaucha des briseurs de grève, des malfrats bien payés, piliers de bistrot, qui, un soir, ne supportant pas Daniel Le Flanchec chantant *L'Internationale*, tirèrent sur lui un coup de revolver tout en blessant également deux autres personnes. Le Flanchec, la gorge en sang, s'en tirera.

L'événement prit alors une ampleur nationale. Un ministre recevant tour à tour la délégation patronale et celle des ouvrières en perdit sa réserve en déclarant à ces dernières :

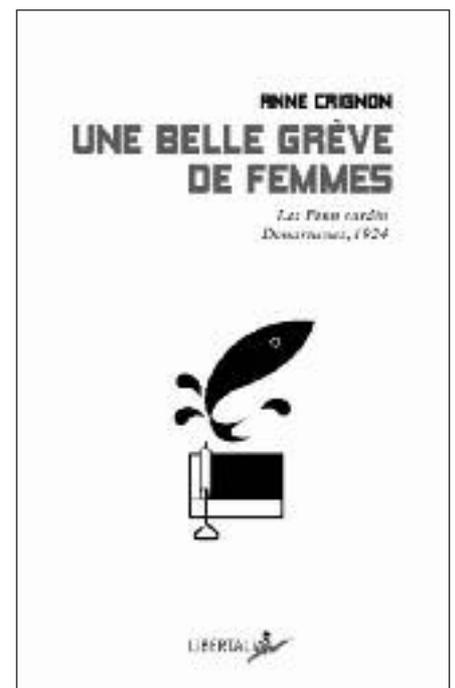
« Vos patrons sont des brutes et des sauvages. »

Un rapport de police donnera les briseurs de grève, « complètement ivres », comme responsables des événements et, lors des négociations qui suivirent, les sardinières obtinrent satisfaction sur toutes leurs revendications: victoire complète!

Ce récit a retenu de ces femmes quelques noms, comme celui de Joséphine Pencalet, qui devint la première conseillère municipale française; mais, quant aux autres, il ne reste que des prénoms, effet de la phallocratie historique.

André Bernard

Anne Crignon, *Une belle grève de femmes, les Penn sardin, Douarnenez, 1924*, Libertalia, 2023.



水白



ITÔ NOÉ

青

Texte : MLT & Dessins : OLT

Le 21 janvier 1895 Itô Noé naît sur l'île de Kyushu. Diplômée à 16 ans de l'École de filles Ueno de Tokyo. Contrainte à un mariage arrangé elle s'enfuit du foyer.



有所の之と者一唯

Son professeur d'anglais, le poète libertaire et traducteur de Stiner, Jun Tsuji, la recueille.

Il soutiendra Itô Noé dans la poursuite de ses études. Mariés ils auront deux fils.



En 1912 à Tokyo, elle fréquente les premiers groupes féministes, collabore à la revue culturelle *Seito* (« Bas-bleu »).



Traductrice de *La tragédie de l'émancipation féminine* d'Emma Goldman, elle est remarquée par l'anarchiste Sakae Ôsugi, qu'elle rencontrera en septembre 1914.



Itô Noé devient la rédactrice en chef de *Seito* en janvier 1915.

水白 青



Le journal de Sakae Ôsugi *Shimbin Heimin* (« Journal de la plèbe ») est interdit par la police. Itô Noé le défend dans *Seito*.



平民新聞

Les thématiques de l'avortement, la maternité, la prostitution sont abordés par Itô.

En février 1916 elle cède la publication de *Seito*, quitte Tsuji Jun pour vivre en concubinage avec Ôsugi Sakae. Déjà marié, il entretient aussi une liaison avec la journaliste Ichiko Kamichika.



Jalouse Ichiko Kamichika poignardera Ôsugi à la gorge. L'affaire cause un scandale, la femme d'Ôsugi divorce.



Ôsugi Sakae guérit, le couple vit maritalement dans une maison, où naîtra leur premier enfant en 1917.



La surveillance permanente de la police les contraints régulièrement à déménager, autant pour des raisons financières que politiques.



Le 24 avril 1921 Itô Noé est conseillère pour la fondation de « Société de la Vague Rouge », la Sekirankai, première association-socialiste de femmes japonaises.



Sekirankai défile lors des réunions politiques du 1^{er} mai 1921. Les militantes sont arrêtées. L'article 5 de la loi public interdit aux femmes d'être présentes aux manifestations politiques.



Elles participent en octobre à la propagande socialiste vers l'armée. L'organisation est dissoute par le gouvernement en décembre, huit mois après sa création.



Le 1^{er} septembre 1923 le séisme de Kanto dans l'île de Honshu dévaste Tokyo et Yokohama. 141 720 morts seront dénombrés. Malgré la déclaration de la Loi Martiale, la panique et le chaos causent la propagation de rumeurs insensées. En ville des milices populaires tuent les résidents coréens, chinois ou les Japonais identifiés à tort comme Coréens.



Les polices militaires (Kenpeitai) et civiles (Tokkeitai) exécutent sommairement des militants communistes, socialistes et anarchistes, pour « pensées dangereuses ».



« L'incident d'Amakasu » eut lieu le 16 septembre 1923. Itô Noé, Ôsugi Sakae et son neveu de six ans sont battus à mort, jetés dans un puits par le groupe Kenpeitai du lieutenant Amakasu.



Ces meurtres à l'encontre d'anarchistes reconnus et d'un enfant émeuvent et mettent en colère les citoyens japonais.



Condamné à dix ans de prison Masahiko Amakasu n'effectuera que trois ans de sa peine.



Une association féministe en milieu (très) rural: L'Âmarrée

L'Âmarrée, mmh..., c'est joli ce nom, mais c'est quoi?

ON VOUS EXPLIQUE TOUT. L'Âmarrée, c'est un projet associatif qui a éclo dans le Finistère, précisément dans les monts d'Arrée.

Et concrètement ça donne quoi? L'Âmarrée propose une bibliothèque militante et autogérée, ainsi qu'un accompagnement de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles sur le territoire des Monts d'Arrée.

L'Âmarrée est une association qui a deux axes complémentaires et qui se croisent:

- notre association est née de la rencontre de 4 femmes, certaines se connaissaient un peu, d'autres pas du tout;
- nous étions auparavant toutes les 4 bénévoles dans une association d'accueil et d'accompagnement de femmes victimes de violences dans une ville de 15000 habitant-es. Nous avons décidé ensemble de monter notre propre structure, en ruralité, car, dans nos contrées reculées, il n'existe rien pour ces femmes.

Nos parcours sont différents, mais notre motivation est commune. Et nous avons déployé toute notre énergie pour mener à bien notre projet. Nous y sommes parvenues avec nos petits moyens, notre immense motivation et nos différentes expériences.

Marion est artiste plasticienne, elle travaille sur les rapports de domination hommes-femmes et les violences qui en résultent. Elle a longtemps accueilli des femmes à Brest dans des structures associatives. Chez elle, art et militantisme font bon ménage!

Cécile est travailleuse sociale. Après des années de bénévolat au Planning familial, elle a initié une association d'accueil et d'accompagnement de femmes dans le pays de Morlaix. Les différentes violences de genre vécues, plus ou moins graves, plus ou moins banalisées, ont été un déclic pour Cécile, ainsi que #MeToo et toute la littérature féministe.

Sérèna est artiste clown et performeuse au sein de sa compagnie, Bricophonik. Elle s'installe en France après la Belgique et l'Italie, dont elle est originaire. Administratrice de l'association Clowns sans frontières, cela lui a permis d'intervenir auprès des publics précarisés du monde entier. Pour Sérèna, la scène est le lieu privilégié de son expression politique.

Sandrine planche sur un projet de bibliothèque militante autogérée depuis un an lorsqu'elle croise la route de Sérèna, Marion et Cécile au sein d'une association d'aide aux femmes victimes de violences. Elle réalise également une émission mensuelle sur les violences sexistes et sexuelles, et les multiples oppressions dont les femmes sont victimes, sur une radio brestoise. Elle a ce projet d'association d'accompagnement dans les monts d'Arrée depuis un moment, mais sa concrétisation n'intervient qu'avec la rencontre des trois autres femmes. Dès le mois de juin 2023, nous posons les bases de notre asso. Fin août, les statuts sont déposés.

Depuis quelques mois, Audrey, Cécile, Morgane, Nicole, Gwladys, Janique et Marina sont très investies sur le projet de la bibliothèque, et DJ Jim également, qui nous reverse toutes les recettes de ses sets!

Et l'Âmarrée, ça veut dire quoi exactement?

Dans ce mot, il y a plusieurs dimensions: il y a l'idée de s'amarrer à quelque chose, se raccrocher pour ne pas partir à la dérive.

L'idée des marées, de la mer qui monte et descend, influencée par la lune, comme le cycle féminin.

Et puis, dans Âmarrée, il y a «âme», car nous ne sommes pas qu'un corps...

Il y a aussi «se marrer», car, même si nous abordons des sujets et des situations difficiles, on aime et on a besoin de se marrer.

Arrée fait écho aux monts d'Arrée, dans le Finistère, l'endroit où l'association s'est implantée.

Et, pour finir, il y a l'accent circonflexe, qui est là comme un toit, une protection.



Illustration Marion plumet:

<<https://marionplum.wixsite.com/marionplumet/dessins>>

L'accueil et l'accompagnement des femmes

Ce que nous avons en commun, c'est le désir d'être là pour les femmes, en dehors des structures déjà existantes. Nous apportons un soutien différent et complémentaire aux Centres d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) ou aux Centres départementaux d'action sociale (CDAS). D'ailleurs, dans nos campagnes isolées, l'accès à ces structures peut être compliqué, car nous sommes loin de tout.

Nous leur proposons une écoute attentive et sans jugement. Si besoin, nous les accompagnons dans le long et difficile parcours de la séparation d'avec une personne violente psychologiquement ou physiquement. Le chemin est souvent ponctué d'allers et de retours à la case départ. Les violences s'accroissent souvent après la séparation...

Nous accompagnons les femmes au commissariat lors des dépôts de plainte, et les préparons à cela. Elles se sentent ainsi soutenues, car bien souvent ces femmes sont assez seules, coupées de leurs familles et ami-es. Les plaintes sont une étape importante, souvent indispensable, et peuvent être une violence supplémentaire dans certains cas. Notre présence rassure les femmes et peut être un obstacle à l'inexpérience ou l'incompétence de certains policiers ou gendarmes. Car, en matière de violences conjugales, il faut une certaine finesse, une écoute bienveillante et un peu de psychologie: *a minima* connaître les mécanismes d'emprise, de peur... et ceci est valable pour les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans leur ensemble. Il est de notoriété publique que, de nos jours, les gendarmes et policier-es sont tou-tes formé-es à l'accueil des femmes et enfants victimes de violences. Nous pouvons témoigner ici que c'est rarement le cas. Mais on peut aussi affirmer que se tenir face à un-e gendarme sensibilisé-e et bienveillant-e est un immense soulagement et une aide considérable dans le douloureux parcours de la victime.

Nous leur conseillons des avocat-es sensibilisé-es aux VSS, les accompagnons également lors de ces rendez-vous ou lors des audiences, si elles le désirent.

Nous pouvons prendre des rendez-vous avec le médecin pour obtenir des certificats. Parfois, nous les aidons à déménager. Nous sommes en contact avec leurs familles ou leurs ami-es. S'il faut trouver un nouveau logement, on les renvoie vers les CDAS, et cela peut parfois être long. Il nous est arrivé de loger dans l'urgence des femmes qui ne savaient où aller.

Nous travaillons actuellement sur un partenariat avec différent-es praticien-nes de la région: assistantes sociales, psychologues, médecins, kinés, accoucheuses, infirmières... Nous leur proposons une journée de sensibilisation-formation à l'accueil des victimes; nous pourrions ainsi créer un réseau de soutien global. D'autres praticien-nes du bien-être se joignent aussi au projet: masseuses, coiffeuses, danseuses, profs de yoga, etc.

La bibliothèque militante

Sandrine: L'idée de la bibliothèque militante était en germe depuis un moment dans ma tête, mais elle a commencé à se concrétiser à l'automne 2022. L'idée, c'est d'avoir accès à de la littérature militante – les monts d'Arrée sont un repaire de militant-es – à moindre coût ou sans être obligé-es de parcourir le département ni commander sur Internet.

J'ai commencé avec mes propres livres et contacté les maisons d'éditions en expliquant mon projet, qui était un peu différent à ce moment-là, car je n'avais pas encore rencontré



Marion, Cécile et Séréna. Je leur ai demandé si elles voulaient bien soutenir le projet en faisant don d'ouvrages... J'ai vu que les réponses étaient plutôt positives et enthousiastes, ça m'a incité à continuer.

En presque un an et demi, j'ai dû contacter entre 250 et 300 éditeurs. J'ai entraîné sur les routes mon compagnon, qui m'a soutenue dans ce projet. Nous avons fait un rallye express à Paris pour récupérer des livres auprès d'éditeuses. Timing calculé précisément pour rencontrer une quinzaine d'éditeuses en quatre jours. Rencontres avec des passionné-es, des militant-es, pénétrer dans leurs ateliers était pour moi intimidant et excitant à la fois.

La Fabrique, La Revue dessinée, la Déferlante, La dernière Lettre, Blast, Entremonde, Divergences, Syllepse... Puis nous sommes allé-es à Poitiers et sur l'île d'Oléron, à Lorient, à Rennes... Et ce n'est pas fini!

Tous les autres éditeurs nous envoient leurs livres par la Poste.

Par ailleurs, je réunis une équipe de personnes motivées pour couvrir des livres, et les enregistrer dans une base de données.

Arrivé-es à 500 livres, on décide de commencer à les cataloguer par genre. Je suis étonnée de l'engouement pour couvrir les livres, c'est l'occasion de rencontrer des inconnu-es qui ont tou-tes un point commun: l'amour des livres et de la lecture.

Puis, parallèlement, l'Âmarrée voit le jour et le besoin de démarrer la bibliothèque se fait sentir. Nous n'avons pas de local, mais l'une d'entre nous a une très grande maison et une large pièce à mettre à disposition. Et c'est parti! Un copain menuisier nous fabrique de belles étagères. Une équipe motivée et soudée se précise autour de ce projet: Audrey, Morgane, Nicole, Cécile, Gwladys, Jaja et Marina. La bibliothèque est inaugurée le 25 novembre, en même temps que l'association, et les permanences débutent. On commence déjà à prévoir des animations autour du livre. En février, on organise une après-midi jeux militants (Tiermondopoly, Jeu zapatiste, Moi c'est madame, Le cœur des zobs, Antifa), suivi d'un concert du rappeur militant Pounz. En mars, l'auteur du livre *Le Travailleur de l'extrême* est venu nous parler de comment il a survécu à ses multiples expériences de travailleur exploité dans l'intérim.

En conclusion, nous sommes convaincu-es qu'il faut être sur le terrain féministe pour visibiliser la réalité des violences faites aux femmes, continuer d'accompagner les victimes, lutter pour nos droits et les faire connaître.

Nous sommes également des partenaires régulières de l'Association France-Palestine solidarité (AFPS) et soutenons les femmes palestiniennes par l'organisation d'une manifestation très réussie, le 8 mars, et la réalisation d'un podcast sur le thème des femmes résistantes en Palestine.

Il nous semble tout aussi nécessaire de proposer, en ruralité, un espace d'échanges et de compréhension du monde via la lecture d'ouvrages militants et féministes. La lecture et la connaissance sont des vecteurs d'émancipation, et la bibliothèque peut être un refuge et une ressource pour de nombreuses personnes.

Si votre route passe par les monts d'Arrée, n'hésitez pas passer nous voir.

L'Âmarrée

Contacts: associationlamarree@gmail.com

Tél. 07 44 75 45 86

bibliamarree@proton.me

Rencontre du collectif

Le collectif a été accueilli chaleureusement dans la Maison des femmes Thérèse-Clerc de Montreuil. Roselyne, la responsable, très active et fort sympathique, a longuement discuté avec nous et fera une présentation complète de l'activité de la Maison des femmes dans un prochain numéro.



Préparation de la banderolle

La rencontre de ce mois de février (les 17 et 18) a été très positive pour le collectif, car les membres de Casse-rôles étant dispersés dans toute la France, les échanges en direct sont toujours fructueux et chaleureux.

Prochaine rencontre en Limousin, début septembre. On vous en reparlera.



CASSE-RÔLES (RÉ)ABONNEMENT

Je m'abonne ou me réabonne à partir du numéro

Prix libre euros*

Frais postaux (entre 4 et 5 euros).....4,50 euros

TOTALeuros

*Pour info, le prix de revient (approximatif, puisque les numéros ont un nombre de pages variable) tourne autour de 20-25 euros par an. Dans le prix de l'abonnement, sont compris les éventuels hors-séries.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. COURRIEL DATE

Libellez le chèque à l'ordre de: **Association Les amies et amis de Casse-rôles**
Adressez-le à **Christine Rebatel, 2, lieu-dit La Brière, 72260 Courgains**

Contact casse-roles23@proton.me
<<http://casse-roles.revolublog.com/>>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN: FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

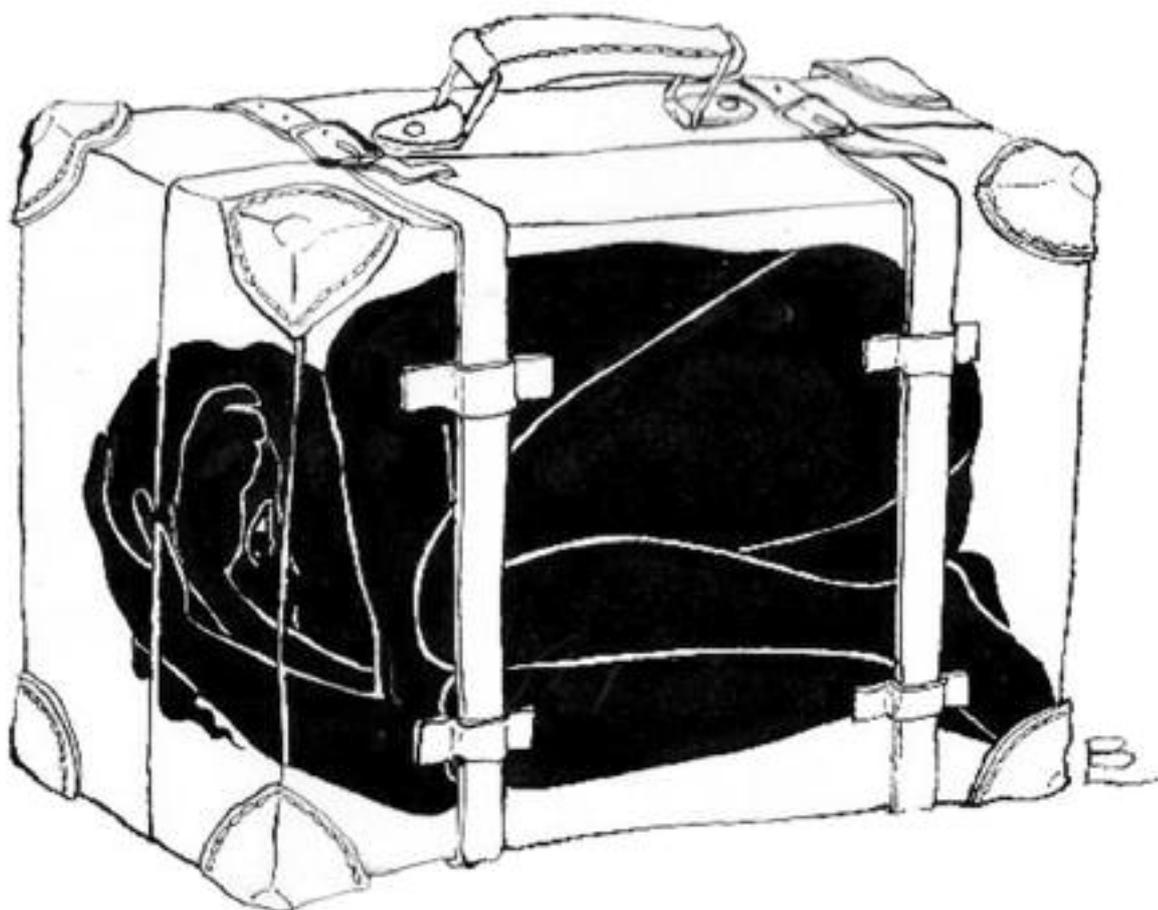
Dans la société « marchande », tout produit doit engendrer des bénéfices, au nom de la rentabilité. À ce titre, le prix à payer pour un produit est le même pour tout le monde, que l'on soit avec ou sans ressources, au RSA ou député, c'est-à-dire volé ou voleur assermenté... Et selon ses moyens, on n'aura pas la possibilité d'acquérir le même bien, mais celui d'une qualité inférieure, défraîchie, en somme spécial pauvre.

Parce que l'on paye un produit selon ses moyens, celui-ci devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné: c'est l'égalité. Il y en a qui ne pourront rien don-

ner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus: c'est la solidarité. Quant à la fraternité et à la sororité, celles-ci s'installent spontanément dès lors que le profit, la rentabilité et l'inégalité ont cessé d'être les moteurs des rapports humains.

Le prix libre peut se pratiquer dans tous les domaines, par tous les temps, et sans modération. Il s'inscrit dans la lutte anticapitaliste qui nous anime. À ce jour, ni Carrefour, ni Leclerc, ni les marchands d'armes, ni les marchands de soupe de la politique, ni l'OMC n'ont adopté le prix libre! Sinon, ça se saurait...

Femmes en exil



sommaire

Femmes en exil et violences de genre 32-33

Droits sexuels et reproductifs 34-35

Les femmes dans la loi Darmanin 36-37

Loi Immigration 38-41

Nouveau pacte européen asile et migration:

Europe forteresse toujours plus... 41

Un an de lutte: témoignage d'une survivante 42-43

Migrantes seules avec enfants: une grande précarité 44-47

Migrant-es... police... la Belgique aussi... 47

Exil un dur métier 48-49

Pinar Selek, insolente et radicale /

La persécution continue, la solidarité s'organise 50-51

Femmes en exil et violences de genre

Le RN s'enorgueillit d'accueillir dans ses rangs l'ancien directeur de Frontex, Fabrice Leggeri, au cas où on n'aurait pas encore compris l'idéologie qui anime cette agence. En lieu et place d'«Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures», elle devrait s'intituler «Toi qui viens d'ailleurs, si tu restes, ce sera six pieds sous terre». Leggeri faisait face à des accusations récurrentes et graves concernant sa tendance lourde à encourager les violences envers les personnes en migration et le pli qu'avaient pris les patrouilles de l'agence, sous son patronage, de refouler illégalement les embarcations hors des eaux européennes, de préférence dans les bras des patrouilles libyennes, dont l'humanisme est connu.

LA FRANCE, selon Fassin et Defossez¹, accueille peu. Deux fois et demie de moins que la moyenne européenne, qui est basse, trois fois moins que la Belgique, cinq fois moins que l'Allemagne, quinze fois moins que la Suède. Mais si on en croit le discours ambiant seriné par les médias d'extrême droite, notre pays est la proie d'une véritable submersion migratoire. La loi immigration qui vient d'être votée est la plus dure depuis plus de quarante ans. La machine à fabriquer des sans-papiers tourne à plein régime.

Comme toute une chacune le sait, quand les conditions générales se durcissent, elles se durcissent particulièrement pour les plus vulnérables. Ce que sont les femmes, pour des raisons évidentes : migrer les expose à des violences particulières, et le fait de se déplacer ne les empêche pas de tomber enceintes, ce qui leur donne tout loisir de voir violés leurs droits reproductifs, qu'il s'agisse de contraception, d'IVG, de protection contre les violences ou de suivi obstétrical. La mortalité maternelle évitable est particulièrement élevée chez les exilées. Et les choses ne s'arrangent pas une fois arrivées dans un pays « libre », en tout cas pas dans le nôtre : la précarité extrême conduit pendant des années les femmes à accepter des rapports sexuels de débrouille, pour se loger souvent, et à multiplier les partenaires. (L'obtention d'un titre de séjour prend en moyenne six ans.) Un tiers des Subsahariennes contaminées par le VIH l'ont été sur le sol français. Elles représentent, bien que peu nombreuses, un tiers des 6 000 découvertes annuelles de séropositivité.

Presque la moitié des personnes en exil et la moitié des personnes réfugiées sont des femmes, selon l'ONU. En France, l'Insee a récemment publié un rapport sur les arrivées en France : elles sont désormais plus nombreuses que les hommes à passer la frontière (52 %). Si le regroupement familial reste important, beaucoup d'entre elles prennent la route seules ou comme cheffes de famille.

Tripoter les statistiques des grandes agences est toujours éprouvant : on apprend ainsi qu'une salariée sur 12, dans le monde, est employée dans la domesticité. Les migrations de femmes empruntent les chemins escarpés des nécessités patronales qui, dans leur cas, sont très souvent d'ordre domestique et particulier. L'Organisation internationale des migrations (OIM) a remplacé le mot « prostitution » par « travail du sexe ». Cependant, elle est bien obligée de constater que 6,3 millions de personnes sont en situation « d'exploitation sexuelle commerciale forcée », près de quatre sur cinq de ces personnes étant des femmes ou des filles. Le travail forcé toucherait 27,6 millions de personnes dans le monde, celles en exil étant trois fois plus enrôlées que les autres. L'office des Nations unies contre la drogue et le crime n'a pas les pudeurs de l'OIM, et déclare que 71 % des personnes victimes de traite sont des femmes.

Les femmes en exil souscrivent aux éternelles tâches qu'on attend de leur sexe : briquer la maison, s'occuper des gosses et assurer, le cas échéant, un devoir conjugal collectif. L'OIT ferraille depuis des années pour assurer aux « travailleurs domestiques », dont les trois quarts sont des travailleuses, trop souvent sans papiers et à la merci de leur singe, des conditions d'emploi humaines. Rien n'est plus difficile : l'espace privé est un espace soustrait au droit.

Exposées doublement aux violences, les violences sexuelles de tous ordres s'ajoutant aux violences communément subies en exil, elles n'ont quasiment pas de recours.

En ce qui concerne l'asile, il est accordé aux personnes persécutées en raison de leur race, religion, nationalité, appartenance à un certain groupe social ou opinions politiques. On voit qu'il n'est fait nulle mention, dans la Convention de Genève, du genre ni des violences de genre. En ce qui concerne les violences spécifiques faites aux femmes en raison de leur sexe, mutilations génitales et mariages forcés, traite – pour ce que l'OIT appelle donc l'exploitation commerciale forcée du travail sexuel –, l'asile peut être obtenu à l'issue d'un parcours d'obstacles digne des frappadingues. Sinon la seule solution pour bénéficier du droit d'asile est de considérer les catégories de genre comme des groupes sociaux. Ainsi des personnes LGBT

provenant de pays où leur persécution est de fait. Pour les femmes, qui représentent la moitié de l'humanité, les choses sont plus difficiles. Un arrêt très récent (1^{er} février 2024) de la Cour de justice de l'Union européenne reconnaît la violence fondée sur le genre comme une forme de persécution pouvant donner lieu en tant que telle à une protection dans le cas de violences en raison du genre ou du sexe.

Mais cela ne va pas encore jusqu'à accorder l'asile aux Afghanes par exemple, bien que dans leur cas certaines parlent, c'est ce que fait l'anthropologue et ethnologue Véronique Nahoum-Grappe, de génocide de genre, ou de gynocide, un concept juridique à explorer.

Les femmes exilées victimes de violences répugnent à se lancer dans des démarches qui peuvent leur faire perdre leur droit de séjour si leur statut dépend de leur situation matrimoniale, ou si les violences émanent de personnes en position d'autorité par rapport à elles, employeur ou employeuse, flic, fonctionnaire, membre d'une association sous-traitant un service social. Car il ne faut pas croire que les violences sexuelles s'arrêtent une fois la terre promise atteinte : précarité, clandestinité, difficulté majeure à trouver un logement, autant de vulnérabilités propices à tous les abuseurs qui encombrant, nez au vent, notre beau pays des droits de l'Homme qui en a une paire. La précarisation toujours croissante des uns et des unes assure l'impunité grandissante des autres, toujours à l'affût de quelque bonne fortune.

La fabrique des sans-papiers est d'abord une fabrique d'esclaves, dédié-es massivement aux industries du bâtiment, du nettoyage et de l'agriculture pour les hommes, au service de la personne au sens large pour les femmes, dans une palette allant de la domesticité, du ménage à la prostitution, en passant par toutes les formes d'aide à la personne.

La plupart de ces tâches, à part le ménage où on a pu relever les luttes collectives remarquables, ont le désavantage de s'exercer dans un isolement, voire un tête à tête préjudiciable aux droits. L'espace domestique ou intime est, comme on le sait, un des plus dangereux de tous les champs sociaux, pour les femmes comme pour les enfants.

En ce qui concerne les violences faites aux femmes, il ne fait pas bon être sans papiers ou que vos papiers dépendent de votre statut marital avec un conjoint en situation régulière ou français. Les flics n'ont pas pour credo de faire du

zèle en ces matières, mais si en plus vous n'avez pas les bonnes origines, il n'est pas exceptionnel qu'un dépôt de plainte pour violences débouche sur une garde à vue puis une mise en rétention au CRA le plus proche, en attendant l'expulsion. Et pourtant, la loi française, dont tant de monde se tartine, dans la police ainsi que dans la justice, leur garantit protection et permis de séjour en cas de violences, même si, à la base, leur permis de séjour est subordonné à leur rattachement au domicile de leur conjoint. Sauf que ces violences, face à des fonctionnaires peu convaincus, voire adeptes des inégalités raciale et sexuelle, sont difficiles à faire valoir. La fosse des Mariannes, en l'occurrence, sépare la coupe des droits humains des lèvres des exécutants en crispation réactionnaire. L'autre solution, pour ces femmes, est d'obtenir une ordonnance de protection délivrée par les Juges aux affaires familiales, alternative au dépôt de plainte et plus protectrice.

Tout ça est très beau sur le papier, mais certaines préfectures jouent la montre, demandent des papiers supplémentaires, rechignent à délivrer d'autres permis de séjour que provisoires. Du point de vue des violences et du statut, les femmes en exil ont bien du mal à faire valoir leurs droits, mais, pour certaines, la question est réglée : elles en sont *de facto* exclues. C'est le cas des Algériennes, dont le statut relève exclusivement d'un accord franco-algérien datant de 1968. Les coépouses des ressortissants algériens polygames arrivés avec une première femme, par exemple, ne bénéficient pas du droit au regroupement familial, non plus que leurs enfants, sauf si elles sont déchues de leurs droits parentaux. C'est ainsi que l'État français les émancipe, en leur fermant la porte au nez. Mais qu'on se rassure, les épouses algériennes reconnues par la France se trouvent aussi, en vertu de cet accord, sous juridiction algérienne en ce qui concerne leur statut matrimonial. L'exil est peut-être un pays en soi, une banquise inhospitalière sous la nuit polaire, où il faut attendre longtemps avant de voir, peut-être, le soleil se lever.

L. B.

1. Didier Fassin et Anne-Claire Defossez, *L'Exil, toujours recommencé. Chronique de la frontière*. C'est une enquête de plusieurs années assez exhaustive sur la frontière briançonnaise, ses solidaires, les fachos, ceux qui traversent, sont refoulés, et meurent...

Droits sexuels et reproductifs

On se souvient de la situation dramatique en Pologne, après l'entrée en vigueur, en 2021, de la loi rendant l'avortement contraire à la Constitution. Il restait accessible en cas de viol ou de danger pour la mère, mais les démarches fastidieuses pour prouver ces états de fait laissaient filer le temps jusqu'à cramer les délais.

LES COLLECTIFS PRO-CHOIX qui ont des bases en Pologne se sont trouvés littéralement submergés de demandes, tel le collectif Avortement sans frontières, non seulement de Polonaises, mais d'Ukrainiennes ayant passé la frontière et subi des viols de soldats russes... ou de ressortissants polonais enchantés de l'aubaine. Car si, pour les Polonaises, l'avortement en cas de viol était un parcours d'obstacle, pour les Ukrainiennes il était tout simplement impossible.

Les femmes exilées, ce n'est pas une surprise, subissent presque systématiquement des violences sexuelles lors du parcours migratoire et dans le pays d'accueil. Lors du parcours, qui peut être long, elles n'ont généralement pas accès à la contraception ni à l'avortement. Si elles sont enceintes en partant, ou le deviennent sur la route, elles ne bénéficieront pas d'un suivi obstétrical. Leur mortalité et leur morbidité maternelles sont particulièrement élevées, même dans le pays d'accueil. Car ce n'est pas parce qu'elles sont arrivées que les choses vont s'arranger rapidement : aux violences interpersonnelles, qui ne cesseront pas en raison de leur extrême précarité, s'ajoutent les violences institutionnelles. L'enquête Dsafir (droits, santé et accès aux soins des femmes hébergées immigrées et réfugiées en Île-de-France) se penche sur l'hébergement des femmes exilées quand elles ne sont pas à la rue ou laissées à la merci des bailleurs bite-à-la-main. Il s'agit le plus souvent d'hôtels sociaux, qui por-

tent si mal leur nom. Sans surprise, leur santé psychique et physique n'est pas très bonne, et elles sont particulièrement exposées aux violences de tous poils. Fait intéressant, sur toutes les violences confondues, elles déclarent en avoir été victimes dans leur pays d'origine (44%), durant le trajet (16%), et en France (46%). Les femmes en « précarité résidentielle » sont évidemment les plus exposées. Celles qui sont logées en hôtel social le sont généralement parce qu'elles ont des enfants. La moitié environ sont célibataires.

On est loin de l'image de l'immigré gras comme un moine qui siphonne les aides sociales en crachant sur ses hôtes.

La France est une marâtre. Elle n'assure pas les droits les plus élémentaires des demandeurs et demandeuses d'asile, comme celui d'avoir un logement.

Or, on le sait, la première porte d'entrée dans la prostitution, par exemple, c'est l'accès au logement.

Se pencher sur la condition des personnes exilées donne une bonne perspective sur l'absurdité des politiques fascisantes, et la façon dont les règlements et les lois restrictives n'empêchent nullement les départs. Ils les rendent simplement plus compliqués et périlleux.



Comme le dit si bien Arendt, la barbarie, une fois suscitée dans un contexte spécifique – ici celui des rapports d'exploitation ou d'abus envers les personnes migrantes –, se répand par capillarité dans tous les autres rapports et dégrade toute la société. Elle le disait à propos des pays coloniaux, on ne peut pas être féroce à moitié.

Ces politiques sont barbares et barbarisent, par l'impunité des pires comportements, les populations des pays riches en crispation identitaire. La plupart des personnes arrivées souffrent de nombreux troubles de santé, mais les plus fréquents sont liés à la souffrance de l'exil : violences dans le pays d'origine, violences lors du parcours, violences dans le pays d'accueil. Ce sont principalement des troubles de stress post-traumatiques complexes, liés à d'indicibles souffrances physiques et psychiques, des deuils, et la dépression qui les accompagne souvent. Ces troubles sont si violents, avec des manifestations de dissociation, de reviviscence des traumas, des mutilations pour se sentir vivant, des hallucinations auditives ou visuelles, qu'ils peuvent être mal diagnostiqués et considérés comme des psychoses. Ceux qui se trouvent dans des situations d'extrême précarité n'ont guère accès aux soins continus et à l'accompagnement dont elles auraient besoin.

Un rapport de Santé publique France sur la santé des personnes exilées relève ainsi le cas de Merveille, Congolaise âgée de 34 ans et en France depuis plusieurs années. Elle consulte régulièrement son généraliste et va aux urgences pour des douleurs pelviennes sans raison médicale identifiable. Un jour où elle part pour une phlébotomie tant la douleur est intense, elle raconte en pleurant au psychiatre les viols répétés qu'elle a subis dans une zone de guerre, sa tristesse, sa honte et sa colère, et ces douleurs qui font comme si on la violait encore. Un parcours de deux ans de soins avec une psychothérapie associée à des antidépresseurs finit par la tirer d'affaire. Toutes les femmes qui ont subi des viols de guerre et des tortures ne sont malheureusement pas suivies comme Merveille l'a été, trop tardivement.

Le durcissement des conditions de migration et d'accueil n'empêche ni la migration ni l'accueil, il ne fait que fabriquer des horreurs, des morts, des tortures, des trafics d'êtres humains, du malheur. Il déshumanise les personnes en exil, mais aussi les personnes qui, en les considérant avec haine, peur, mépris et cruauté, s'enfoncent dans les tunnels de la brutalité. En multipliant les personnes vulnérables, précaires, à merci, en accentuant les inégalités, il crée des effets d'aubaine qui généralisent la barbarie.

Les femmes en migration cumulent les traumas issus des violences subies avec un contexte de précarité qui ne cesse de les exposer continuellement en réactivant ces traumas ou en en ajoutant d'autres. Après l'indifférence, voire le déni de ce qu'elles ont pu vivre, elles affrontent le racisme, l'indifférence, le mépris, l'isolement, la maltraitance institutionnelle.

La France s'enorgueillit de lutter contre les violences faites aux femmes, mais une femme sans papiers qui porte plainte peut se retrouver en CRA, voire expulsée. La France se targue de bannir la prostitution, mais les pouvoirs publics se foutent complètement des femmes trafiquées sur notre sol. Qu'elles

ne s'avisent pas de chercher du secours, ou c'est la porte. Ainsi, récemment, deux femmes vietnamiennes, dont une mineure, ont été arrêtées alors qu'elles tentaient de gagner l'Angleterre. L'audience qui a suivi a permis à la justice et à la police de constater qu'elles étaient victimes de traite. Sur quoi elles ont été congrûment foutues dehors sans la moindre assistance, ce qui a très certainement permis à leurs proxos de les récupérer, car elles n'ont plus donné de nouvelles. En fait, les cas se multiplient dans la région de Rouen, ce réseau de proxénétisme dans le milieu vietnamien est parfaitement identifié, *yapluka*. Mais, chaque fois, les femmes sont relâchées dans la nature sans la moindre protection. Les avocats interrogés par Médiapart en étaient à leur sixième dossier de ce genre. À quoi bon démontrer la traite si les flics s'en battent les steaks, si la justice regarde ailleurs ?

En Europe, 84% des femmes en situation de prostitution sont étrangères, et la prostitution est une des causes principales de la traite.

Alors pourquoi les pouvoirs publics sont-ils bouchés à l'émeri quand il s'agit de défendre des femmes trafiquées ? De protéger une mineure ? Selon le Conseil de l'Europe, deux explications : l'absence typiquement française de recherche et d'investigation (on s'en fout), et le manque de formation des policiers à ce propos. On peut tartiner toutes les lois qu'on veut, si elles ne sont pas appliquées, l'ancien monde peut dormir sur ses deux oreilles. Un avocat qui a défendu ces deux femmes sur le point de passer en Angleterre va jusqu'à dire :

Il y a une volonté de ne pas mettre en œuvre ce dispositif (le droit à l'hébergement et l'accompagnement social), de faire obstruction. Il y a un problème de formation des agents sur les victimes de traite.

À ce stade, on peut avoir des mauvaises pensées et se dire que, peut-être, certains flics, dont les opinions sont ce qu'elles sont, ne voient pas pourquoi ce charmant commerce leur serait ôté. Quant à la façon dont la France applique les lois, France terre d'asile est assez acerbe à ce sujet : elle vérifiera que le prometteur 3^e plan national d'action contre la traite des êtres humains (session 2024-2027) sera appliqué, au contraire des précédents. La CNCDDH, chargée d'évaluer sa mise en œuvre, a rendu, sur le dernier plan d'action 2019-2022, un bilan qui devrait faire mourir de honte ses promoteurs : sur 45 mesures, seules 3 ont été réalisées, 28 partiellement, et 14 n'ont jamais été mises en place. La CNCDDH « insistait sur la nécessité d'impliquer la société civile dans la conception d'une politique de lutte contre la traite, ainsi qu'à financer de manière conséquente les associations qui œuvrent au quotidien auprès des victimes ». Le plan suivant passe à la vitesse supérieure, tant qu'il ne s'agit que d'intentions, on peut avoir la folie des grandeurs.

Et, tout d'abord, quoi de plus pertinent, en prévision des JO, que d'arrêter et coller en rétention les femmes victimes de traite ? Les contrôles se multiplient comme au bon vieux temps, ça, c'est de la prévention ! Et puis, c'est pratique pour les clients, plus elles auront la trouille de se faire rafler, plus on pourra leur extorquer des rabais et des extraballes¹.

L. B.

1. « Extraballes » signifie, dans le langage de certains pointeurs, une prestation sexuelle supplémentaire pour le même prix.

Les femmes dans la loi Darmanin

La loi, entrée en vigueur le 26 janvier 2024, porte une atteinte sans précédent aux droits des personnes étrangères vivant en France.

ALORS QU'ELLES RÉPRÉSENTENT PLUS DE LA MOITIÉ de la population immigrée en France, les femmes sont particulièrement visées par ce texte. D'abord de manière directe à travers la suppression de la protection contre l'éloignement dont bénéficiaient les mères d'enfants français, mais également de façon plus insidieuse, par la difficulté d'accéder à des titres de séjour plus protecteurs ou par l'exclusion des emplois majoritairement occupés par des femmes des métiers ouvrant le droit à une régularisation.

Des obligations de quitter le territoire contre les mères d'enfants français facilitées

Cette loi modifie l'article L. 611-3 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) et supprime les protections contre l'éloignement dont bénéficiaient des personnes en raison de leurs liens personnels ou familiaux avec la France¹. L'ancienne rédaction de l'article L. 611-3 protégeait ainsi les mères étrangères d'enfant de nationalité française de mesures d'éloignement. Même si ces femmes ne remplissaient pas les conditions posées par l'article L. 423-7 du Ceseda pour obtenir un titre de séjour en France, elles ne pouvaient être éloignées du territoire.

Il faut ici rappeler que la régression du droit des mères d'enfant français n'a pas été initiée par Gérard Darmanin. C'est la loi Colomb du 10 septembre 2018² qui a, la première, conditionné l'octroi d'un titre de séjour à la mère d'un enfant français à sa démonstration de la contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant par le père français. À la mère de prouver que le

père s'occupe bien de son enfant pour espérer obtenir un titre de séjour, tant pis si elle n'a aucune prise sur cette exigence qui la place dans une situation de dépendance vis-à-vis du père de son enfant. Cette condition, née de l'obsession de l'administration pour les « déclarations frauduleuses de paternité » ne s'applique pas aux hommes étrangers. Si la filiation qui confère à l'enfant sa nationalité



s'établit par la naissance et non la reconnaissance, aucune preuve de la contribution à l'entretien et l'éducation de l'enfant n'est requise. Cette loi a donc introduit un régime qui diffère selon le sexe du demandeur et viole de façon évidente le principe de non-discrimination. En se focalisant sur les risques de fraude, la loi Colomb, en plus d'empêcher des femmes dont les (ex-)conjointes défaillants ont cessé de s'occuper de leurs enfants d'obtenir un titre de séjour, a fait basculer de nombreuses autres, vivant parfois depuis des années régulièrement en France, dans l'illégalité. Souvent mères célibataires, le refus de délivrance ou de renouvellement de leur titre de

séjour a des conséquences catastrophiques pour leur situation personnelle et professionnelle: elles perdent le droit de travailler et de toucher certaines allocations.

La loi du 26 janvier fait un pas de plus dans la violence administrative exercée contre ces femmes en permettant désormais non seulement le refus de séjour mais leur éloignement du territoire. En effet, les anciennes dispositions de l'article L. 611-3 empêchaient les préfetures de prononcer une obligation de quitter le territoire à l'encontre d'un parent d'enfant français sans reprendre la nouvelle rédaction de l'article L. 313-II 6° devenu L. 425-7 du Ceseda. Désormais, cette protection n'existe plus et les femmes ayant perdu leur droit au séjour, du fait de la défaillance des pères, pourront être visées par une obligation de quitter le territoire français et donc être placées en centre de rétention administrative ou assignée à résidence.

Un accès aux titres de séjour compliqué

Comme les hommes, les femmes « sans papier », et donc sans droit au travail, sont contraintes pour survivre d'exercer des emplois non déclarés.

La loi prévoit un nouveau cas d'admission exceptionnelle au séjour pour les personnes travaillant dans un métier dit « en tension » dont la liste est fixée par l'arrêté du 1^{er} avril 2021³. Or, les secteurs dans lesquels les femmes sont sur-représentées, comme l'aide à la personne, la garde d'enfant ou encore le nettoyage ou l'hôtellerie-restauration, n'apparaissent pas dans ces listes,



privant ainsi les travailleuses sans titre d'une possibilité de régularisation.

Par ailleurs, si les femmes étrangères sont de plus en plus nombreuses à travailler, leur taux d'activité reste très inférieur à celui des hommes⁴. La différence de l'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes étrangers (18 points) est très nettement supérieure à celle existant entre les Français et les Françaises (6 points)⁵. Les femmes étrangères sont doublement pénalisées: il leur est plus difficile, non seulement d'intégrer le marché du travail, mais également d'en tirer un bénéfice pour leur situation administrative. La loi Darmanin et sa mise en pratique renforcent donc les difficultés pour les femmes d'accéder à l'emploi et l'autonomie.

De façon particulièrement cynique, l'objectif présenté comme plus «humain» du texte – l'amélioration de l'intégration par la langue – s'avère en réalité l'occasion de nouvelles restrictions. Au prétexte d'améliorer le niveau de maîtrise de la langue française des titulaires d'un titre de séjour, la loi introduit une nouvelle condition d'accès à une carte pluriannuelle: les demandeurs et demandeuses devront désormais réussir deux examens: l'un de langue et l'autre sanctionnant la fin d'une formation civique. Ces examens impliquent non seulement une maîtrise minimale du français, mais également de la lecture et de l'écriture.

Or, les femmes sont surreprésentées dans la population illettrée mondiale. Selon les chiffres de l'Unesco, 41% des femmes en Afrique subsaharienne sont illettrées, contre 27% des hommes. En imposant ces nouvelles conditions sans prévoir de possibilité

la loi exclut de fait de nouvelles personnes, principalement des femmes, de l'accès à des titres de séjour plus longs et donc plus protecteurs.

Enfin, la loi reste singulièrement silencieuse quant à la protection des femmes victimes de violences.

La seule référence aux violences intrafamiliales est faite pour faciliter l'expulsion des auteurs de ces violences du territoire français, auparavant protégés par leurs attaches privées et familiales en France.

Le législateur, obnubilé qu'il est à être «méchant avec les méchants»⁶, en oublie les victimes. En effet, l'éloignement d'un homme condamné pour des violences contre sa conjointe ou ses enfants empêche toute potentielle réparation, la poursuite des contributions financières et surtout ne neutralise pas le danger pour les femmes qui, si elles résident en France, disposent également d'attaches dans le pays où ce conjoint violent a été renvoyé. Cette ignorance totale de l'intérêt des victimes, au nom desquelles on prétend agir, illustre, encore une fois, l'instrumentalisation de la lutte contre les violences faites aux femmes au profit d'objectifs politiques xénophobes.

La protection et l'autonomie des femmes étrangères, elles, attendront.

Maud Angliviel

1. Seuls les mineurs sont protégés contre les obligations de quitter le territoire dans la nouvelle rédaction de l'article L. 611-3 du Ceseda.

2. Loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie.

3. Arrêté du 1^{er} avril 2021 relatif à la délivrance, sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux étrangers non ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse.

4. En 2017, 58% de taux d'activité pour les femmes contre 78% pour les hommes selon l'Insee.

5. « Les métiers des immigrés », Documents de travail, septembre 2021, Dares.

6. « Si je devais résumer, je dirais qu'on doit désormais être méchants avec les méchants et gentils avec les gentils », G. Darmanin dans *Le Monde*, 2 novembre 2022.

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/02/darmanin-et-dussot-sur-le-projet-de-loi-immigration-nous-proposons-de-creeer-un-titre-de-sejour-metiers-en-tension_6148145_3224.html>.



LOI IMMIGRATION

Au-delà de la parodie parlementaire à laquelle nous avons assisté, cette loi a été adoptée sous les applaudissements de l'extrême droite, dans un contexte de propos racistes et discriminants où nous avons vu des sénateurs, des députés et un ministre se défouler et se délecter de déclarations dignes d'une fin de repas arrosé de militants identitaires. Cela a abouti à l'avalanche d'articles que nous savons, qui va compliquer la vie et précariser les personnes présentes et futures sur notre territoire. Le conseil d'État a retiré le tiers des articles, plutôt sur la forme que sur le fond : cavaliers législatifs qui relèveraient d'autres codes. Ces articles peuvent resurgir sous une autre forme...

Quelques exemples

Menace de trouble à l'ordre public – notion floue, laissée à l'arbitraire préfectoral –, le français comme critère de sélection, précarisation du séjour, renouvellement limité à trois fois des titres de séjour d'un an.

La famille Servishi est albanaise. Ils sont arrivés en France il y a quelques années, suite à des démêlés du père Artan avec la mafia, du fait de salaires non payés. Artan est venu avec sa femme Donica, enceinte, et son fils Azim, âgé de deux ans. Ils ont demandé asile, mais ne l'ont pas obtenu.

Entre-temps, Donica a accouché d'une fille, Blerina. Blerina a enchaîné les difficultés de santé et souffre à ce jour d'un retard global des acquisitions. Après leur refus d'asile, ils se sont retrouvés sans ressources, en risque d'expulsion de leur logement avec une enfant malade et un jeune enfant. Dans ces conditions, Artan a volé un vélo de luxe qu'il espérait revendre. Il a été condamné à six mois de prison, en a effectué quatre et a reçu à sa sortie de prison une OQTF¹. Ils sont rentrés en Albanie où les persécutions du groupe mafieux ont repris. Au bout de quelques mois, ils ont donc fui à nouveau. Une nouvelle demande d'asile a

échoué, une OQTF a été prononcée, mais annulée par le tribunal, et ils ont pu avoir un titre de séjour temporaire en tant que parents accompagnants du fait des problèmes de leur fille. Ils ont commencé travailler. Mais la délivrance de la carte suivante a été refusée du fait des antécédents judiciaires d'Artan (cela remontait tout de même à cinq années, au cours desquelles sa conduite a été exemplaire). Il a perdu son travail puisque devenu sans papiers. Au tribunal, il a pu être démontré que la prise en charge de Blerina, qui est assistée à l'école par une AVS, ne pourrait se faire en Albanie où ces enfants sont soit confinés à domicile, soit croupissent dans des asiles. Ils ont pu obtenir un titre de séjour « vie privée familiale » d'un an renouvelé.

Sous l'ancienne législature, les Servishi pourraient demander lors de leur prochain renouvellement une carte pluriannuelle (deux à quatre ans), puis une carte de résident de dix ans. Mais... avec la nouvelle loi, on ne sait pas si la vieille condamnation d'Artan ne va pas ressortir, avec une OQTF assortie cette fois d'une IRTF (interdiction de retour sur le territoire français) de plusieurs années, puisqu'un vol simple est passible de trois ans de prison (même s'il n'a écopé que de six mois). Et cela entraîne automatiquement une OQTF. Quand on connaît cette famille, la notion de « risque de trouble à l'ordre public » est dérisoire, et pourtant...

Un autre piège les attend : leur maîtrise du français. S'ils parlent et comprennent le français, pour avoir une carte pluriannuelle, il leur faudra passer un examen pour évaluer leur niveau à l'écrit, celui-ci sera de plus en plus élevé au fur et à mesure des cartes successives, niveau fin de collège pour la carte de résident. Entre le travail et les enfants, comment aller en cours, sachant que la plupart sont en journée ? De plus, il n'y a pas de structures suffisantes pour dispenser les cours. Que se passera-t-il pour Blérina à sa majorité si elle ne parvient pas à avoir le niveau exigé ? Elle se sent parfaitement française...

Bénédicte, Guinéenne, vient de faire sa demande de carte de résident ; elle travaille et vit en France depuis dix ans et aurait donc dû obtenir ce titre sans problème. Par contre, elle est loin d'avoir un niveau de français niveau fin de collège. Ses deux enfants sont en France et elle n'a plus d'attaches au pays. Pour le moment, elle n'a qu'un récépissé.

Farozan, Afghane, vit avec son mari. Ils n'ont pas eu l'asile. Elle est mère de 6 enfants, le dernier âgé de 1 an, et n'a jamais travaillé. Elle se débrouille en français sans plus.

Cette loi est cruelle pour les femmes qui n'ont pas été à l'école et dont certaines se trouvent souvent isolées avec leurs enfants. Elle les maintient dans la précarité et ne favorise en rien leur insertion. Sans compter que, lorsqu'on n'a pas été scolarisé-e, il est très difficile de passer à l'écrit. De plus, les organismes formateurs sont saturés.



Refus-rejet de titre si précédente OQTF

Bléona, Serbe, n'a pas exécuté une OQTF datant de plusieurs années. Depuis, ses enfants ont grandi, elle a eu une promesse d'embauche et elle a pu obtenir un titre de séjour. Normalement, comme elle a signé le contrat d'insertion républicain et réussi l'examen de français, elle peut demander une carte pluri-annuelle avant de se diriger vers la carte de résident. Dans la nouvelle loi, ne pas avoir exécuté une OQTF devrait interdire de demander un titre de séjour. On ignore jusqu'où les préfetures remonteront.

Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui seront concernées, car un grand nombre ont eu une OQTF dans leur cursus et, ensuite, ont pu régulariser leur situation. Ce ne sera plus le cas. De plus, les OQTF seront exécutoires pendant trois ans au lieu d'un an auparavant.

Double peine aggravée, perte de la protection des catégories protégées de l'expulsion (nées en France, entrées avant 13 ans, parent, conjoint de Français), allongement du délai pour saisir le juge en rétention, bannissement, etc.

Johana, Angolaise, a pris le train sans payer, le contrôleur a appelé la police et elle s'est énervée. Rébellion face à un membre des forces de l'ordre. Elle écope d'un travail d'intérêt général. Mais le délit dont elle est inculpée pourrait lui valoir jusqu'à trois ans de prison. Menace de trouble à l'ordre public, selon le préfet: interpellation, centre de rétention et expulsion avec interdiction de retour de cinq ans. Elle vit avec un Français dont elle a deux enfants français. Avant, il aurait été très difficile de l'expulser. De plus, quand elle est arrivée en centre de rétention, il fallait attendre quatre jours pour saisir le juge de la liberté (avant, c'était 48 heures); il y avait un avion disponible, elle a donc pu être expulsée avant de pouvoir recourir. Elle ne pourra pas demander de visa pour revenir avant cinq ans!

En ce qui concerne Moncef, Marocain, condamné à six mois de prison ferme, cela a été prison, centre de rétention, trois mois d'attente avant d'être expulsé.

Faire venir sa famille

Ali est Algérien, il dispose d'une carte de résident et gagne très bien sa vie. Son père au pays vient de mourir et sa mère est seule. Il existe une possibilité de la faire venir sous le statut d'invitée, car il a les moyens de subvenir à ses besoins. Mais l'Algérie rechigne à reprendre ses ressortissants expulsés. Donc la France refuse le visa long séjour à la mère de Moncef.

L'arnaque de la régularisation par le travail

Mokhtar, Nigérien, est sans papiers et manifeste pour sa régularisation, car il travaille sous alias pour un sous-traitant de La Poste. Il vient de recevoir une OQTF assortie d'une interdiction de retour de cinq ans pour une OQTF précédente non exécutée; il risque trois ans de prison pour utilisation frauduleuse de documents. En attendant, il est envoyé en rétention.

Fathia, Ivoirienne, est contente car elle travaille depuis trois ans comme aide ménagère avec la carte d'une amie. Elle va donc à la préfecture en vue de sa régularisation. Mauvaise pioche! Aide ménagère ne figure pas sur la liste des métiers en tension. Ce sera donc OQTF et inculpation pour usage frauduleux de documents! Son employeur écope d'une forte amende!

La régularisation proposée par Darmanin donne accès à un titre de séjour d'un an, exclusivement chez l'employeur demandé et dans la région concernée pour un métier ou une liste. Les métiers les plus occupés par des sans-papiers ne sont pas sur cette liste, car ils ne sont pas déclarés.

Mineur isolé

Amina est arrivée mineure à 15 ans, elle a été prise en charge par l'ASE et fait ce jour une formation en coiffure. Elle est très sérieuse et appréciée de ses professeurs. Mais à sa majorité, elle devra demander un titre de séjour et prouver qu'elle n'a plus de liens avec sa famille au pays. Elle a fui un mariage forcé et reste en lien avec une de ses sœurs... Sa copine Makhissa, avec qui elle a fait le voyage, avait 16 ans quand elle a été prise en charge par l'ASE. À sa majorité, au lieu du titre de séjour demandé, elle a reçu une OQTF en dépit de ses bons résultats.

L'asile aussi

Les demandeurs d'asile ne sont pas épargnés avec des délais raccourcis, une décentralisation des audiences, et la fin de la présence d'un représentant du Haut-Commissariat aux réfugiés à la CNDA, et possibilité d'assignation à résidence en cas de menace de fuite. OQTF systématique pour les déboutés.



➔ Les associations considèrent que le viol fait partie du parcours de migration des femmes.

Certaines de ces femmes ont eu des parcours terribles, telle **Claude** (RDC), violée le soir de son arrestation et emprisonnée, ses filles battues, et qui a mis des années à s'en remettre, d'autant qu'elle a été déboutée de l'asile.

Fathia a fui un mariage forcé, s'est retrouvée en Espagne contrainte à se prostituer. Elle a fui, une petite fille est née de cet épisode et c'est cette enfant qui a eu l'asile.

Vivre avec ses enfants ?

Beaucoup de ces femmes ont laissé des enfants au pays, car le voyage est trop dangereux. Pour faire venir leurs enfants, même quand elles ont eu l'asile, c'est un parcours de combattant, parfois sur plusieurs années. Pour celles qui n'ont pas l'asile, c'est encore plus difficile, car, après une longue période sans papiers, elles sont souvent cantonnées à des emplois précaires et leurs ressources ne leur permettent pas de faire venir leurs enfants.

Cette loi précarise (et tout particulièrement les femmes), multiplie les motifs de refus de séjour, fabriquera des sans-papiers à la pelle, multiplie les motifs d'expulsions, annule les protections contre l'expulsion (arrivée en France avant 13 ans, parent ou conjoint de Français-e). Sachant que la France est championne européenne² (presque dix fois plus) d'OQTF émises, mais nettement moins brillante quand il faut les faire exécuter (autour de 10%), on s'interroge sur ce qui va se passer avec toutes ces OQTF et refus et restrictions

de séjour. Une OQTF peut se contester au tribunal, mais les délais sont longs. Être sous OQTF, c'est perdre son travail, ne plus pouvoir payer le loyer, risquer de perdre les allocations familiales... et vivre sous la menace.

Aux dernières nouvelles **Darmanin** remet en cause le droit du sol pour les personnes nées en France. On pensait que Mayotte était en France... N'oublions pas que si ce sont les étrangers qui font souvent les frais des textes discriminants, on les voit arriver plus tard pour l'ensemble de la population.

Et pourtant...

Antoinette, venue avec ses 4 enfants, Congolaise de la RDC, fuyant la police de Kabila, sans papiers pendant deux ans, **Marina** avec ses deux enfants, Albanaise fuyant la mafia, sans papiers pendant cinq ans, **Neria**, Serbe fuyant son mari violent avec ses trois filles, sans papiers pendant trois ans, et bien d'autres déboutées du droit d'asile, ont pu obtenir au bout du compte des papiers et travaillent aujourd'hui. Nous commençons à faire des demandes de papiers pour leurs enfants.

Pourrons-nous en faire autant pour celles et ceux qui suivent ?

Dominique Weber

1. OQTF : obligation de quitter le territoire.

2. Contrairement à nos voisins, les préfetures éditent les OQTF de façon immodérée. Une bonne partie de ces OQTF ne sont pas exécutées, car illégales, et annulées par les tribunaux, refus des pays d'origine de recevoir leurs ressortissants, doute sur la nationalité des personnes, pays de retour trop dangereux.

Obtenir le statut de réfugié-e: une petite amélioration

Le droit d'asile en Europe est régi par la convention de Genève de 1951. Pour obtenir le statut de réfugié-e, il faut avoir subi, ou craindre de subir, des persécutions et en apporter la preuve.

CES PERSÉCUTIONS doivent avoir été commises du fait de la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un certain groupe social ou du fait des opinions politiques, et il faut avoir quitté le pays, car ce pays est incapable de protéger sa ou son ressortissant ou est à l'origine des persécutions.

Droit d'asile, auquel se rajoute, en France, un droit d'asile constitutionnel défini ainsi par la Constitution de 1946: «Tout Homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur le territoire de la République.»

Pour une femme victime de violences, il faut donc (outre la non-protection de son État d'origine et les persécutions subies ou redoutées), plaider l'appartenance à un groupe social. Jusqu'à récemment, les différents pays avaient reconnu le groupe social des femmes menacées d'excision, ou victimes de mariage forcé, ou victimes de la traite. Je passe sur la définition, mais depuis une décision de janvier de la Cour de justice de l'Union européenne, les femmes appartiennent à un groupe social et peuvent donc être protégées des persécutions liées au genre. Toujours si leur État ne les protège pas et si persécutions ou menaces de persécutions il y a.

Faut-il en rire: les femmes sont un groupe social de victimes de violences, donc devant être protégées à ce titre; ou en pleurer: les femmes sont un groupe social de victimes de violences?

Ch. R.



«L'Europe: forteresse, inhospitalière et méfiante vers l'extérieur.»
Sylvie Guillaume, eurodéputée socialiste.

Le nouveau pacte européen asile et migration: Europe forteresse toujours plus...

Sur un certain nombre de points – dont les politiques migratoires –, les pays de l'UE sont tenus d'appliquer (en principe) les directives européennes.

L'ADOPTION DÉFINITIVE DU PACTE EUROPÉEN «asile et migration» par les députés UE, est prévue entre le 10 et le 18 avril.

Les objectifs de ce pacte sont de réduire autant que faire se peut les entrées des exilé-es en Europe et de faciliter l'expulsion de ceux (indésirables?) qui y sont présent-es. Pour ce faire, l'Europe se dote de nombreux moyens, dont les principaux sont listés ci-dessous:

- mise en place de hotspots aux frontières extérieures: lieux d'enfermement permettant de trier ceux qui pourront demander asile en fonction des taux d'asile accordés aux ressortissants de leur nationalité. Les autres, après un examen sommaire de leur demande, seront expulsés;
- possibilité dans certaines conditions de rétablir les contrôles aux frontières internes de l'espace Schengen;
- un système de répartition solidaire entre États des exilé-es: accueillir des exilé-es, et pour les pays qui refusent d'accueillir, participer aux expulsions soit matériellement soit financièrement. Les accords Dublin sont maintenus (encore et toujours plus de fichages et partages de fichiers);
- conditionner l'attribution des visas à la bonne volonté des pays d'accueil pour reprendre leurs ressortissants et soumettre

les aides au développement aux politiques mises en place dans les pays d'origine à lutter contre les migrations, soit de leurs propres résidents, soit des migrations de passage.

L'agence européenne Frontex¹ sera en charge de l'organisation des expulsions et du «soutien» aux pays d'origine pour entraver les migrations.

Pour en savoir plus:

Pétition à signer². Objectif: 1 million de signatures: Garantir un accueil digne des migrants en Europe. Une initiative citoyenne européenne:

- établir un nouveau mécanisme de répartition des demandeurs d'asile, qui remplacerait le règlement Dublin actuel, basé sur le libre arbitre des personnes concernées, ainsi que sur une solidarité effective entre les États membres;
- instituer des normes d'accueil contraignantes au sein des États membres en matière d'alimentation, de santé, de logement, d'éducation et de travail, permettant de garantir des conditions de vie dignes des demandeurs d'asile et uniformes dans tous les pays.

<<https://eci.ec.europa.eu/030/public/#/screen/home>>.

D. W.

1. Frontex, agence européenne dotée de moyens colossaux chargée de la surveillance des frontières, des expulsions et de la formation des gardes-frontières et gardes-côtes des pays tiers. Elle a été impliquée dans de nombreuses atteintes aux droits.

2. <<https://eci.ec.europa.eu/030/public/>>.

Un an de lutte : témoignage d'une survivante

L'antenne de Haute-Vienne du Mouvement du Nid, association abolitionniste qui lutte aux côtés des personnes prostituées contre le système prostitueur, fête sa première année d'activité. L'occasion de faire un petit bilan. Nous avons donc décidé de donner la parole à Judith M., que nous accompagnons depuis bientôt un an.

Mouvement du Nid – D'où viens-tu, Judith ?

Judith – Je suis Congolaise, de la République démocratique du Congo, ex-Zaïre. Je suis née à Matadi, dans l'ouest du pays. C'est très difficile là-bas, il y a beaucoup de misère et le gouvernement n'aide pas les gens.

MdN – Peux-tu nous raconter ta vie là-bas ?

J. – Mes parents sont morts du sida quand j'étais adolescente. J'ai dû m'occuper de mon petit frère car, au Congo, il n'y a rien pour aider les orphelins. Une femme nous a hébergé-es dans une cabane en tôle au fond de sa cour, mais nous n'avions pas d'argent pour la subsistance. J'ai quitté l'école et essayé de gagner ma vie en faisant des tresses, mais cela ne rapportait pas. C'est ainsi que j'ai commencé la prostitution. Le soir, je couchais mon petit frère, puis je sortais. Je partais aussi parfois plusieurs jours en Angola avec d'autres filles, pour faire la prostitution dans un endroit où personne ne nous connaissait. Heureusement, je n'ai jamais fait partie d'un réseau organisé, mais la souffrance n'en était pas moindre. C'est ainsi que je suis tombée enceinte et que j'ai eu ma première fille.

À une époque, j'ai eu une relation longue avec un homme qui disait qu'il allait m'épouser. Il me donnait de l'argent et m'avait mis dans un appartement, à l'abri du besoin. J'avais donc arrêté de me prostituer. J'étais aussi enceinte de lui. C'était un homme bon [mouais... ndlr] qui me traitait bien, mais, en fait, il s'est avéré qu'il avait déjà une femme. Un jour, elle a tout découvert et elle m'a menacée. Elle m'a aussi envoyé des hommes armés qui nous ont violenté-es, mon petit frère et moi. C'était vraiment terrible.

MdN – Que s'est-il passé ensuite ?

J. – Après qu'on a été attaqués par des hommes armés, j'ai décidé de quitter le Congo, car c'était trop dangereux pour moi, la femme avait dit qu'elle allait me tuer. J'ai laissé mon petit frère là-bas, car je n'arrivais plus à le regarder ni à être dans une même pièce avec lui, après ce qui nous est arrivé. J'ai pris ma fille et nous sommes montées dans un avion pour la Turquie.

MdN – C'est là que commence ton périple vers la France. Quel est ce parcours ?

J. – Bon, d'abord je voulais aller dans un pays de langue française, parce que je parle français et donc c'est mieux pour habiter dans un pays. Je ne parle pas le turc, et c'était aussi très mauvais pour moi là-bas, car il y a beaucoup de racisme. J'ai travaillé dans une usine qui fabriquait des sacs. Mais c'était très éprouvant; en plus, j'étais enceinte de cet homme que j'avais fréquenté au Congo. Mais je ne pouvais plus jamais le recontacter, à cause de sa femme.

MdN – Il n'a pas essayé de te retrouver, lui ?

J. – Non, sa femme l'avait ensorcelé.

MdN – Raconte-nous ce qui s'est passé ensuite.

J. – Comme j'allais accoucher, j'ai pris un canot pour aller en Grèce. Avec ma petite fille et beaucoup d'autres personnes. Nous avons traversé la mer. L'eau commençait à monter dans le canot, mais, par la grâce de Dieu, nous avons réussi à débarquer à Rhodes. J'ai donc accouché en Grèce... mais l'enfant est mort.

En Grèce, nous avons vécu à Athènes. J'ai occupé plusieurs sortes d'emplois: j'ai fait du repassage, j'ai travaillé dans une usine... C'était difficile, il fallait attendre au bord de la route, très tôt le matin, que quelqu'un vienne vous proposer du travail. Nous étions nombreux, les Africains prêts à faire n'importe quel travail pour survivre. La paye était très faible, aussi. Et donc, au bout d'un moment, j'ai recommencé à faire la prostitution.

J'ai fini par emménager avec un homme qui avait l'air gentil, mais en fait il profitait de l'argent que je gagnais grâce à la prostitution et, ensuite, il m'insultait parce que je faisais ça. Mais je n'avais pas le choix. Puis, un jour, il a fait des attouchements sur ma fille, et il nous a séquestrées. Un jour où il était trop ivre, j'ai pris son argent et je suis partie avec ma fille. Nous sommes tout de suite allées à l'aéroport. Nous sommes arrivées en France mais nous n'avions plus rien. J'ai choisi d'aller à Limoges en posant le doigt sur une carte, au hasard. J'ai aussitôt déposé une demande d'asile et j'ai été hébergée avec ma fille. Mais, pour l'argent, c'était très difficile et je suis retournée à la prostitution une fois de plus.

MdN – C'est un sacré périple! Ce que je trouve particulièrement poignant, c'est que tu as fait tout ça avec ta petite fille. Quel courage inouï!

J. – Ma fille, c'est tout pour moi. C'est ça qui m'a décidée à laisser la prostitution. Je ne veux pas qu'elle grandisse en me voyant faire ça, qu'elle pense que c'est normal. Un jour, j'ai vu qu'elle a pris des photos d'elle avec le téléphone pour envoyer à un garçon... [des photos intimes, ndlr]. C'est ça qui a fait le déclic, j'ai pensé que je ne dois plus jamais faire la prostitution.

MdN – Justement, tu es venue vers nous il y a un an. Comment as-tu connu le Mouvement du Nid?

J. – C'est en regardant les réseaux, en cherchant sur Internet... La personne qui me suivait ici [nous ne dévoilons ni son identité ni l'organisme, pour éviter les problèmes, ndlr], quand je lui disais que je voulais laisser la prostitution, elle me disait que je n'avais pas le choix, que je devais être forte et que je ne devais pas avoir honte. Je ne trouvais pas ça normal. Je lui ai demandé si elle pouvait m'aider à arrêter, mais elle m'a juste donné des préservatifs et des cachets contre le stress. J'étais très choquée.

Mais je me disais que ça DEVAIT exister, des associations comme la vôtre.

Donc, j'ai fait des recherches, j'ai lu des témoignages, et j'ai trouvé le Mouvement du Nid. J'ai d'abord appelé au centre, à Clichy, mais ils ont dit qu'il y avait le Mouvement du Nid à Limoges... Donc je vous ai tout de suite envoyé un email.

MdN – Et qu'est-ce qu'on t'a apporté? Estimes-tu avoir trouvé ce que tu cherchais, avec nous?

J. – Oui, déjà j'ai pu parler, dire ma souffrance. Et ma souffrance était entendue, on ne me disait pas que je devais juste encaisser et faire comme si c'était un travail normal. Moi, là, quand on te touche en bas, toujours c'est une agression, c'est quelqu'un qui vient dans ton corps et c'est horrible quand tu ne le désires pas. Et, en plus, tu dois sourire, être

gentille, faire semblant que tu aimes ça. C'est l'enfer dans la tête, vraiment.

C'est très bien de pouvoir vous parler, faire les repas, les activités, découvrir le monde en dehors de la prostitution. Parce que quand tu es dans la prostitution, ça t'aspire et tu vis dans ta bulle mentale.

Aussi, vous m'avez aidée à trouver des solutions, c'est vous qui m'avez parlé du PSP [parcours de sortie de prostitution, que les départements sont tenus de mettre en place depuis la loi de 2016, ndlr]. Vous avez présenté mon dossier à la préfecture et, aujourd'hui, je suis en PSP. On m'a expliqué que le fait que la prostitution soit reconnue comme une violence, en France, ça fait qu'on peut bénéficier d'un accompagnement spécial et d'une protection. Donc, aujourd'hui, je suis hébergée avec ma fille, j'ai un titre de séjour et une allocation financière. J'ai aussi commencé une formation depuis janvier et, là, on va m'embaucher pour faire le ménage dans un hôpital. Je suis très contente, très fière. J'ai retrouvé mon corps.

**Bénévoles du Mouvement
du Nid, Limoges**



Migrantes seules avec enfants : une grande précarité

Encore aujourd'hui, en France, les femmes seules avec enfants sont souvent en situation de précarité. C'est encore plus vrai pour les femmes migrantes, qui représentent un peu plus de la moitié des personnes migrantes. Qu'elles soient venues en France pour s'y réfugier ou pour d'autres raisons, elles connaissent une grande précarité dès lors qu'elles se retrouvent seules avec un ou plusieurs enfants. Évidemment, cette précarité est aggravée lorsqu'elles sont sans titre de séjour, mais elle n'épargne pas celles qui sont régularisées.

DES FEMMES MIGRANTES peuvent se retrouver en France, seules avec leurs enfants, pour différentes raisons, dont je vais résumer les principales. Certaines peuvent être parties avec leur conjoint ou compagnon et l'avoir perdu lors de leur périple pour venir en Europe, que celui-ci soit décédé, retenu contre son gré dans un des pays traversés ou renvoyé dans son pays d'origine. D'autres peuvent être parties de leur pays alors qu'elles étaient célibataires, enceintes ou mères d'un enfant en bas âge et qu'elles ont été rejetées par leur famille, ou que le mariage avec le père de l'enfant était jugé impossible par l'une des familles, ou les deux. Certaines peuvent être veuves et avoir fui la misère. D'autres peuvent avoir fait un mariage peu de temps avant leur arrivée en France, que ce soit avec un compatriote ou avec un Français, mariage qui s'est rompu rapidement après un début de vie commune et avant l'obtention d'un titre de séjour durable.

Communautés d'origine et intégration

Les relations sociales et les modèles culturels dans les sociétés d'origine peuvent avoir un effet négatif ou positif sur les possibilités d'intégration en France. En effet, les migrantes cherchent souvent à s'intégrer dans la communauté de même origine dans la ville où elles s'installent, ce qui est bien naturel. Prenons le cas d'une jeune « mère célibataire » qui vient de l'Afrique occidentale francophone. Cette situation est assez fréquente dans ces pays et assez peu stigmatisée. Elle sera assez facilement intégrée aux réseaux de sa communauté d'origine en arrivant en France. Par contre, une jeune femme dans la même situation, venant de régions où les pratiques religieuses et culturelles réprouvent les mères célibataires, aura plus de difficultés. Elle

pourra être mise à l'écart par la majorité de la communauté et soutenue seulement par une minorité de personnes plus compréhensives ou moins obscurantistes. Je dois préciser que ce n'est pas seulement les adeptes de certains courants de l'islam qui ont ce type de comportements excluant, mais aussi ceux de certains courants chrétiens.

Certaines migrantes avec enfants voient leur situation personnelle se dégrader au fur et à mesure qu'elles ont d'autres enfants. Ainsi, M., Guinéenne, a 4 enfants issus de 3 pères différents, l'un français et les deux autres guinéens. Aucun de ceux-ci, bien qu'ayant reconnu leur enfant, n'a essayé de vivre avec M. et ses enfants. Et surtout aucun des trois pères, tous en situation précaire, ne contribue financièrement à aider M. à élever ses enfants.

Dans chaque culture, il existe des modèles normatifs des conduites individuelles classées comme normales ou anormales. La situation de migration et la confrontation à d'autres modèles peuvent entraîner des modifications des systèmes de représentations culturelles dans deux tendances opposées : soit l'intégration progressive des normes et habitudes du pays d'accueil, soit un repli identitaire pour préserver les valeurs d'origine. Pour certaines personnes, il peut y avoir une instabilité et des doutes dans les représentations et les logiques culturelles, avec une adaptation variable selon les différentes situations.

Si j'ai insisté ci-dessus sur ces problèmes culturels, c'est parce qu'ils peuvent jouer de façon importante sur la situation matérielle des migrantes seules avec enfant. En fonction de l'acceptation de sa situation par sa communauté, une femme peut obtenir non seulement la reconnaissance de sa situation difficile, mais une solidarité et des aides concrètes. Certaines peuvent être hébergées pendant des mois, aidées dans leurs démarches par des jeunes de même origine. Celles qui ne seront pas ou peu acceptées ne pourront compter que sur les associations et services sociaux.

La migration et ses dangers

La femme qui migre seule ou accompagnée d'enfants est soumise à de grands dangers. Déjà, bien souvent, elle a fui son pays d'origine pour échapper à des violences physiques et sexuelles. Au cours des migrations, la très grande majorité d'entre elles subissent des violences sexuelles, souvent de la part des passeurs, d'employeurs temporaires aux méthodes esclavagistes, quelquefois aussi de la part de migrants. Le centre Primo-Levi avait, il y a quelques années, évalué la proportion de femmes violées dans ces conditions à 90%. Seules celles qui ont les moyens financiers et administratifs d'utiliser des voyages directs pour venir en France (visa de tourisme pour rendre visite à des proches) peuvent échapper à ces crimes. C'est une minorité.

Il est donc très fréquent qu'une femme partie seule (ou avec un enfant) arrive en Europe enceinte et mette au monde un enfant en Italie, en Grèce ou en France. D'autres, parties avec leur mari, arrivent veuves et enceintes.

Toutes ces femmes arrivent donc en Europe et en France en état de souffrance physique et psychologique important. Et qu'est-ce qui leur est imposé dès leur arrivée ? De remplir des questionnaires et de décrire – donc de revivre – ce qu'elles ont subi ! Même si les bénévoles des associations et certains personnels des organismes publics d'accueil des migrants sont sensibles à cette souffrance, les procédures demandent de faire toutes ces démarches. J'ai constaté que certaines femmes (et c'est le cas aussi pour des hommes) avaient été incapables, lors de leur arrivée, de raconter les violences subies avant ou lors de leur migration. Ce n'est que des années plus tard qu'elles peuvent commencer à témoigner.

Cela n'est pas propre aux migrants, mais partagé par d'autres personnes victimes de violences. Par contre, ce qui est spécifique aux migrants, c'est que le manque de précision sur les violences et les menaces subies dans le pays d'origine risque fort d'entraîner un rejet de la demande d'asile. Quant aux violences subies pendant la migration, elles ne comptent pas.

Logement : du précaire à l'inacceptable

Une fois en France, une partie des femmes migrantes avec enfants fera une demande d'asile ; après quelques jours passés à la rue, elles obtiendront une place en Cada (centre d'accueil pour demandeurs d'asile). Elles sont prioritaires par rapport aux hommes célibataires sans enfants, ce qui est compréhensible, mais ne correspond pas pour les autres à l'« accueil digne » prévu par la Convention de Genève sur les réfugiés.

Celles qui sont mineures sans enfant seront hébergées dans des hôtels payés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) – dans les départements qui acceptent de jouer leur rôle et ne contestent pas systématiquement toute déclaration de minorité.

Ces deux solutions sont précaires dans le temps. Seule une minorité, après obtention du statut de réfugiée, pourra obtenir une sortie du Cada pour un logement social ordinaire.

Toutes celles qui seront déboutées rejoindront celles qui ont fait une demande de titre de séjour « vie privée et familiale » en cours ou rejetée. Elles devront se débrouiller par elles-mêmes et avec l'aide de quelques associations, souvent bien démunies devant l'ampleur du problème. Ce sera donc au mieux des hébergements temporaires chez des ami-es, des personnes de même origine ou de même famille, en alternance avec des hébergements d'urgence en CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Au pire, ce sera l'alternance entre les parcs publics, les squats et les hébergements d'urgence.

Cet hiver, des enseignant-es se sont mobilisé-es dans plusieurs villes soit pour alerter les pouvoirs publics, soit pour héberger, la nuit dans les écoles, leurs élèves et leurs familles afin d'éviter qu'elles et ils dorment à la rue.



Certain-es ont même été menacé-es de sanctions pour ces actions humanitaires vitales.

La menace de l'expulsion

Comme tout migrant débouté de ses demandes de titre de séjour, la maman migrante peut se voir signifier une OQTF (obligation de quitter le territoire français). En général, les décisions préfectorales et les rejets des recours par les tribunaux administratifs ne tiennent aucun compte de la situation réelle des personnes.

Ainsi, B., Nigériane, et son fils D. se voient intimer l'ordre de repartir au Nigeria pour y retrouver leur seule famille, leur père et grand-père. Cette décision ne tient pas compte que B., alors mineure, a été chassée de son domicile et menacée de mort par son père parce qu'elle était enceinte. Ni du fait que le père de D. ne pouvait épouser B., sa famille s'y opposant et que, depuis, il s'est marié. Enfin, il ne tient pas compte du fait que D. est né en Italie il y a huit ans, qu'il est arrivé en France à l'âge de 3 ans, y est scolarisé et n'a aucun lien avec le Nigeria, pays où il serait totalement étranger.

Dans de telles situations, tout étranger ressent lourdement cette menace d'expulsion, mais une mère seule avec enfants se sent encore plus menacée, car si elle est extrêmement précarisée ici, elle peut être mortellement menacée en cas de retour dans son pays d'origine. De plus, elle ne

➔ souhaite pas faire subir à ses enfants une « re-migration » dans un pays dont ils ignorent tout.

La survie précaire

Les femmes migrantes seules avec enfants n'ont aucune possibilité de travailler légalement, et même très peu de travailler au noir. Il est relativement facile de travailler au noir pour un homme sans papiers, en utilisant les papiers d'un compatriote qui a un titre de séjour avec autorisation de travailler. C'est fréquent parmi les livreurs à vélo, les agents de nettoyage, les ouvriers du bâtiment. Le risque est minime, mais le salaire aussi, puisque celui qui prête son identité en garde au moins la moitié.

Pour femmes migrantes, il y a essentiellement 4 domaines : les ateliers semi-clandestins de couture, le nettoyage, la restauration et la garde de personnes âgées ou d'enfants à domicile. La couture est surtout le fait de migrantes venues d'Asie. Pour y travailler, il faut trouver un mode de garde pour les enfants. Pour le nettoyage, le fonctionnement est généralement le même que pour les hommes : le prêt d'identité et une part du salaire.

Dans la restauration, pour les plus petits établissements, c'est encore plus informel : la migrante sans papiers est censée ne pas travailler, être là par hasard et juste donner un coup de main à une amie ou une parente, bénévolement. La rémunération n'a rien de comparable à un salaire : de la nourriture et un peu d'argent de poche. Mais attention aux contrôles : C., qui aidait ainsi une compatriote partie faire une course, s'est fait prendre en activité par une descente de police : renouvellement de l'OQTF et menace de fermeture de l'établissement !

Quelques femmes trouvent chez des compatriotes installées et un peu plus aisées des moyens de faire du ménage, de la garde d'enfants ou de personnes âgées. Ainsi A., Algérienne, pendant plusieurs mois, a fait fonction d'aide à domicile pour une compatriote âgée et dépendante. Elle était hébergée avec son fils dans l'appartement de cette dame et recevait un peu d'argent de poche. Ce n'était évidemment pas déclaré et s'est interrompu au décès de la dame.

Même avec un titre de séjour, les migrantes avec enfants rencontrent de grandes difficultés pour travailler. Ainsi M., Guinéenne, obtient des papiers du fait que sa fille aînée N. est née en France d'un père français qui l'a reconnue. Analphabète, elle arrive à suivre quelques cours de français lorsque sa fille va en maternelle. Elle a ensuite un deuxième enfant d'un autre père. Elle parvient plus tard à suivre un stage d'insertion, fait des périodes de découverte du métier de femme de chambre. À la suite de cela, elle est intégrée à un chantier d'insertion. Pendant la durée du chantier, elle n'a plus de place en crèche ou en garderie. Elle doit payer une gardienne qui lui coûte plus de 800 euros par mois alors

qu'elle en gagne 460. Au bout de deux mois, elle se résout à démissionner, tant cette situation était ingérable. Dix ans plus tard, avec 2 enfants de plus, elle n'a toujours pas pu accéder à une formation ou à un emploi.

De nombreuses migrantes sans papiers consacrent une partie de leur temps libre à du bénévolat associatif (dans les différentes associations de secours matériel aux plus démunies) pendant que leurs enfants sont à l'école. J'ai demandé à A. quels avantages elle tirait de son travail bénévole pour une association toulousaine. Il y a deux ans, les bénévoles-bénéficiaires d'une grosse association limougeaude avaient droit, deux fois par semaine, à des provisions alimentaires. Aujourd'hui, toutes ces associations ont des difficultés financières et d'approvisionnement. Donc A. m'a précisé qu'elle ne recevait pas plus d'aide que des bénéficiaires ne travaillant pas comme bénévole. Par contre, elle a ajouté qu'elle faisait ce travail bénévole pour rencontrer des personnes, discuter en français plutôt que pour les avantages matériels très minimes.

Difficultés d'accès à des formations

Les migrantes sans papiers, qu'elles aient ou non des enfants, ne peuvent suivre que des cours de français donnés par des associations de bénévoles. Évidemment, ce n'est possible que si leurs enfants sont scolarisés ou si elles peuvent faire garder leur enfant d'âge préscolaire par une personne ne se faisant pas payer. La durée hebdomadaire de ces cours est très faible : 2 ou 4 heures le plus souvent. À ce rythme-là, la progression est très lente. Elle l'est d'autant plus que de nombreuses femmes n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine.

À partir du moment où elles obtiennent des papiers, elles entrent dans l'obligation d'apprendre le français, et de préférence à un rythme accéléré. Parfois, les horaires proposés constituent une difficulté par rapport aux horaires des enfants. Et, évidemment, celles qui ont un enfant d'âge préscolaire sans moyen de garde ne peuvent remplir cette obligation.

Pour celles qui ont acquis une maîtrise suffisante du français, elles se verront proposer des formations à visée d'insertion professionnelle. Une très grande proportion d'entre elles ne pourra pas réussir cette étape du fait du manque de disponibilité. Leur situation de migrante seule avec enfants est un frein à la réalisation de stages, tout autant qu'à l'insertion professionnelle.

Aggravations liées à la dernière loi immigration

À titre de conclusion, je ferai quelques remarques par rapport à la nouvelle loi asile-immigration et à ses effets possibles pour cette catégorie de migrantes.

L'insertion par le travail n'est prévue que dans le cadre des « métiers en tension » ; ceux-ci comportent bien souvent des contraintes horaires qui les rendent inaccessibles aux migrantes avec enfants. Une régularisation par le travail quel qu'il soit permettrait bien



mieux de les intégrer en tenant compte de leurs contraintes familiales.

Les exigences par rapport à l'apprentissage du français ont été revues à la hausse alors que, comme nous venons de le voir, leur situation familiale ne leur permettait pas de répondre aux exigences antérieures.

Les procédures de demande d'asile devraient être accélérées. Cela pourrait être positif de moins attendre pour obtenir le statut de réfugié-e, mais cela veut aussi dire que tous les demandeurs et demandeuses d'asile auront moins de

temps pour préparer leur dossier. Nous avons vu comment expliquer sa situation personnelle et les violences subies peut être difficile. Le faire sur un temps plus court ne peut qu'aggraver les difficultés.

Les femmes migrantes seules avec un ou des enfants rencontrent des difficultés accrues et elles y font face avec beaucoup de courage. Le courage de se battre pour aller vers une vie meilleure pour soi et ses enfants n'est pas une valeur cotée en Bourse...

Alain, Limoges

Migrant·es... police... La Belgique, aussi bonne que la France

En 2018, une camionnette transportant des migrant·es est prise en chasse par des policiers. L'idée est de passer en Grande-Bretagne...

MANU SCORDIA, dessinateur belge, militant, traque plutôt les injustices, avec ses feutres et ses crayons. Le voilà qui nous raconte l'histoire vraie d'une fillette de 2 ans, Mawda.

Mawda se trouve dans la camionnette, avec ses parents et son frère; elle sera tuée par un policier belge qui – mais est-ce si étonnant? – ne sera pas condamné. C'est vrai que c'est un métier si difficile!

Une balle en pleine tête

Des versions fantaisistes sont livrées par le parquet, relayées par la presse. Les parents se seraient servis de leur petite fille pour essayer de briser la vitre arrière de la camionnette, s'en servant comme d'un bouclier (d'où traumatisme crânien); il y aurait eu des échanges de coups de feu entre les migrant·es et la police, etc.

Michel Bouffieux (journaliste) se lance dans une contre-enquête: nombre d'incohérences deviennent alors évidentes.

Le procès a provoqué une mobilisation citoyenne importante, avec notamment le hashtag #Justice4Mawda.

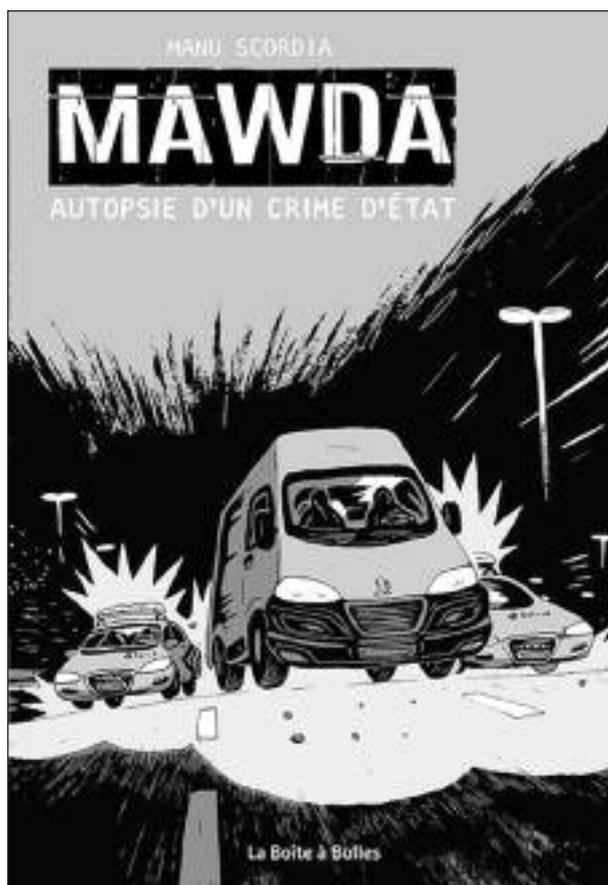
Les policiers? Ben, ils sont dédouanés...

Le comportement des policiers belges et français est-il semblable, avec l'impunité des auteurs des coups de feu?

Oui, nous dit Manu, faisant référence au récent cas, en France, de Nahel, tué à bout portant par un policier, remis en liberté au bout de quelques mois. Mêmes mécanismes là-bas et ici, les versions policières dédouanent l'auteur du crime, les versions des proches de la victime sont mises en doute et moins relayées dans les médias; une image des victimes ou de leurs proches est diffusée (les parents de Mawda auraient été « irresponsables », Nahel aurait eu un casier judiciaire « long comme le bras », etc.).

Mawda, une histoire terrible et terriblement banale. À lire!

Solange



Manu Scordia, *Mawda, Autopsie d'un crime d'État*, La Boîte à Bulles, 2024.

Exil, un dur métier...

Femmes et exil. Je réfléchis. Je pense à ce que c'est qu'être exilée. Des noms me viennent à l'esprit. D'abord Etel Adnan et Azar Nafisi. Puis Nil Yalter, Fatou Diome, Pinar Selek. Je ne sais pas pourquoi dans cet ordre. Ce que je sais, c'est que c'est ces cinq-là, toutes présentes dans ma bibliothèque, ne vivent pas dans le pays où elles sont nées et ont grandi. Et qu'exilées, elles ont pensé l'exil. Donnant à celles et ceux, confortablement installés dans un coin du monde dont les codes, la lumière et la ligne des collines leur sont familières, de quoi y réfléchir.

PARCE QUE L'EXIL EST, comme l'écrit la poète, peintre et écrivaine Etel Adnan, la perte violente et non choisie de tous les symboles vivants de l'identité de quelqu'un, l'exil ne nécessite pas forcément un déplacement géographique. Après avoir poursuivi des études de philosophie à Paris, puis Harvard et Berkeley, et enseigné dans une université de San Francisco, en 1972, elle retourne chez elle. À Beyrouth. Ce qu'elle a connu dans les années soixante en Californie n'était pas un exil, dit-elle, mais une liberté qu'elle avait recherchée. Elle se sentait alors « intensément américaine et intensément arabe ». Jusqu'à ce que se déroule la guerre des Six jours, qui crée en elle un conflit épuisant entre ces deux sentiments d'appartenance. Malade, elle finit par rentrer au Liban. « J'y suis revenue sur une civière, étrangère, exilée de mon exil. » Et moins de trois ans plus tard, la guerre civile éclate. Cette fois, c'est l'exil total, l'exil absolu qu'elle vit au sein même de son pays, de sa ville détruite, où règne la violence, où rien ne sera jamais plus comme avant.

Alors elle pense l'exil. Celui des Palestiniens parqués dans des camps, celui des musulmans de Bosnie, celui des peuples premiers américains coupés de leur langue et de leur culture, empêchés de pratiquer leurs rites à la suite de guerres, d'invasions, de colonisation. Enfant, elle a connu le « protectorat » français. Dans les écoles, le français était

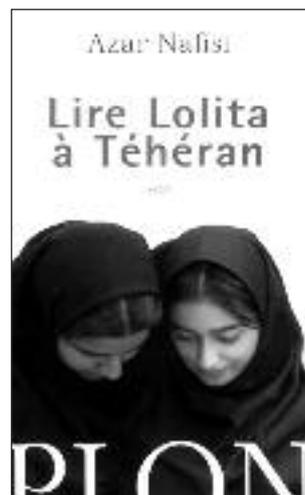
enseigné comme langue principale, considérée comme supérieure à l'arabe du pays. Ce qui a produit toute une génération coupée de son passé culturel, de sa langue, de l'histoire de ses parents et de ses ancêtres.

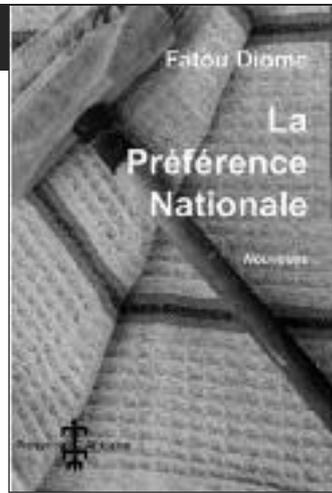
Une première forme d'exil préfigurant celles qui vont inévitablement suivre. Et entraînent l'exil à devenir au XXIX^e siècle, synonyme de la condition humaine face au « désastre écologique, aux comportements prédateurs en économie, aux faillites politiques ».

Le parcours de l'écrivaine iranienne Azar Nafisi fait écho à celui d'Etel Adnan. Elle aussi est partie étudier en Europe et aux États-Unis, puis est rentrée chez elle, à Téhéran, en 1979. Et elle aussi fut, après son retour, comme une exilée dans son pays. Enthousiasmée par la révolution, rien n'arrive de ce qu'elle en attendait, pire, la violence s'installe, non seulement celle de la guerre Iran-Irak et des bombardements, mais aussi une violence latente qui s'insinue dans la vie quotidienne. Et comment se sentir chez soi quand l'ayatollah Khomeiny, Guide de la révolution, vous répète que votre vrai pays n'est pas l'Iran mais l'Islam, et que les frontières de l'Islam s'étendent bien au-delà de l'Iran ? Elle enseigne la littérature anglo-saxonne à l'université. Affronte les tracasseries de l'administration.

Comprend alors, écrit-elle, la facilité avec laquelle *ce qui vous donne une identité, un ancrage, une appartenance, peut vous être enlevé*. Est expulsée de l'université pour « tenue incorrecte ». Son passeport lui est confisqué. Impossible de repartir. Des années plus tard, pour ne pas, à force de céder devant lui, devenir complice des actes perpétrés par le régime des ayatollahs, une fois son passeport récupéré, elle choisira l'exil, emportant avec elle une maison que personne, dit-elle, ne lui enlèvera jamais, celle des souvenirs et des histoires.

C'est un dur métier que l'exil, écrit Nil Yalter sur des affiches qu'en 2012 elle placarde illégalement dans les rues de Valencia. Artiste turque installée en France depuis 1965, elle utilise le dessin, la peinture, le texte, la photo, la vidéo et les installations pour évoquer la migration, la condition féminine, les cultures marginalisées, les mythes et les croyances. « C'est un dur métier que l'exil » fut d'abord, en 1983, le titre d'une exposition consacrée au





travail des ouvriers et ouvrières turques employées clandestinement dans les ateliers de confection du Sentier, à Paris, ateliers qui leur servent également de domicile. Espaces confinés, dénuement extrême, enfants qui travaillent eux aussi, poussière de tissus synthétiques cancérigène, exploitation, épuisement, isolement. Voilà pour les conditions de vie. Aux images, s'ajoutent des textes. Témoignages, poèmes de Nazim Hikmet, poèmes de la culture populaire turque et kurde, paroles de poètes et d'écrivains, Nil Yalter rend à la fois hommage à « tous ceux qu'anime le désir de créer dans la liberté, le progrès et la justice en Turquie » et à la capacité qu'ont les immigrés de se souvenir, de voyager mentalement grâce aux mots qui ont bercé leur vie d'avant.

Ma mémoire est mon identité... Je cherche mon pays là où s'estompe la fragmentation identitaire, déclare l'écrivaine franco-sénégalaise **Fatou Diome**. Aller vivre en France ne faisait pas partie de ses projets. C'est « embarquée dans les bagages » de son mari français et blanc, qu'elle a un jour « débarqué » dans un aéroport de Paris. Mais bien que le mariage ait capoté, sa belle-famille affichant par trop son racisme, elle a ensuite choisi de rester. Ne voulant pas être celle qui n'avait pas « réussi » en France, quand la France était pour ceux de Niodior, son village du Sénégal, le pays de cocagne, un Eldorado où trouver tout ce qui leur manquait. C'est ce qu'elle appelle une colonisation mentale : là-bas, c'est tellement mieux. Idée qu'entretenaient ceux qui étaient partis avant elle et rentrés avec un peu d'argent, ce peu étant beaucoup à Niodior, et taiseaient tout ce que, pendant des années, ils avaient enduré, de pauvreté, d'humiliations et de dur labeur.

Elle connaît alors la solitude de l'exil, le combat quotidien pour sa survie et, afin de survivre autrement que comme femme de ménage, elle reprend en même temps ses études. Elle connaît les retours au pays où on attend qu'elle dépense avec largesse, distribue les billets si difficilement mis de côté, assume la lourde charge qui pèse sur les épaules des enfants exilés : assister les leurs. Mais à toute critique à ce sujet, elle oppose « la pire indécence du XXI^e siècle, l'Occident obèse face au tiers-monde rachitique ». Elle prépare une thèse de Lettres modernes, obtient son doctorat. Enseigne. Pourrait alors représenter le modèle parfait de l'intégration réussie. Mais à ce modèle qui façonne l'exilé-e, taille, soustrait certains des éléments qui le composent et ponce ses aspérités, elle préfère la participation et l'être-additionné, fait de multiples strates à ne pas

dissocier. Et elle écrit. Parce que depuis qu'elle sait écrire, elle a toujours écrit. Parce qu'elle veut dire et faire tout ce que sa mère n'a pas osé dire et faire. Et pour poser des questions sur des choses qu'elle aurait aimé ne pas avoir vues ou vécues.

Comment parvient-on à se concentrer, à écrire, quand on est en exil ?, demande **Pinar Selek**.

Elle a emporté avec elle la torture, les amis exécutés, les séquelles de la grève de la faim, l'iniquité. Pourtant, elle refuse de sombrer dans le désespoir qui a autrefois poussé certains écrivains exilés comme Stefan Zweig à penser que l'écriture n'avait plus aucun sens. L'exil provoque en elle une blessure supplémentaire, la perte d'Istanbul, de « l'espace familial où je créais des choses, où j'inscrivais ma trace », dit-elle. En étant

séparée d'Istanbul, elle est aussi séparée d'elle-même. Pour se retrouver, alliant « le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté »



(Gramsci), elle écrit *La Maison du Bosphore*, recrée Istanbul et se recrée.

Titulaire d'un DEA de sociologie, elle reprend ses études en France, « pour comprendre les multiples formes de déplacement et de déchirure, pour produire des savoirs sur les confrontations de rapports de pouvoir mis en jeu par la mobilité ». Obtient son doctorat, enseigne, continue de militer et cofonde le Groupe d'action et de réflexion féministe à Nice. « Les femmes, écrit-elle, ont une expérience particulièrement dure de l'exil, mais pour ma part, je l'avoue, c'est une chance d'être une femme car cela me permet d'éprouver la solidarité internationale des féministes qui partagent avec moi leur déterritorialisation. Avec elles, je trouve la force de vivre à la lisière des institutions sociales et politiques du monde entier. »

Marie-Hélène Dumas

- Etel Adnan, *Voyage, guerre, exil*, L'Échoppe, 2020.
- Etel Adnan, *Au cœur du cœur d'un autre pays*, Tamyras, 2010.
- Azar Nafisi, *Lire Lolita à Téhéran*, Plon, 2004.
- Azar Nafisi, *Mémoires captives*, Plon, 2008.
- Azar Nafisi, *La République de l'imagination*, J.-Cl. Lattès, 2016.
- Fabienne Dumont, *Nil Yalter, À la confluence des mémoires migrantes, féministes ouvrières et de mythologies*, Mac Val, 2019.
- Fatou Diome, *Le Ventre de l'Atlantique*, Anne Carrière, 2003.
- Fatou Diome, *La Préférence nationale*, Présence africaine, 2001.
- Pinar Selek, *Loin de chez moi... mais jusqu'où ?*, iXe, 2012.
- Pinar Selek, *La Maison du Bosphore*, Liana Levi, 2013.

Pinar Selek, insolente et radicale...

... libre tout autant par la capacité naturelle et spontanée que possède Pinar Selek de créer des liens avec le monde qui l'entoure, de « créer des ponts entre des différents engagements féministes, antimilitaristes, écologistes, avec les prostituées et les transsexuelles, avec les Kurdes et les Arménien-nes »; sans oublier les enfants des rues et les Roms.

LA RENOMMÉE INCONTESTABLE de cette femme, qui ne se considère que comme un « petit point dans le tableau », est due à une expérience de vie tout à fait exceptionnelle; cette renommée ne doit pas faire oublier qu'elle est en danger, exposée à des menaces de mort qu'elle endure avec peur et courage.

On doit à Guillaume Gamblin, « avec une certaine urgence », d'avoir réalisé des entretiens avec Pinar Selek « au cas où; on n'est pas immortel-les, il pourra rester quelque chose de cette expérience ».

Née en 1971 à Istanbul d'une mère pharmacienne et d'un père avocat (« on ne nous a jamais parlé de Dieu à la maison ») dans un milieu militant, artistique et littéraire, où on ne se demandait pas, lors de rencontres, si on avait été en prison, mais dans quelle prison on était... Son père sera d'ailleurs détenu pendant quatre ans et demi après le coup d'État militaire de 1980.

Sociologue

« Je ne voulais pas "être" quelque chose. Je voulais "faire" quelque chose. »

Cependant, c'est en enquêtant sur le mouvement armé kurde que Pinar s'intéressera à la sociologie; ce que, plus tard, elle deviendra :

« J'ai choisi ce sujet parce qu'il y avait une guerre en Turquie et qu'il était anormal que les sociologues ne pensent pas le pourquoi de cette guerre, comment ça se passe, pourquoi les gens prennent les armes, quelles sont les causes sociales, quelles sont les ressources de ces mobilisations, les répertoires d'action sur lesquels ils s'appuient. »

Ce choix de formation se fera avec des réserves :

« Les universitaires constituaient parfois une sorte d'élite qui élaborait des idées intéressantes, mais on ne les voyait jamais dans les rues. »

Prison et torture

Le 11 juillet 1998, des policiers la kidnappent pour qu'elle donne les noms des militants kurdes qu'elle a rencontrés; ce qu'elle refuse. Dénudée, les yeux bandés, elle sera torturée pendant environ deux semaines :

« Je ne mangeais pas, je ne buvais presque pas. Le plus grave, c'est quand on me suspendait à un mur avec les mains tirées et collées dans le bas du dos, et tout craquait et se déchirait, ma

colonne vertébrale se brisait. » Et puis ce furent les électrochocs dans les oreilles, sur les seins, sur la tête... (moments douloureux sur lesquels Pinar ne souhaite pas que l'on s'attarde) :

« L'évanouissement vient parfois la soulager de la douleur et de la tentation de parler », écrit Guillaume.

Elle ne parlera pas et finira par être traînée en détention au milieu d'autres prisonnières politiques qui prendront soin d'elle. C'est alors qu'elle est accusée de terrorisme en relation avec le Parti des travailleurs du Kurdistan, cela après des aveux extorqués sous la torture d'un prétendu complice : « Oui, c'est moi qui ai fait cela avec Pinar Selek. »

En 2013, condamnation à la prison à perpétuité; après plusieurs acquittements, les tribunaux feront sans discontinuer appel; et c'est sous la pression de ses proches qu'elle s'exile, d'abord en Allemagne, puis en France dont elle obtiendra la nationalité.

Les enfants des rues

Pinar a 16 ans quand elle entre en contact avec un groupe d'adolescents qui mendient et se droguent, enfants de prostituées, de Roms, mais pas exclusivement; plus tard, elle découvrira les squats de Paris, puis ceux de Berlin, et comment il est possible de « créer des choses dans les rues et d'utiliser et d'occuper les rues différemment ».

C'est elle qui convaincra les jeunes de créer un « atelier des artistes de rue ». Ils squattèrent un bâtiment abandonné : « On a cassé la porte et on l'a occupé. » Travail de la terre, poterie; de vieux journaux sont trempés, malaxés, peints, deviennent des sculptures, des masques, des cendriers, etc. « Dans ces ateliers, nous voulions créer une autre parole. » Une troupe de théâtre itinérant est créée, de même qu'un petit journal.

Pinar travaille également avec des prostituées qui sont dans la rue, nous dit Guillaume Gamblin, car si les garçons survivent en faisant la manche, les filles sont systématiquement récupérées par des réseaux mafieux.

Dynamiques collectives

« On s'organisait et on allait dans le centre de la ville. Chaque personne marchait de son côté et, tout d'un coup, tout le monde se réunissait à un carrefour. Ça durait trois minutes, l'une criait un slogan, l'autre distribuait des tracts, une autre amenait une pancarte, on arrêtait les voitures, on allumait un feu, on posait nos pancartes et on s'enfuyait. Toute forme de rassemblement était alors interdite. »

Et puis ce sera, à sa sortie de prison, une marche qui rassemblera 10 000 femmes féministes et antimilitaristes, à Diyarbakir, la capitale du Kurdistan turc, où elles plantèrent des arbres de paix.

Féministe

Si, après la prise de pouvoir de Kemal Atatürk, l'expérience féministe émerge à la fin du XIX^e siècle, la République kémaliste imposera cependant un « cadrage militariste, patriarcal et hétéronormatif »; la femme restera, « dans la vie privée, totalement assujettie à la volonté de son père, de son mari et bien évidemment de son État »; la gauche contestataire, de son côté, ne faisant que reproduire les rapports patriarcaux existants. Si

le féminisme ne peut pas tout changer, on ne peut rien changer sans le féminisme, telle est l'opinion de Pinar Selek.

Avec les couche-dehors, elle avait déjà appris que « pour une femme, c'était très libérateur de pouvoir dormir dans la rue ». Cependant, avec des militantes de toutes sortes, prostituées, journalistes, artistes, danseuses, elles décidèrent de créer Amargi (liberté), une coopérative : « Lutter contre le patriarcat, c'est lutter contre tous les systèmes de domination. »

Écologiste

C'est la lecture de Murray Bookchin qui lui ouvre les yeux sur la dimension sociale et politique de l'écologie :

« La banalisation de l'esclavage des animaux ou l'occupation des forêts et des mers favorisent l'esclavage, la colonisation, l'exploitation des humains. »

Pour autant, pas de priorité d'une lutte sur une autre, car les rapports de domination se nourrissent les uns les autres. Il s'agit d'intervenir « là où les pieds se trouvent ».

Antimilitariste et non-violente

En 2004, elle publie *Nous n'avons pas pu faire la paix*, un livre antimilitariste et antiguerre qui est lu par Abdullah Öcalan, le leader du PKK, en prison ; ce dernier appelle alors Pinar Selek à aider le mouvement kurde à s'orienter vers la paix. Elle participe à *Özgür Gündem*, leur journal avec d'autres militants qui viennent animer des « formations à la non-violence ».

« J'ai très vite compris que, quand tu es dans une organisation armée, tu ne peux jamais agir de manière démocratique et libertaire. Quand tu fais le choix des armes, l'autoritarisme, la hiérarchie, et en même temps des relations extérieures un peu sombres et floues se mettent en place... »

Par ailleurs, à propos des militants du mouvement armé kurde, elle se posait, entre autres questions :

« Quel est l'effet de cette violence et de ce mode d'organisation sur l'aspiration à la liberté qui les motive ? »

Elle découvre par la suite qu'un des membres les plus militants de l'équipe était un membre de la police infiltré dans le journal...

À l'occasion de la rencontre pour l'organisation de ces dialogues entre Guillaume Gamblin et Pinar Selek, cette dernière se déclare « surprise de constater que, contrairement à la Turquie où l'antimilitarisme est né au sein de la mouvance libertaire, en France, la non-violence fait l'objet d'un rejet et parfois d'une animosité d'une partie importante du milieu libertaire ».

Nous aurions pu nous attarder sur la tentation de Selek à s'engager dans un des différents collectifs de Longo Mai.

Rappelons que l'Atelier de création libertaire avait publié en 2015 *L'Antimilitarisme en Turquie* d'Aurélien Stern, avec une préface de Pinar Selek.

A. B.

Guillaume Gamblin, *L'Insolente, dialogues avec Pinar Selek*, Cambourakis et la revue *Silence*, 2019.

La persécution continue, la solidarité s'organise

LE 28 JUIN 2024, se tiendra à Istanbul une nouvelle audience du « procès » entamé il y a vingt-six ans contre Pinar Selek. Toutes les fois qu'une cour de justice a examiné le fond du dossier, elle a conclu qu'il était vide de preuves, et a acquitté Pinar Selek, cela à quatre reprises. Pourtant, début 2023, Pinar Selek est de nouveau mise en accusation. Et, début 2024, la Turquie adresse à la France une demande d'extradition et lance un mandat d'arrêt international.

Enfermer Pinar Selek à perpétuité pour ses travaux de recherches, ses œuvres littéraires et ses prises de position en faveur des minorités kurdes et arméniennes, des mouvements féministes, des minorités LGTB+ reste visiblement une obsession pour le pouvoir turc, vingt-six ans après les premières accusations. Il ne peut accepter qu'une voix d'autorité lui tienne tête.

Ses collectifs de solidarité en France et de nombreuses personnes et organisations se tiennent aux côtés de Pinar Selek pour résister tou-ttes ensemble à cette torture judiciaire. Une nouvelle fois, ils demandent au gouvernement français de réaffirmer son soutien à notre compatriote et de balayer la demande d'extradition scandaleuse qu'il a reçue des autorités turques.

Une nouvelle fois, une délégation européenne se rendra à Istanbul, composée d'élu-es, d'avocat-es, d'universitaires et chercheurs et chercheuses, d'artistes et de militant-es.

Il s'agit de créer le rapport de force nécessaire à la liberté de mouvement, d'action et de travail de Pinar Selek. Il en va de la défense d'un droit fondamental sans lequel aucune démocratie ne peut exister : le droit de recherches et d'expression libres.

Les collectifs de solidarité avec Pinar Selek ont mis en place une cagnotte pour aider à financer la délégation qui assistera à sa nouvelle audience à Istanbul le 28 juin.

Pour plus d'informations : <<https://pinarselek.fr/>>.

La 13^e lettre de l'alphabet est l'initiale de Mensonge, Mépris et Machiavel, et aussi de Macron...

On avait déjà eu un aperçu de ce machiavélisme lors de l'hommage à Gisèle Halimi. Vous trouverez ci-dessous un extrait de la lettre de Violaine Lucas, présidente de l'association Choisir la cause des femmes :

Gisèle Halimi nous a quittés le 28 juillet 2020. Depuis près de trois ans, vous n'avez cessé de vous défaire derrière une série d'excuses destinées à ne pas rendre hommage à l'avocate aux combats radicaux : luttes féministe, sociale, anticapitaliste, anticolonialiste, antiraciste, anti-impérialiste, cause palestinienne. Si l'on y ajoute sa condamnation de toutes les formes de violences policières, comme celle qui a marqué la répression du mouvement des Gilets jaunes, Gisèle Halimi n'est pas exactement une féministe consensuelle. Nous avions pris notre parti de vos états d'âme.

Malgré toute l'admiration et la reconnaissance que nous avons pour notre fondatrice et notre amie, Gisèle Halimi, ce 8 mars 2023, Choisir la cause des femmes, son association, ne participera pas à votre cérémonie précipitée et au rabais.

Ce 8 mars 2023, nous aurons d'autres choses à faire que de vous servir de caution féministe au moment où la France populaire, celle de la relégation sociale, celle des banlieues et des provinces que vous méprisez, se soulèvera contre le monde que vous incarnez.

Monsieur le président de la République, ce 8 mars 2023, avec toutes les féministes, c'est Gisèle Halimi elle-même qui sera absente de votre hommage.

La panthéonisation de Missak Manouchian relève de la même duplicité.

En effet, c'est à peine deux mois après le vote de la loi Immigration, que se réalise l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian, acteur essentiel des combattants FTP-MOI (Main d'œuvre immigrée). Pour parfaire le cynisme, c'est dans le journal *L'Humanité*, dont Macron est, n'en doutons pas, un lecteur assidu, qu'il va livrer ses états d'âme et ses convictions intimes qui l'ont conduit à honorer Missak Manouchian, quatre-vingts ans après son exécution. Cette attitude est d'autant plus surprenante que, dans les épreuves de la guerre, les relations entre le groupe Manouchian et la direction du PCF n'étaient pas des plus cordiales. Pour d'autres, tels Petro Tresso, résistant antifasciste d'origine italienne, et ses 4 camarades disparus mystérieusement au Puy-en-Velay, les relations étaient encore pires.

Alors que le président Macron a plutôt l'habitude de s'exprimer sur les médias des milliardaires, pourquoi avoir choisi *L'Humanité* ?

Il s'agit peut-être de nous jouer une nouvelle fois ce « en même temps » qui ne trompe plus personne. En effet, après la loi Immigration, que le RN qualifie à juste titre de « victoire idéologique », il est de bon ton de tempérer ce basculement vers la droite extrême en honorant des immigrés qui ont combattu pour préserver la France du fascisme.

Il ne faut pas perdre de vue que, dans quelques semaines, ont lieu les élections européennes dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles vont être un fiasco pour la macronie.

La manœuvre, pour récupérer les votes des électeurs ruraux, a échoué : le pouvoir a tenté de mettre en avant une liste susceptible de concurrencer le RN dans les campagnes, à savoir Alliance rurale, autour de Willy Schraen, patron des chasseurs, et Thierry Coste, conseiller officieux de Macron et lobbyiste. Thierry Coste a fréquenté et influencé aussi bien les élus de droite, comme François Patriat (LREM, ex-PS), Jean-Pierre Raffarin, Jean-Pierre Soisson que Maxime Gremetz du PCF. Ex-directeur de campagne de Philippe de Villiers en 2004, Thierry Coste est « conseiller chasse » de Sarkozy en 2007 et de Hollande en 2012. En 2016, il approche Macron et soutient la fille de madame, suppléante aux législatives dans le Pas-de-Calais. Malgré les sommes importantes de fonds publics attribuées aux fédérations de chasseurs via l'Office français de la biodiversité, le binôme Schraen-Coste fait flop (0,5% dans un récent sondage!).

Il fallait donc trouver une autre façon de détourner les ruraux du vote RN. Pour limiter sa déroute, Macron tente de s'appuyer sur le PC de Fabien Roussel, celui-ci ayant déjà largement contribué à empêcher la gauche de parvenir au second tour en 2022 ; peut-être pourra-t-il cette fois aider à minimiser la débâcle macronienne...

Alors que Macron s'était déclaré prêt à travailler avec la classe politique « des communistes aux LR », Roussel ne ferme pas la porte à son entrée au gouvernement, le 26 juin 2022 sur LCI : « Nous sommes prêts à participer si c'est pour investir fortement dans le travail, avec un projet de très haut niveau. » Rebelote le 11 janvier 2024 sur France Info, à l'approche de la formation du gouvernement Attal : « Tout dépend du projet qui est mis sur la table. » Il faut dire que, depuis quelque temps, il avait fait le nécessaire pour faire exploser la Nupes, à la grande satisfaction de Macron et des siens. Il rejoint aussi Macron sur le développement des centrales nucléaires ; enfin, on trouve sur CNews, Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF jusqu'en 2018 et conseiller municipal PCF à Pau depuis 2008. Le PCF aurait-il perdu sa boussole ?

Il n'est pas sûr que les héritiers du groupe Manouchian et des autres FTP-MOI soient heureux de cette cérémonie, dans laquelle on a mis en avant leur sensibilité communiste, mais largement occulté le fait qu'ils étaient des immigrés, et, pour beaucoup d'entre eux, des Juifs proches des trotskistes de la IV^e Internationale ; ils ont perdu la vie pour sauver la liberté, tandis que, dans le même temps, des Français chantaient « Maréchal nous voilà »...

Jacky Texier

Des écureuil·les contre le bitume

Il y a des luttes et des modalités de luttes qui, une fois lancées, ne s'arrêtent plus d'essaimer. C'est le cas de ce qu'on pourrait appeler l'autodéfense écologique, une fois bien établi et démontré que les bonnes paroles n'empêchent pas les sales actions de se perpétrer.

EN RÉSUMÉ, la transition écologique ne se fait qu'à la marge, et uniquement dans ses déclinaisons industrielles. Celles-ci, on le sait, sont contre-productives et ne font qu'accélérer le désastre: ravager des écosystèmes entiers pour y installer des champs d'éoliennes ou de panneaux solaires ne contribue que peu à limiter les émissions de gaz à effet de serre, et contribue énormément à la perte de biodiversité, qui menace autrement la survie des mammifères que nous sommes.

On comprendra que ravager des écosystèmes entiers pour faire passer en force une autoroute n'a même pas l'excuse douteuse de contribuer à la baisse des émissions de carbone. On ne peut pas défendre cette idée tout en construisant à la hâte les deux centrales à bitume nécessaires pour enduire les terres de goudron sur des centaines d'hectares. C'est pourtant ce que font pêle-mêle Delga, présidente du conseil régional d'Occitanie, la préfecture du Tarn, déjà célèbre pour le carnage de Sivens, divers élus qui n'ont que le progrès et le développement coûte que coûte à la bouche, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, et le gouvernement dans son ensemble. En face d'eux, qui pratiquent la pollution et l'envoi de tonnes macoutes déchainés à la moindre opposition tout en gazouillant fleurs et petits oiseaux dans la verdure dès qu'ils ont un micro sous la main, une foule bariolée d'opposants s'est constituée, et parmi eux, les écureuil·les de la Crém'arbre, ZAD arboricole du lieu-dit la Crémade, une zone boisée d'intérêt écologique prioritaire déclassée à la hussarde pour que le bitume de l'A69, l'autoroute en projet, avance.

L'idée est d'abord venue de personnes ayant métier d'élaguer et familières des ascensions, comme l'emblématique Thomas Brail, président et fondateur du Groupe national de surveillance des arbres (GNSA), mais aujourd'hui nombre de cordistes de toutes eaux s'en réclament, et on voit fleurir dans les cimes majestueuses qu'il s'agit de protéger des campements de résistance.

Ils sont soutenus par diverses associations comme La Voie est libre, le Labo des terres, Scientifiques en rébellion, le GNSA, Extinction Rebellion, Les Soulèvements de la Terre, etc. Et, côté paysans, par la Confédération paysanne, dont un membre met à leur disposition un terrain proche

qui sert de base arrière. Jusqu'à il y a peu, quatre écureuil·les occupaient encore les platanes centenaires, mais l'une s'étant fait piéger en tentant de récupérer de la nourriture au sol, il ne reste désormais que trois activistes dans les branches: Réva, Anna et Pomme¹.

Le harcèlement policier est constant, la censure opposée aux journalistes aussi.

Michel Forst, rapporteur spécial de l'ONU sur les défenseurs et défenseuses l'environnement, s'est rendu sur site le 22 février et a diffusé par la suite un rapport cinglant où toutes les précautions oratoires sont prises pour s'inquiéter de l'interdiction de ravitaillement en nourriture et les entraves en eau potable, de la privation délibérée de sommeil, de la combustion de divers matériaux et déversement de produits inflammables au pied des arbres occupés par les écureuil·les.

Il a oublié la privation de médicaments, on ne peut pas penser à tout... La France est sommée de se mettre fissa en règle, règle dont elle usera à sa manière habituelle quand il s'agit de violences policières. En attendant, les activistes souffrent de migraines, vertiges, pertes de poids, problèmes cardiaques, et se nourrissent de bourgeons de platane, de sucre et de sel, tandis que la base arrière, qui essaie opiniâtrement de les ravitailler, se fait gazer, tabasser, charger, menacer.

Les écureuil·les, dont les aventures commencent à devenir internationales, doivent tenir jusqu'au 31 mars, date à laquelle les abattages deviendront illégaux. Un couple de mésanges bleues, espèce protégée, tente une nidification sur ce site perpétuellement enfumé, dévasté, piétiné et tassé. Ce petit soutien ailé apporte un peu de baume au cœur des activistes, et nous rappelle que, même au plus haut sommet de la connerie humaine, tous les vivants, humains compris, sont enclins à pardonner et à recommencer.

Depuis le mouvement Chipco, depuis que Julia Butterfly Hill a passé deux ans sur un séquoia millénaire baptisé Luna (elle a apporté son soutien aux écureuil·les), depuis les ZAD perchées de la forêt d'Hambach en opposition à l'extension de la mine de charbon à ciel ouvert la plus monstrueuse d'Europe et une des plus gigantesques du monde, l'avenir de la lutte est aussi dans cette solidarité étroite, physique avec les arbres pour empêcher leur destruction.

Longue vie aux écureuil·les et aux mésanges bleues, et que crèvent les bagnoles !

L. B.

1. 24 mars: Les écureuils de la Crém'arbre ont gagné l'arrêt des coupes (de ce qui reste), l'OFB ayant confirmé l'illégalité des coupes. Anne, Pomme et Réva sont donc descendus aujourd'hui.

Un exemple pour les temps difficiles

Un ouvrage collectif, issu du premier colloque universitaire consacré au Rojava qui s'est tenu à l'université Bordeaux-Montaigne en novembre 2021, nous rend compte des idées qui animent cette révolution libertaire, ce projet de confédéralisme démocratique en cours dans cette région du Proche-Orient. Il en analyse les débats, controverses et critiques dont elle est déjà l'objet.

LE ROJAVA, au nord-est de la Syrie, est habité majoritairement par des Kurdes. Le peuple kurde, le plus grand groupe ethnique sans État, suite au traité de Lausanne de 1923, s'est retrouvé sous la domination de quatre États: Syrie, Irak, Iran, Turquie.

Après la Seconde Guerre mondiale, une lutte pour la reconnaissance du droit des Kurdes à l'autodétermination est menée par de jeunes organisations, le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDK.I), puis le PDK de Massoud Barzani qui, en 1961, mène la rébellion kurde en Irak. Dans les années 1980, le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) mène une guérilla en Anatolie, et se fait qualifier de terroriste en Europe. Le fondateur du PKK, Abdullah Öcalan, activiste et combattant marxiste-léniniste, est enlevé en 1999 par les services secrets américains et israéliens et emprisonné sur une île turque, où il survit toujours. Il jouit d'une grande renommée parmi les Kurdes: c'est un combattant et un théoricien écouté. Il s'est intéressé aux thèses de Murray Bookchin sur le confédéralisme démocratique et le municipalisme libertaire, sur lesquelles il travaille dans sa prison. En mars 2005, Öcalan rend public son renoncement au marxisme-léninisme et à la constitution d'un État kurde, et « choisit d'inscrire la révolution dans la tradition du socialisme antiautoritaire fondé sur la démocratie directe, la commune et le fédéralisme sans État... Il fait de la libération des femmes un principe fondamental du confédéralisme démocratique ». Ce changement de paradigme dans l'idéologie du PKK est acté, après la mort de Bookchin en 2006, quand l'Assemblée du PKK affirme que « ses thèses sur l'État, le pouvoir et la hiérarchie seront mises en œuvre et réalisées dans (leur) lutte... ».

En 2011, le printemps arabe secoue la Syrie. En juillet 2012, profitant du retrait des troupes de Bachar al-Assad requises à Alep et Damas, les Kurdes syriens instituent au Rojava une administration autonome, fondée sur l'adoption d'une charte, le « Contrat social de la Fédération démocratique de la Syrie du Nord et de l'Est ». Contrat qui fédère des Communes, unité de base de la démocratie directe, consti-

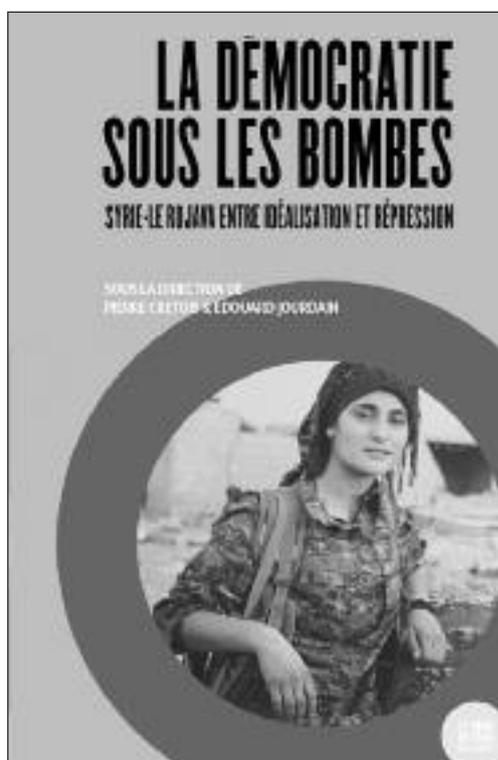
tuant une forme de « société prenant en compte la liberté des femmes et l'écologie, et œuvrant à développer et promouvoir des commissions qui, sans rien attendre de l'État, cherchent par elles-mêmes des solutions aux questions sociales, politiques, éducatives, de sécurité et d'autodéfense. » L'Administration autonome démocratique se met en place, et des milliers de communes populaires mettent en œuvre l'autogestion et constituent « l'une des expériences démocratiques les plus avancées au monde ».

Après dix ans, des révolutionnaires occidentaux à l'œil critique dénoncent ce « proto-État » sans réelles élections, et ce parti unique dont les militants sont sur tous les fronts, le PYD, Parti de l'union démocratique, frère syrien du PKK turc. Cependant, « le mot de dictature n'en est pas moins inapproprié dès lors que les droits de l'Homme et les libertés fondamentales sont, plus qu'ailleurs au Proche-Orient, respectés dans la Fédération » qui est « multilingue, multi-religieuse, multiethnique et multiculturelle ».

Une des contributions traite justement des pouvoirs et contre-pouvoirs au Rojava. Une autre, de la tension incompréhensible entre autorité-avant-garde-autogestion et s'attache au point fondamental de l'idéologie, qui est le combat contre la domination et contre la logique de la domination dans laquelle nous avons toutes été élevées. Il convient de mener ce combat jusqu'à soi-même et chez ses ami-es, à travers la critique et l'autocritique afin de prendre un engagement moral contre la domination. Si la ou le militant-e du PYD fait autorité dans les communes, ce n'est pas par un comportement autoritaire, mais par ses capacités et ses compétences, et parce qu'elle ou il les met au service du bien commun, les partage, a le souci de la transmission des savoirs.

La Révolution est vue comme une contagion progressive de valeurs partagées. L'éducation idéologique de la population se fait dans le don et le partage, et vise à l'autonomie individuelle et l'autogestion populaire.

Une autre contribution nous intéresse de près qui s'intitule « Leader masculin d'un mouvement féminin ». En effet, le Rojava est, comme le dit une interviewée, « le laboratoire » des théories d'Öcalan, en particulier en ce qui concerne la libération des femmes et le développement d'études sur « la science de la femme », la « jineologi ». Comment et pourquoi les femmes kurdes ont-elles adopté les thèses « féministes » d'un leader masculin sans même formuler de critiques à leur égard ? Assurément, elles y trouvent un intérêt majeur, ces thèses allant dans le sens de leur libération et étant acceptées par l'ensemble des militant-es. Mais l'autrice fait remarquer qu'il s'agit d'une coalition ancienne entre le mouvement des femmes et Öcalan, antérieure à l'instaura-



tion de l'Autonomie kurde au Rojava. À l'époque de la guérilla en Anatolie des années 1980, un important mouvement des femmes avait émergé au sein du PKK, qu'Öcalan avait soutenu à plusieurs reprises. Quand il a été incarcéré, elles se sont retrouvées en butte au Conseil présidentiel du PKK, majoritairement masculin, et ont organisé un vrai soulèvement à l'intérieur du parti, ne cessant d'affirmer leurs positions, et de soutenir celles qu'Öcalan faisait parvenir depuis la prison. Elles reconnaissent que c'est lui qui a théorisé la libération des femmes dans le confédéralisme démocratique, lui qui a pu le faire, et elles sont en accord avec ce qu'il énonce. Pour les femmes du mouvement, dont les interviews sont reproduites, Öcalan « n'est pas un homme, [...] il a consacré toute sa vie et sa pensée à la liberté des femmes », « Öcalan a tué sa masculinité. Il ne se considère plus comme un homme. Il a dépassé la virilité ». Et aussi « l'implication et la participation des femmes kurdes à la politique n'ont pas été diminuées par la voix d'Öcalan, mais le parti des femmes a plutôt son propre programme et ses propres outils pour affirmer sa présence ».

S'il n'y a aucune critique des textes d'Öcalan de la part des responsables rencontrées dans le mouvement des femmes, « toutes s'accordent sur le fait que ses écrits, loin d'être son œuvre individuelle, sont le fruit du travail collectif des militantes kurdes qui l'ont accompagné et inspiré pendant des années tout au long de ses réflexions ». Telle Sakine Cansiz, combattante kurde et membre fondatrice du PKK, assassinée à Paris en 2013 avec deux autres militantes.

Dans les faits, ce sont les femmes qui s'approprient, interprètent et mettent en pratique le discours théorique, où il apparaît que « l'idéologie du mouvement kurde au Rojava est, dans la pratique, beaucoup plus transformatrice que dans son cadre théorique ». C'est le (re)travail des femmes dans leurs pratiques collectives qui a conduit aux résultats égalitaires et démocratiques actuels.

À partir de 2014, ont été créés des Assemblées régionales, les *meclis ruspi*, réunissant des Sages, des chefs de tribus et des représentants des populations yézidiennes, syriaques, assyriennes et musulmanes, « englobant de ce fait différentes composantes ethno-confessionnelles, catégories sociales et

religieuses particulières » qui travaillent au maintien de la cohésion sociale et œuvrent pour la paix. Il existe aussi un Sénat de la Syrie du Nord et de l'Est, composé de notables et de cheiks de toutes les régions, pour développer les relations entre les clans et l'Administration autonome. Un forum des femmes notables a réuni 1 000 participantes à Tabqa, en septembre 2019, et il se prépare, sous les auspices du Forum des religions du nord et de l'est de la Syrie, une conférence internationale des religions et croyances de Mésopotamie. Treize confessions ont participé aux réunions préparatoires. Toutes ces options religieuses sont des hérésies pour les religions en place et sont considérées comme des résistances sociales par les militant·es. En effet, elles ont obligé leurs adeptes à fuir. Ils sont des réfugiés accueillis au Rojava, comme les chrétiens yézidis.

Le dernier texte, témoignage de Badia Hassan, représentante du Conseil démocratique kurde de Bordeaux jusqu'en 2011, rentre dans les détails de la vie au Rojava.

« L'acceptation radicale et l'encouragement que le mouvement d'Abdullah Öcalan a déclenchés, libèrent vraiment tout le monde. Il permet à toutes les femmes de s'émanciper et de trouver une place dans la société. Et pas seulement les femmes kurdes ! Même les femmes arabes nous rejoignent, (grâce à) l'élan et aux réalisations des femmes kurdes et chrétiennes. » Elle raconte : « Il y a des propriétaires terriens et pas de collectivisme imposé. Mais une grande partie de l'agriculture syrienne au Rojava était extractiviste et industrielle. Toutes ces terres ont été redistribuées aux gens déplacés, aux familles de martyrs, aux démunis, pour réaliser une agriculture de subsistance. » « Avec l'arrivée de la révolte et de Daesh, beaucoup de gens qui avaient des moyens de production, usines, ateliers, ont emmené les installations en Turquie... ils ne font plus partie de l'effort de la révolution... Les gens doivent réinventer la production et ils se regroupent en collectifs pour bénéficier de l'expérience des uns et des autres et mutualiser les ressources. »

« L'Administration autonome est au-dessus de tout soupçon de corruption. Bien sûr, elle n'a pas de réponse immédiate pour tout et pour tous, elle fait des erreurs, mais on peut critiquer un fonctionnaire sans disparaître dans les geôles... il y a une ouverture politique qui permet de s'exprimer et de critiquer sans crainte, et c'est tout à fait nouveau. »

Longue vie à l'esprit du Rojava !

M. M.

Pierre Crétois et Édouard Jourdain (dir.),
La Démocratie sous les bombes : Syrie-Le Rojava entre idéalisation et répression, Le Bord de l'eau, 2022.

Voir aussi Pierre Bance, « L'émancipation des femmes du Rojava... et ses accroc », *Casse-rôles*, n° 16, mai 2021, p. 48-49.
Chroniques de la Flèche d'or.

La prison, on n'a pas fini d'en parler... parce que « La peine de mort n'a jamais été abolie »

Un numéro spécial avec un dossier Prison était paru dans le numéro 19 de *Casse-Rôles* de février-avril 2022. Une sélection de livres sur l'univers carcéral était indiquée à la fin du dossier. Nous revenons sur ce sujet important et rarement abordé dans la presse en général, en présentant un livre de témoignages et d'analyse sorti en septembre 2021 par *L'Envolée* (radio et journal).

Ces nombreux témoignages et analyses de détenu-es, écrits sous forme de lettres ou d'entretiens, entre 2001 et 2021, courts ou longs, sont extrêmement précieux, émouvants et révélateurs des dégâts humains produits par la prison et son système d'enfermement inhumain. Alors ces écrits précieux – que les peines soient courtes ou longues – donnent un aperçu concret, souvent terrible de l'enfermement, et d'une volonté légitime des détenu-es de ne pas être écrasés, démolis, anéantiés.

« Ça va faire quarante ans, le 9 octobre 2021, que la peine de mort a été soi-disant abolie... Quelle blague amère! En toute honnêteté, elle n'a jamais été abolie. Elle a juste pris d'autres formes, d'autres noms. On meurt, nous détenu-es, isolé-es, de mort lente, et parfois même brutale. Sachez-le, et s'il vous plaît insurgez-vous-en, levez-vous, poing tendu, pour dire stop! Je ne veux pas faire dans la pleurnicherie ni dans le mélo, mais sachez que tout ce que j'ai écrit ici, je l'ai subi de plein fouet, personnellement! C'est une réalité. »
« *L'Infâme* », prisonnier à Valence.

Le 9 octobre 1981, l'État français a pris de grands airs de modernité humaniste en abolissant la peine de mort. Depuis, des prisonniers et des prisonnières prennent la parole pour dénoncer cette masca-

rade: des dizaines meurent chaque année derrière les murs dans l'indifférence générale. Pour en finir avec les mythes de l'abolition de la peine de mort, du laxisme de la justice et du prétendu confort quatre étoiles des prisons modernes, il faut entendre les paroles interdites, d'une lucidité impitoyable, de prisonniers et prisonnières qui remettent en cause les bases même d'un ordre social fondé sur l'enfermement.

Les lettres et communiqués rassemblés dans ce livre ont tous paru dans le journal *L'Envolée*.

Troubler la fête

« Nous, prisonniers qui vivons dans le ventre de la bête carcérale, nous adressons cette supplique à ceux qui, réunis, fêterons l'anniversaire. La mort a-t-elle quitté le monde de la punition? Non! Il n'est jamais mort autant de prisonniers depuis le temps de la malaria de Cayette! Non! Les prisons actuelles sont des mouiroirs où le mortifère est élevé sur des autels aux fleurs incompressibles. "Prison-hôpital", "prison-asile", "prison-hospice", suicides, automutilation, folie, mort lente, violences des surveillants et d'autres prisonniers, arbitraire. [...] C'est pourquoi nous appelons à marquer chaque occasion de notre présence par une journée de lutte, grève des plateaux, grève des ateliers, blocages... Toutes les initiatives sont à étudier sur les cursives. »

Appel des prisonniers de la centrale d'Arles à une journée de résistance, octobre 2001.

[...] C'est la guillotine qui a été supprimée (avant-propos de *L'Envolée*)

Le 9 octobre 1981, l'État français a pris de grands airs de modernité humaniste en abolissant la peine de mort. En réalité, c'était le dernier membre de l'Union européenne à renoncer à la peine capitale. Dans cette savante mise en scène, Robert Badinter, ancien avocat devenu ministre des tribunaux et des prisons, a joué le rôle du justicier porteur de ce « combat capital » pour la gauche mitterrandienne. En fait, l'abolition de la peine de mort est à la fois l'aboutissement d'un long processus historique et le produit des nécessités de gestion du moment. Depuis déjà quelques années, l'exécution de quelques criminels et les débats sans fin entre les défenseurs de la peine de mort et ses opposants finissaient par passer au second plan: les gouvernements successifs ont employé les dix années précédant l'abolition à installer un arsenal juridique toujours plus répressif. La suppression de la guillotine n'était que la façade « progressiste » de cette évolution. En fait, cette refonte du système pénal au long cours visait avant tout à punir toujours plus de faits et à enfermer toujours plus de pauvres devenus



délinquants à cause de la crise économique. À chômage de masse, enferment de masse. Depuis, l'inflation carcérale n'a plus cessé: 40 000 prisonniers en 1981, 48 000 en 2001, 60 000 en 2011, 77 000 en 2021... sans compter les dizaines de milliers de personnes sous main de justice à l'extérieur.

En 2001, tandis que l'État célèbre les vingt ans de la prétendue abolition, des prisonniers de la centrale d'Arles troublent la fête en dénonçant publiquement une autre conséquence du tournant sécuritaire entamé dans les années 1980: les peines sont devenues infinies, ce sont des peines jusqu'à la mort. Comme l'État ne guillotine plus, il faut tout de même bien les éliminer d'une manière ou d'une autre celles et ceux qui gênent, qui ne sont pas rentables ou qui ne se soumettent pas.

En 2006, des prisonniers longue peine de la centrale de Clairvaux ont poussé encore plus loin la provocation – désespérée – en demandant « le rétablissement de la peine de mort pour eux-mêmes », afin de ne plus subir la mort lente de l'enfermement – et pour en finir avec l'hypocrisie du système judiciaire et carcéral. Certains « longue peine » n'ont d'autre perspective qu'une sortie vers 65, 70 ans, voire au-delà. La tendance n'étant déjà plus au pseudo-humanisme, trop peu de gens ont mesuré la portée de ces textes collectifs. Écrits au fin fond des geôles de la République, ils disent pourtant que tout ce qui est imposé aux prisonniers est mortifère: se nier soi-même, subir les violences, le mépris, les humiliations, l'absurde, l'absence de liens, le vide. Un mois, une année, une décennie, la perpétuité... chaque prisonnier tente de purger ce trop-plein de temps vide, de tuer le temps; mais c'est le temps qui tue!

Pour que des femmes et des hommes, à qui on refuse tout avenir, se tiennent tranquilles et exécutent ces peines infaisables, l'État a trouvé sa réponse: construire de nouvelles prisons ultra-sécuritaires et multiplier les quartiers de haute sécurité sous les appellations les plus diverses. Pendant ce temps, le discours officiel continue à présenter hypocritement les nouvelles places de prison comme le remède à la surpopulation carcérale et comme un moyen d'améliorer les conditions de détention... En fait, à peine construites, les nouvelles prisons sont aussi bourrées que les anciennes. Le système pénal n'a cessé de se donner toujours plus de moyens de punir depuis quarante ans: de plus en plus de faits sont pénalisés, et les peines s'allongent à l'infini. Ces deux constats inlassablement répétés par les mouvements de prisonniers dans une indifférence quasi totale sont inséparables: en effet, plus les peines s'allongent, plus les peines prononcées peuvent se multiplier; et vice versa: plus les peines se multiplient, plus les peines s'allongent. Un juge qui administre une peine de prison ferme pour conduite sans permis en récidive n'a aucun mal à condamner un prévenu à trois ans pour un vol simple, et un braqueur du bureau de poste à vingt ans.

Partant de là, même une condamnation a trente ans d'enfermement ne surprend plus guère.

Trente ans: le temps d'un crédit immobilier. Cette comptabilité insensée reflète le rapport mortifère à l'argent qui est au cœur de la société: tout a un prix, et tout le monde est à vendre. On paie de son temps – c'est-à-dire de sa vie. Des vies entières à crédit, ou en prison – selon le chemin emprunté. Une voiture vaut cinq ans de crédit ou cinq ans de prison. Le temps économique a tout avalé. Quelques milliers d'euros valent une vie de travail ou une vie de prison. Des vies entières arrachées, volées aux enfermés et à leurs proches – qui sont seuls à même de témoigner de ravages qui ne se mesurent pas, de mutilations le plus souvent tués, parfois chuchotées, quand elles ne sont pas criées dans un dernier acte désespéré. Tous les trois jours en moyenne, l'administration pénitentiaire signale une mort en prison.

La plupart de ces morts sont présentées au grand public comme des suicides, mais celles et ceux qui connaissent la réalité carcérale pour l'avoir éprouvée dans leur chair parlent plus souvent de « refus de soin », de « mort suspecte » ou de « meurtre » que de suicide. Mais comme les prisonniers et prisonnières sont mis au ban de l'humanité, leur parole est infâme, forcément mensongère; alors comment dénon-



cer les violences pénitentiaires? Comment prouver que des homicides, volontaires ou non, sont maquillés en suicide par des surveillants et des hiérarchies complices?

Chaque fois qu'un policier abat en pleine rue une personne désignée comme terroriste ou comme braqueur, chaque fois qu'un ministre refuse de rapatrier un ressortissant français qu'il laisse exécuter par l'État d'un autre pays, chaque fois qu'un surveillant tire sur un évadé ou étouffe un prisonnier au fond d'un quartier disciplinaire, chaque fois qu'un médecin pénitentiaire transforme en zombie cachetonné un enfermé qui finit par se pendre, chaque fois qu'un juge laisse mourir à petit feu un condamné dans le silence des nouveaux quartiers de haute sécurité... c'est l'État qui affirme un peu plus son pouvoir de vie et de mort; et toujours au nom de « nos libertés ».

Derrière ce pluriel – les libertés – il s'agit d'en défendre une et une seule: la liberté pour quelques-uns d'exploiter le plus grand nombre, et de sécuriser cette exploitation par l'enfermement et la mort. Celles et ceux qui survivent dehors auraient chacun droit à leur petit bout de liberté, toujours en concurrence avec celui du voisin. Ces libertés circuleraient en vases communicants – au bon vouloir de l'État. « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres », nous répète-t-on en boucle. Et puisque ces libertés sont en guerre les unes contre les autres, il paraît tout naturel de penser que certain-es en sont privé-es... plus les autres en ont! Plus on voit d'autres payer chèrement leur indocilité, plus on se sent libre: libre de rentrer dans les cases; libre de jouir d'une part individuelle de liberté; libre de préférer sans rougir ses biens à la vie d'une personne; libre de trouver normal que des policiers exécutent et que des matons frappent. Pour reprendre les mots implacables d'Angela Davis: « Les droits et les libertés démocratiques sont définis par rapport à ce qui est dénié aux personnes emprisonnées. »

Contre cette situation qui déshumanise les enfermés et réduit la vie du plus grand nombre à une misère mortifère, il nous faut continuer à défendre l'idée que la liberté ne peut être un état individuel. Pour qu'elle soit synonyme d'épanouissement, d'émancipation, il ne peut y avoir de liberté que collective: plus les autres sont libres, plus je le suis moi aussi. Les questions pénale et carcérale doivent remonter à la surface et prendre toute leur place au cœur des luttes d'émancipation, parce que l'ordre social qu'elles combattent repose sur la prison, la pénalité et la mort! Combattre et dénoncer les violences et la mort qui s'abattent sur les enfermés contre tous les enfermements est fondamental, non seulement pour les prisonniers et prisonnières, mais aussi pour celles et ceux qui se croient libres hors les murs. ■

Compagnes et militantes

« En 1924, alors que [Gaston Leval] venait de se marier, lui et sa compagne traversèrent l'Atlantique en passagers clandestins. [...] Le 21 juin 1938, il fut arrêté [en France] pour son insoumission en 1914-1918 et fut remplacé à SIA [Solidarité internationale antifasciste] par sa compagne. » Ils se sont mariés en Espagne, où lui-même vivait sous un faux nom, comment diable la retrouver ? Sous quel nom s'est-il marié ? Sous quel nom sont-ils revenus en France ? Qu'est-elle devenue ?

IL Y A QUELQUES ANNÉES, j'ai exploré les ressources du *Dictionnaire biographique Maitron* en y cherchant le syntagme « sa compagne », notamment dans les notices d'anarchistes. Mauvaise surprise ! Les auteur-es semblent peu se soucier d'identifier les compagnes anonymes, même celle qui « était également militante anarchiste » ou celle qui « assistait souvent aux réunions du groupe ». Un anarchiste échappe « à une extradition, grâce à l'admirable dévouement de sa compagne » ; un autre « ouvre un petit magasin de fleuriste avec sa compagne ». Certaines ont un prénom, Rosa, Tounette, Gaby, Nanette... Elles ne sont évidemment pas toutes militantes ; mais je crois pouvoir affirmer que les auteur-es n'ont pas pris la peine de chercher à les identifier et à les nommer plus précisément.

Le même constat vaut évidemment pour les communistes, les socialistes, les syndicalistes, sauf dans les cas où l'épouse a, elle aussi, un titre ou une fonction dans l'appareil du parti ou du syndicat. Mais pas toujours : selon sa notice biographique, le brigadiste Paul Richard « fut quelque temps affecté à la base d'Albacete. Il y connut sa future femme, dactylo-interprète au service des cadres de la base des Brigades internationales. Fille d'un anarcho-syndicaliste espagnol exilé en France au début du siècle, née en France, elle suivit son père lorsqu'il fut expulsé en 1926-1927 pour ses activités politiques. Ouvrière, elle était elle-même anarchiste lorsqu'elle offrit

ses services aux Brigades ». Les sources indiquées sont les fichiers russes (RGASPI) et des témoignages personnels ; on peut supposer que quelqu'un connaissait son nom !

Le 1^{er} janvier 1893, dans son journal *Le Père Peinard*, Émile Pouget s'était écrié : « Bonnes bougresses et bons bougres, le Père Peinard vous la souhaite bonne et heureuse ! » Il est rare de lire des adresses aussi inclusives ; mais de sa compagne, « la mère Peinard », personne n'était encore parvenu à dénicher le nom d'état civil ; je l'ai trouvé par des recoupements sinueux.

Dix ans avant cela, les « pillages de boulangeries » à Paris avaient valu à Pouget une condamnation qu'il purgea à la prison de droit commun de Melun. Il y reçut la visite de sa compagne, qui le seconda fidèlement pendant plus de vingt ans et fut de toutes les aventures du *Père Peinard*. Lorsqu'il dut s'exiler à Londres, vers 1894, ce fut avec elle ; il se faisait d'ailleurs adresser sa correspondance au nom d'Émile Boiteaux, ou plus vraisemblablement Émile Boiteux. Celle que les compagnons appelaient affectueusement « la mère Peinard » se nommait en effet Stéphanie Boiteux ; il est possible qu'elle ait été la locataire officielle du logis londonien.

On sait peu de choses d'elle : née Marie Boiteux en 1855, morte à Paris en 1904. Aucune biographie de Pouget, à ce jour, ne mentionne son nom. C'est à Londres que le

couple Pouget accueillit Augustin Hamon, qui avait pris pension chez eux ; et c'est grâce à une lettre de condoléances de Hamon à Pouget que j'ai pu trouver la date de la mort de sa compagne, puis le nom de Stéphanie dans *L'Humanité*, qui annonçait ses funérailles.

Vous savez bien que les informations sur l'état civil sont fréquemment fragmentaires, plus encore pour les femmes que pour les hommes : quand elles proviennent de rapports de police, on apprend une date de naissance, mais presque jamais la date de la mort, que l'on trouve parfois dans les registres d'état civil ; et que les hommes soient mariés ou pas, leurs compagnes n'ont



Première femme d'Émile Pouget



souvent ni nom ni prénom, encore moins de dates de naissance ou de visage. Elles deviennent Madame Labouret, femme Denhomme, veuve Durand... Il arrive même que, dès leur naissance, on leur attribue le nom de leur futur mari: « En 1905, Caroline Amblard était présidente du Syndicat des ouvrières de l'imprimerie »; or, elle s'appelait alors Caroline Vallier, puisqu'elle ne se maria avec Lucien Amblard qu'en 1906...

En va-t-il autrement dans d'autres pays, à d'autres époques? C'est peu probable.

Essayons donc: comment s'appelait la femme ou la compagne de Pierre-Joseph Proudhon? de Voline? d'Anselmo Lorenzo? de Johann Most? Dans ses Mémoires, Pierre Kropotkine va jusqu'à ne jamais citer le prénom de sa femme, Sophie (Sofia Ananiev, 1856-1938).

Dans le film *De toda la vida* (1986), 5 femmes aux cheveux blancs, réunies autour d'une table de jardin, trinquent à leurs souvenirs d'engagements dans la révolution espagnole; elles avaient 16 ans, 20 ans en 1936, elles portaient des pantalons, militaient en usine, voulaient aller au front. Mais quand la caméra se centre sur Sara Berenguer, on aperçoit sans cesse, dans un coin de l'image, son compagnon Jesus Guillen qui essaie de s'interposer, de l'interrompre. Elle le rembarre gentiment: elle est sa compagne fidèle depuis bien longtemps, mais pas seulement « sa compagne ».

Combien sont-elles, les compagnes de militants espagnols qui les ont rejoints en France avec les enfants, parfois plusieurs années après la Retirada; combien sont-elles à avoir assumé les tâches de leur compagnon emprisonné ou exilé, à avoir hébergé des clandestins, nourri les amis des amis? Elles s'appelaient Carmen, Maria, Pilar, Teresa, souvent on n'en sait pas plus long sur elles. Elles n'ont guère laissé de traces, quelques photos pâlies, quelques souvenirs de leurs enfants et petits-enfants. De sérieux efforts sont toutefois faits pour retrouver leurs patronymes.

On connaît mieux, parfois, celles qui ont écrit et publié. Giovanna Caleffi Berneri, après avoir tenu une épicerie à Paris et accueilli les ami·es de son mari Camillo et de ses filles, a publié en Italie pendant quinze ans (1946-1961) la revue *Volontà*, sollicitant les écrivains Albert Camus ou Ignazio Silone, traduisant, rédigeant l'éditorial, jusqu'à la veille de sa mort. Sa fille Marie-Louise participa intensément aux journaux anarchistes anglais, aux côtés de son compagnon Vernon Richards; elle y écrivait notamment des articles de politique internationale. Ida Mett, médecin, en sus probablement de faire à manger et de payer les factures, serait bien moins connue que son compagnon Nicolas Lazarévitch si elle n'avait pas écrit

une brochure essentielle sur la révolte de Cronstadt. La Japonaise Noe Itō a publié la revue des *Bas-Bleus* avant de se lier à Sakae Ōsugi; elle a été assassinée en même temps que lui en 1923, au cours d'une vague de répression. L'Allemande Hedwig Lachman était poétesse et traductrice, elle est restée dans l'ombre de son époux, Gustav Landauer. La Suédoise Moa Martinson, née Swartz, a publié une quinzaine de romans et d'innombrables articles, mais c'est son mari Harry Martinson qui a eu le prix Nobel. Milly Witkop a milité et écrit au sein du *Syndikalistische Frauenbund* allemand, mais on ne voit plus guère sa signature depuis son exil avec Rudolf Rocker en 1932.

La liste de couples militants, solides et solidaires peut s'allonger: Esther Miller et Sam Dolgoff, Mollie Steimer et Senya Flechine, Suzy Chevet et Maurice Joyeux, Jeanne Rigaudin et Eugène Humbert, Mika Feldman et Hippolyte Etchebehère... Mais trop souvent les biographies des femmes commencent par les définir « compagne de », tandis que l'inverse est rare.

Bien d'autres, comme Emma Goldman, May Picqueray, Margarethe Heidegger, Sylvia Pankhurst, ont eu plusieurs compagnons, et dans ce cas souvent moins connus qu'elles. On pourrait s'essayer à un nouveau jeu: comment s'appelaient les compagnons de...?

Toutes ces femmes ont heureusement été redécouvertes, publiées, traduites grâce au renouveau des courants féministes depuis les années 1970. Mais les habitudes des historiens n'ont guère changé pour autant.

En 2019, un peu partout, des féministes ont apposé illégalement des plaques roses sur des centaines de rues et de places pour remplacer les noms masculins. Deux ans plus tard, la ville de Genève a baptisé une toute petite place du nom de place Ruth-Bösiger (dite Coucou, 1907-1999, vendeuse et militante anarchiste). Elle est connue surtout par les mémoires de son mari André; elle avait appris la photographie, puis s'était mariée avec un médecin engagé, avant de choisir d'être la compagne d'un ouvrier du bâtiment, souvent emprisonné pour ses idées, obligé de changer souvent de domicile. Discrète, dans l'ombre, elle accueillait et nourrissait les hôtes, tenait l'agenda, participait aux réunions, tenait tête à la police au besoin. Cette placette lui rend hommage.

Marianne Enckell

Ce texte est inspiré d'une première version, « Compagnes et libertaires, des femmes sans tête ? » sur le site du *Dictionnaire Maitron, mouvement ouvrier, mouvement social*, <<https://maitron.fr/spip.php?article221505>>.

Faire justice

Et c'est justement parce que nos sommes capables du meilleur qu'il faut interroger ce que nous faisons de pire.

Elsa Deck Marsault

FAIRE JUSTICE: quel magnifique projet! Et pourtant, en son nom, bien des comportements seraient à interroger, y compris dans nos milieux militants... C'est ce que se propose de faire Elsa Deck Marsault dans un ouvrage justement intitulé *Faire justice. Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes*.

Fruit de son propre parcours et de son expérience au sein de Fracas, collectif queer et féministe d'aide à la gestion des conflits qu'elle a cofondé, ce livre questionne le fonctionnement de nos organisations, collectifs, partis et syndicats... mais, surtout, il offre des pistes pour sortir de l'angélisme ou de pratiques qui se révèlent parfois aussi violentes que les attitudes qu'elles entendent combattre et condamner.

«À l'heure où les forces réactionnaires semblent de plus en plus puissantes et vont jusqu'à utiliser nos dissensions contre nous-mêmes, précise Elsa Deck Marsault dans un entretien à *Slate*¹, produire une critique publique de nos contradictions internes peut apparaître comme une trahison. Ouvrir la question de ces défaillances revient pourtant à ne pas les laisser dicter nos combats et agendas politiques.» On ne sort en effet pas indemne de la lecture de cet ouvrage, mais on en retient aussi la force et une réflexion pratique des plus stimulantes.

Au lendemain du Grand Soir, la prison aura été abolie et les comportements déviants renvoyés aux poubelles de l'histoire... les dominations et les oppressions auront toutes disparu: «La justice viendra sous nos pas triomphants.» Soit, mais aujourd'hui? Quelle justice mettre en œuvre, ici et maintenant, surtout quand on se refuse, par principe ou par réalisme, de s'en remettre à la police ou aux tribunaux? Comment

ne pas substituer à la logique des «procès sans peine» des «peines sans procès», pour reprendre la formule choc d'Elsa Deck Marsault?

Se pose une question éthique, écrit-elle encore, vouloir se passer de la police et de la justice étatique implique-t-il aussi d'abolir un système de droits humains individuels ou, au contraire, faire en sorte que tout le monde ait concrètement et effectivement les mêmes droits?

La tentation est en effet grande de faire justice soi-même, en cherchant d'autres voies pour réguler la vie de nos organisations et pour sécuriser nos espaces militants. Mais comment s'y prendre? Comment éviter ce qui arrive trop souvent, à savoir que le remède se révèle pire que le mal, que le collectif militant s'érige en «tribunal révolutionnaire»? Comment ne pas confondre autodéfense et vengeance?

Il s'agit d'abord de reconnaître et constater que les violences sexistes, comme d'autres violences, existent bel et bien dans nos milieux. Il convient aussi de rappeler que le système policier et judiciaire, dans l'immense majorité des cas, n'offre pas le cadre pertinent pour mettre en œuvre une justice qui ne soit pas punitive mais transformative.

Mais sortir de cette logique punitive – menaces, pressions, exclusions, harcèlements, dénonciations publiques, etc. – nécessite des outils qui, s'ils existent, sont encore trop méconnus.

L'enjeu est avant tout collectif et politique, or, note Elsa Deck Marsault:

Le militantisme de l'influence, qu'il soit antiséciste, queer ou autre, se nourrit de logiques néolibérales où l'individu devient l'alpha et l'oméga des luttes: la personne qui dicte et la personne qui s'éduque, se

conscientise, se déconstruit et se responsabilise – la source et la fin de tout. Le politique se résume alors à une «pratique de développement personnel».

L'autrice observe ainsi que le mouvement féministe, originellement abolitionniste, a, par la suite, connu un tournant carcéral qui a freiné la réflexion sur la question de la judiciarisation, de ses impasses, mais aussi de sa logique répressive.

C'est au cours des années 1990 que le terme de «justice transformatrice» est forgé par la militante états-unienne, abolitionniste et quaker Ruth Morris. Il se diffuse rapidement dans les milieux antiracistes, féministes et queer en se présentant comme une réponse pratique pour des communautés qui ne veulent et le plus souvent ne peuvent avoir recours à la police (risque de violence, d'expulsion, etc.).

Cette justice transformatrice est éminemment collective et part du principe que le conflit ou le fait de violence est une opportunité pour le collectif et les individus de se transformer.

Avant d'être une théorie, note l'autrice, la justice transformatrice est «un ensemble de pratiques disparates [...] élaborées par des communautés militantes principalement féministes et antiracistes, en particulier pour répondre aux violences sexuelles et intra-familiales».

Elle se fixe une triple mission: soutenir la victime et accompagner la personne autrice du préjudice, tout en menant une analyse précise du rôle que la communauté a pu aussi jouer dans la situation. Il s'agit de pointer la responsabilité de la communauté qui se doit de protéger ses membres et prévenir les violences et leur éventuelle répétition.

Elsa Deck Marsault

Faire justice

Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes

La fabrique éditions

Des collectifs ont ainsi esquissé une sorte de charte qui définit les finalités de la justice transformatrice :

– ne pas engendrer davantage de mal-violence (à l’instar du recours aux prisons, à la police, au système judiciaire pénal) et ne pas perpétuer la violence systémique, l’oppression, les normes sociétales néfastes, la criminalisation ;

– travailler à répondre aux besoins immédiats de justice (sécurité, guérison, connexion, responsabilité) tout en produisant également une vision à long terme de la libération (un monde sans prison et oppression où la violence sexuelle n’existe pas) ;

– comprendre que les actes dommageables individuels n’ont pas seulement un impact individuel, mais aussi un effet collectif et doivent donc être résolus collectivement (Bay Area transformative justice collective).

Pour nous présenter la réalité des pratiques de justice transformatrice, l’auteur nous livre des récits de violences dans les milieux militants, allant des pratiques de harcèlement collectif aux violences entre militant-es. « S’emparer collectivement des faits de violence et des conflits est primordial, souligne Elsa Deck Marsault, mais la démarche doit se faire sans reproduire de violence à l’encontre des personnes. Autrement, autant appeler la police qui détient des pouvoirs coercitifs. »

Pour passer de la vengeance à l’autodéfense, il convient de fixer très précisément les objectifs poursuivis : protéger, sécuriser, empêcher de nuire, transformer le milieu.

On ne trouvera pas ici de recettes toutes faites ni de protocole standardisé, mais des récits, portant aussi bien sur les réussites que sur les échecs des démarches engagées. On retiendra surtout que ces démarches s’inscrivent résolument dans une perspective plus large et radicale de transformation globale de la société capitaliste et de son système d’éducation qui considère la punition comme seul et unique moyen pour redresser des torts.

G. C.

Elsa Deck Marsault, *Faire justice, moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes*, La Fabrique, 2023.

À écouter aussi l’émission « La justice “transformatrice” », *Esprit de Justice*, France culture, 29 novembre 2023.

Précision

LES LECTEURS ET LECTRICES FIDÈLES se rappellent sans doute que, dans le précédent numéro de *Casse-rôles*, l’article sur les tondues de l’après-guerre était illustré d’une photo de Robert Capa, montrant une jeune femme tondu dans les rues de Chartres.

Photo assez troublante pour attirer l’attention d’un certain Hennig Mankell, auteur suédois célèbre, entre autres pour ses polars ayant pour héros le shérif Kurt Walander, mais aussi pour son soutien, au risque de sa vie, à la Palestine¹.

Dans un article de *Libé* retrouvé récemment, il raconte qu’il a vu cette photo quand il avait 20 ans et qu’il ne l’a jamais oubliée, au point, non seulement d’aller à Chartres pour marcher dans la rue où la photo avait été prise, mais aussi pour écrire une pièce de théâtre², l’histoire d’une jeune couturière, Simone, qui tombe amoureuse d’un Allemand dont elle aura un enfant. Il y est question d’amour, de justice, de pitié, si tant est que ces mots aient encore un sens dans le monde comme il va.

Tondu à la Libération, mais pas condamnée à mort, la jeune femme de la photo mourra alcoolique dans les années 1960. Par la suite, sa fille changera de nom.

Petite précision complémentaire : contrairement à ce qui était indiqué dans l’article précité, le monsieur au béret, qui mène la marche, n’est autre que son père...

M. G.

1. Présent en juin 2010 à bord d’un des cargos de l’opération « Un bateau pour Gaza », dont 9 membres d’équipage furent tués par l’armée israélienne.

2. *Les Jours et des nuits à Chartres*. Flammarion, Étonnants classiques, 2022.

Caporaliser, exploiter, maltraiter

Le collectif Questions de classe(s) se lance dans l'aventure de l'édition ! Cette collection se situe dans la même ligne éditoriale que nos revues et nos livres publiés chez Libertalia : à la croisée et au service des luttes sociales, pédagogiques et syndicales, et on espère qu'elle trouvera son public ! Fin mars, sont sortis en librairie les 2 premiers titres de cette nouvelle collection. *De Montessori aux neurosciences, offensives contre l'école du commun* d'Alain Chevarin et Grégory Chambat, et *Caporaliser, maltraiter, exploiter, Comprendre le management des écoles pour mieux lui résister*, ouvrage signé Jacqueline Triguel.

MILITANTE à SUD Éducation et à l'Icem-Pédagogie Freinet, Jacqueline Triguel enseigne en collège et a publié aux éditions Libertalia *Étincelles pédagogiques, Paroles d'élèves, pratiques de profs* (2021). Elle a bien voulu répondre aux questions de *Casse-rôles* pour nous présenter cet ouvrage et les enjeux de cette question qui fait écho aux nombreuses mobilisations dans le secteur de l'éducation.

Casse-rôles – Ton livre débute par ces quelques lignes : « Beaucoup a déjà été écrit sur la gestion de l'école et plus globalement des services publics, transformés par la logique néomanagériale du chiffre, de l'évaluation permanente et de l'économie de moyens. L'école a progressivement intégré ces démarches de concurrence et de compétitivité. Le quotidien des personnels en subit les conséquences : contractualisation et précarisation, crise de formation, de sens et de recrutement. » Peux-tu nous dire ce qui t'a conduit à proposer cet ouvrage et aussi en quoi il se distingue de ces écrits que tu signales ?

Jacqueline Triguel – Il y a pas mal d'écrits qui abordent les politiques gouvernementales en matière d'éducation ou le nouveau management public et ses effets délétères sur les services publics, effectivement. Des analyses qui, on pourrait dire, prennent le problème à sa source, mais aussi de l'extérieur de l'école, qui expliquent comment nos métiers et les finalités de l'éducation sont malmenés et transformés.

Avec cet ouvrage, j'ai voulu aborder deux aspects qui me semblaient peu présents : tout d'abord, rappeler la chaîne des responsabilités, qui partent du ministère et redescendent, vers les recteurs et rectrices, vers les directeurs et directrices académiques, vers les cheffes d'établissement. Ces dernières constituant l'autorité hiérarchique la plus proche des personnels, celle qui rend concret cet insupportable lien de subordination et qui influe le plus directement sur leur quotidien et leurs conditions de travail. On oublie facilement le rôle que ces personnels de direction jouent, volontairement et parfois même avec un grand zèle, dans l'exécution des politiques gouvernementales et dans la répression des voix contestataires, tout comme on réduit aussi très vite les conflits à des questions de personnes. Il me semblait important de repositionner les choses sous un angle politique : ce qui est à considérer, c'est la

fonction hiérarchique, et le lien de subordination qui en découle.

J'ai également voulu aborder l'impact des différentes formes de management (qui ne se limitent pas au nouveau management public) sur les collectifs de travail, et plus seulement sur les individus. Selon moi, c'est cette bataille-là que les politiques managériales de ces dix dernières années sont en train de gagner : la fracturation, voire la disparition, des collectifs et des solidarités dans les établissements scolaires, et c'est ce qui est le plus effrayant car, sans collectif, il n'y a pas de résistance possible.

Et puis, très clairement, cet ouvrage est un ouvrage militant et engagé, qui critique, qui dénonce, mais qui propose aussi des alternatives plus attrayantes. Mais j'anticipe déjà sur la prochaine question...

C.-R. – Tu dis un peu plus loin que ce livre ne plaira pas forcément à tout le monde, tu peux expliciter ?

J. T. – C'est sûr que je ne vais pas me faire des ami-es ! Parce que je visibilise les violences que le lien de subordination permet et dont nombre de personnels de direction usent trop souvent. Sous le prétexte de « grande famille » ou de « même bateau », c'est un sujet qui est évacué par celles et ceux qui pensent et critiquent l'école, et pourtant, il y a de quoi faire ! En même temps, on peut le comprendre : parmi ces personnes qui pensent l'école et qui sont médiatiquement populaires, certaines ont assumé des fonctions hiérarchiques dans l'institution... ou souhaiteraient en avoir ! Le projet que porte ce livre en réalité, c'est la disparition du lien de subordination, la disparition des fonctions hiérarchiques, en faveur d'un collectif de travail autogestionnaire, égalitaire et démocratique.

C'est sûr, il y en a qui ne sont pas prêts à un tel bouleversement !

En fait, avant d'écrire sur le sujet, une question me taraudait, en tant que militante dans une organisation syndicale, SUD éducation, qui refuse statutairement de syndiquer les cheffes : comment font les organisations qui comptent, parmi leurs adhérent-es et militant-es, des cheffes d'établissement ? Comment défendent-elles la-le précaire, lorsque leur oppresseur est dans les mêmes rangs ? Comment un-e chef-fe peut-elle ou il se comporter en camarade avec celle ou celui à l'encontre de qui elle/il a ouvert une procédure disciplinaire ? Comment on peut dénoncer les pressions et maltraitances hié-

rarchiques, quand on syndique ces personnels? À l'heure actuelle, je n'ai toujours pas de réponse...

C.-R. – Alors, à qui s'adresse ce livre?

J. T. – J'ai voulu en faire un outil militant et syndical, qui puisse servir à comprendre les stratégies managériales et qui donne des pistes pour y résister, collectivement.

Mais il s'adresse aussi à tou-tes ces collègues en souffrance dans leur bahut, celles et ceux qui souffrent de leurs conditions de travail, qui souffrent d'une culpabilité volontiers construite par certaines hiérarchies qui préfèrent individualiser les causes, plutôt qu'admettre leurs origines organisationnelles et institutionnelles. C'est un processus destructeur, dont on peut sortir, en partie, en comprenant comment il fonctionne.

C.-R. – Penses-tu qu'on puisse faire une lecture genrée de ce management au sein d'une institution particulièrement féminisée? Cela te semble-t-il une grille d'analyse pertinente?

J. T. – Pertinent, oui, c'est sûr! Pour certain-es, on vit encore dans un monde idéalisé, celui des personnes qui disent que l'Éducation nationale est une grande famille où tout le monde s'entend bien, sous l'aile des chef-fes-patriarches et où, forcément, les relations hommes-femmes seraient saines et les inégalités moindres.

Il faudrait, je pense, un véritable travail d'enquête de terrain sur ce sujet, mais j'aurais quand même deux remarques à faire.

La lutte sociale, et ici l'antihierarchie, peut conduire à oublier la boussole antisexiste et là-dessus, nous devons tou-tes avoir une grande vigilance et être intransigeant-es. Combattre la hiérarchie ne doit pas nous autoriser à des attaques sexistes: par des clichés douteux (« hystériques, folles, harpies, sorcières, séductrices, cougars »), par des remarques sur les tenues vestimentaires (« jupe trop courte, décolleté provocateur, plus de son âge ») ou encore sur les règles qui provoqueraient des sautes d'humeur. C'est du déjà entendu! C'est aussi pour ça qu'il faut repolitiser la question de l'antihierarchie. Une cheffe n'est pas « pire » ou « meilleure » parce qu'elle est femme, ce sont les méthodes managériales qu'elle utilise qui sont plus ou moins violentes. Il n'y a pas de management féminin ou de féminité managériale.

Sur la question des inégalités maintenant. Il est vrai qu'avec les grilles indiciaires dans l'Éducation nationale, l'écart de salaire est bien plus faible, mais réel. Mais cela ne doit pas invisibiliser les inégalités scandaleuses qui demeurent:

- les emplois les plus précaires (instables, mal payés, mal considérés, éreintants) sont majoritairement féminisés: accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), personnel de restauration et d'entretien, assistantes d'éducation, avec toutes les pressions hiérarchiques possibles (menaces sur l'emploi, sur les horaires);

- avec les nouveaux modes de management et de salaire à la prime, la balance penche résolument du côté des hommes, au détriment des femmes et des personnes malades ou handicapées, qui ne peuvent objectivement pas consacrer plus de temps au sarkozyste « travailler plus pour gagner plus »;

- dans la vie quotidienne, les femmes consacrent toujours un temps plus important au travail domestique (entretien, cuisine, enfants), ce qui les empêche de faire des heures supplémentaires, de participer aux réunions placées volontairement

Jacqueline Triguel

Caporaliser

Exploiter

Maltraiter

Comprendre
le management
des écoles pour
mieux lui résister

Questions de classe(s)

en fin de journée, voire les pousse à prendre davantage de temps partiels, avec des conséquences sur leurs retraites.

Je me rappelle d'un chef à qui je tentais d'expliquer que les réunions placées à 16 heures excluaient de fait les femmes, qui allaient le plus souvent chercher les enfants à l'école. Il m'a répondu: « C'est votre opinion. » Des faits étudiés, documentés, ramenés à une simple opinion... Il y a encore du chemin dans cette institution hypocrite qui met en avant la lutte contre les inégalités de genre dans l'éducation, sans l'appliquer dans ses rangs!

C.-R. – Alors, pour aller au combat, quelle(s) armes(s) on a?

J. T. – Vaste question, à laquelle il serait présomptueux de répondre, car je ne me pose pas comme guide de la lutte sociale! Je choisis une pirouette en quelques mots: comprendre, s'organiser, lutter, et par le collectif, s'émanciper.

Comprendre, c'est prendre conscience de notre état d'opprimé-es et des processus qui le construisent et qui le nourrissent. Comprendre, en partageant des lectures, des podcasts, des films qui ouvrent les yeux (même si c'est parfois douloureux de se voir comme opprimé-e ou comme oppresseur-e).

S'organiser pour échanger, pour se connaître, pour se fédérer et penser les résistances.

Lutter, à plusieurs, dans nos bahuts, dans nos métiers, dans nos quartiers.

La lutte pour nos conditions de travail est intrinsèquement liée, à une plus grande échelle, à la lutte pour la justice sociale.

Et c'est d'ailleurs un peu tout ça qui nous relie les un-es aux autres, à *Questions de classe(s)*. ■

Les extrêmes droites et les femmes

Féministes, donc antifascistes !

Marine Le Pen et Marion Maréchal (Le Pen) en France, Giorgia Meloni en Italie: l'extrême droite patriarcale et

sexiste s'incarne aujourd'hui au travers de figures féminines. Le vote des femmes pour le RN/FN ne cesse, quant à lui, de progresser. On a même vu apparaître des groupes activistes non mixtes, comme le collectif Némésis, et les influences identitaires touchent un public de plus en plus large sur les réseaux sociaux.

Ce phénomène, qualifié de « fémonationalisme », se doit d'être analysé et décrypté, son imposture dénoncée afin de mieux la combattre.

Ce sera l'ambition de notre prochain dossier auquel nous vous invitons à participer en nous envoyant vos contributions.



CASSE-RÔLES

Édito	2	Je ne veux plus être une amazone	20
En finir avec Pierre de Coubertin	3	Le féminisme de gauche / Limogeons-les !	21
En finir avec les Jeux <i>olympic</i>	2	Avoir ses règles en temps de guerre / <i>Non una meno</i>	22
Découverte du sport en entreprise	4-5	Action collective, action syndicale, Solidarité !	23
Guerre. Maxime le Forestier	6	Augmenter les recettes ? / Graines émancipatrices	24
Pour un véritable désarmement / Aux enfants de la guerre	7	La sardine arrive le soir	25
« Ah Dieu ! Que la guerre est jolie ! »	8	Noé Itō, la bd	26-27
Adolescente israélienne emprisonnée	9	Une assoc féministe: L'Âmarrée	28-29
Propagande de guerre	10-11	Rencontre du collectif CR à Montreuil	30
Pas les mots ! / Carton rouge pour l'AfD	12	DOSSIER 31-51	
<i>By by Tibériade</i> , le film / Panthéon ou expulsion	13	La 13 ^e lettre de l'alphabet: M comme...	52
Le viol: acte de domination	14-15	Des écureuil·les contre le bitume	53
De la difficulté de définir le viol	16	Un exemple pour les temps difficiles	54-55
Un viol légal	17	La peine de mort n'a jamais été abolie	56-57
IVG dans la Constitution: se réjouir ?	18	Compagnes et militantes	58-59
Allez avorter à la maison ! / À Nexon (87), le Festimeuf	19	Faire justice / Précision	60-61
		Caporaliser, exploiter, maltraiter	62-63